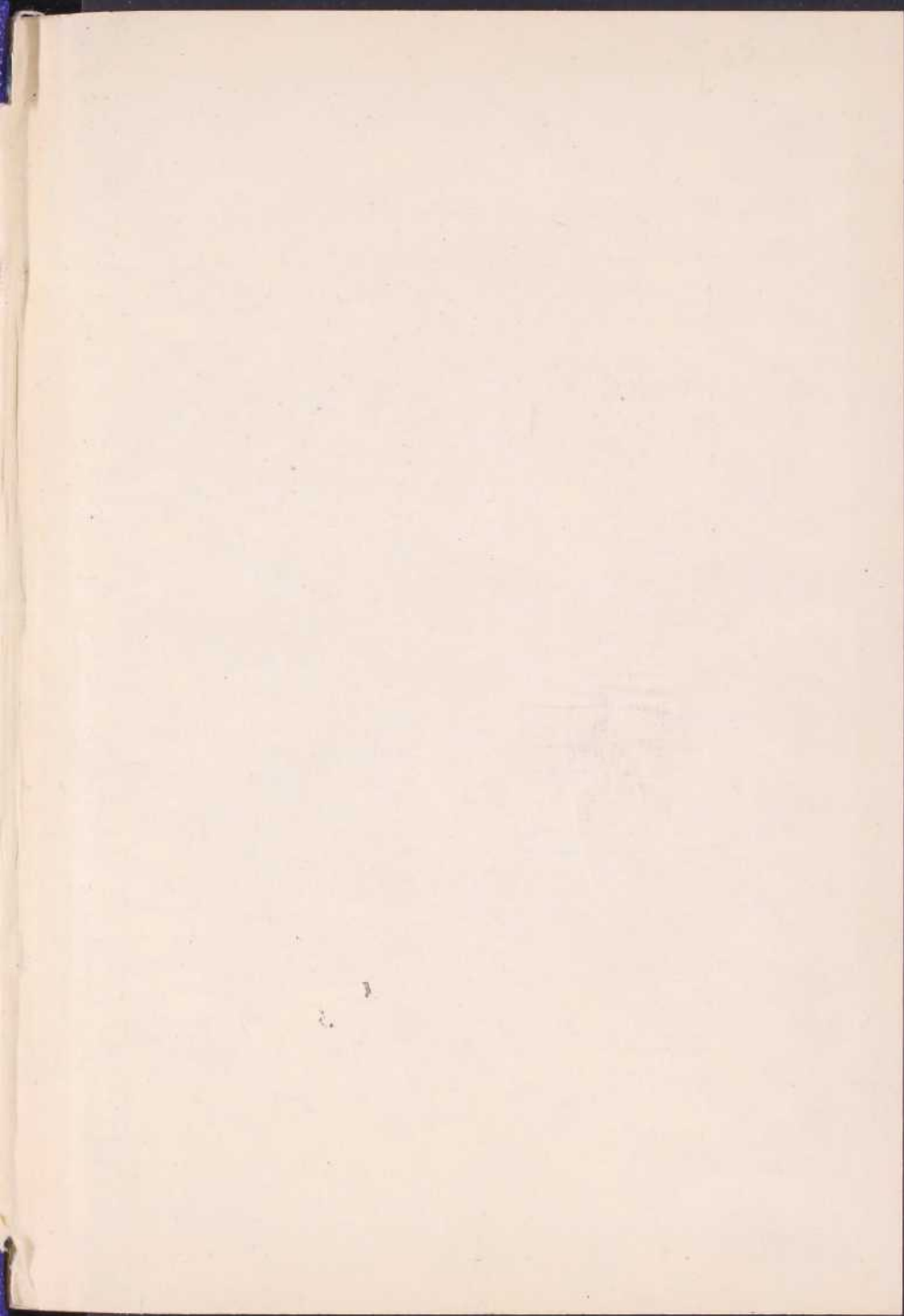
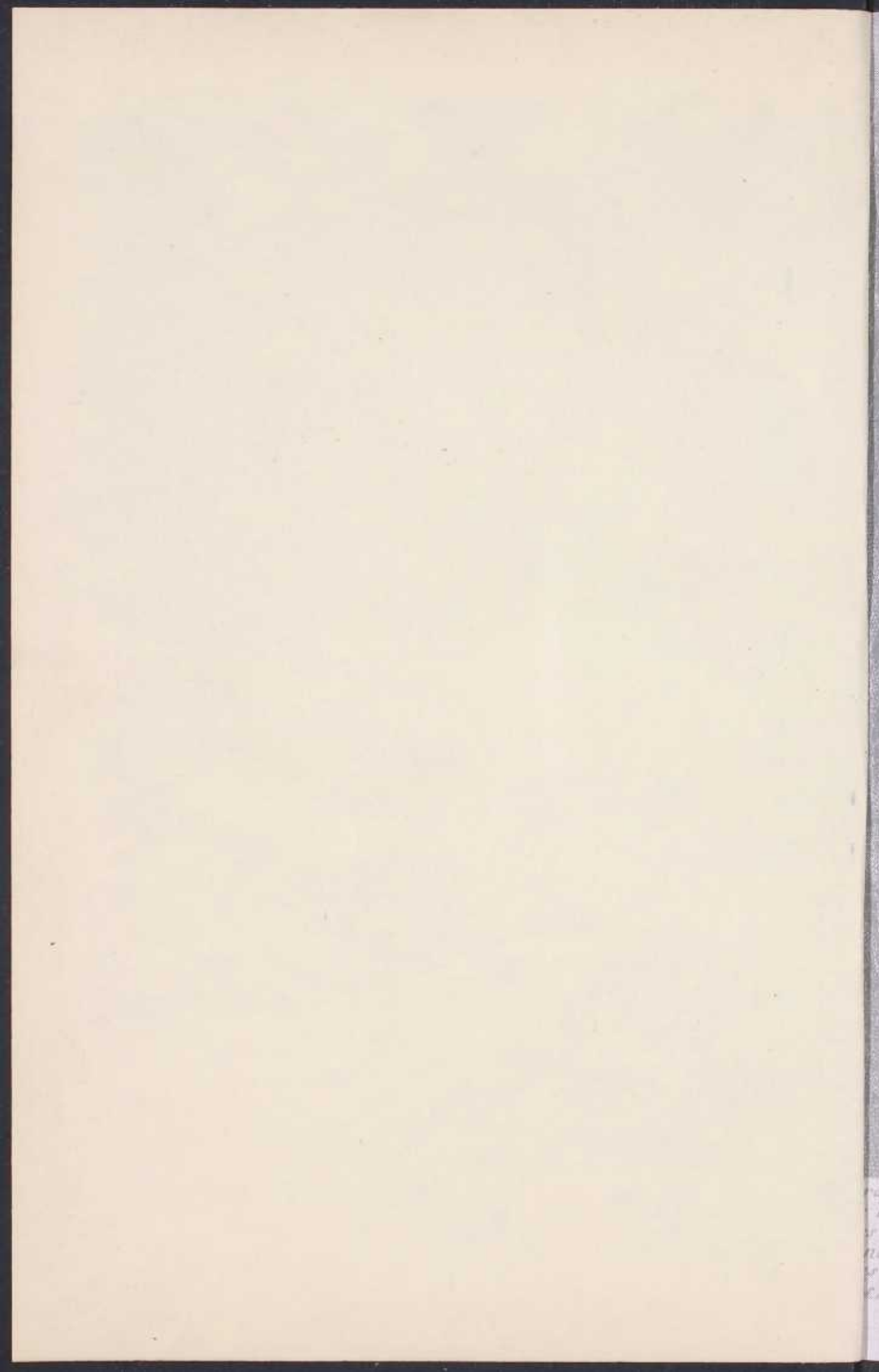






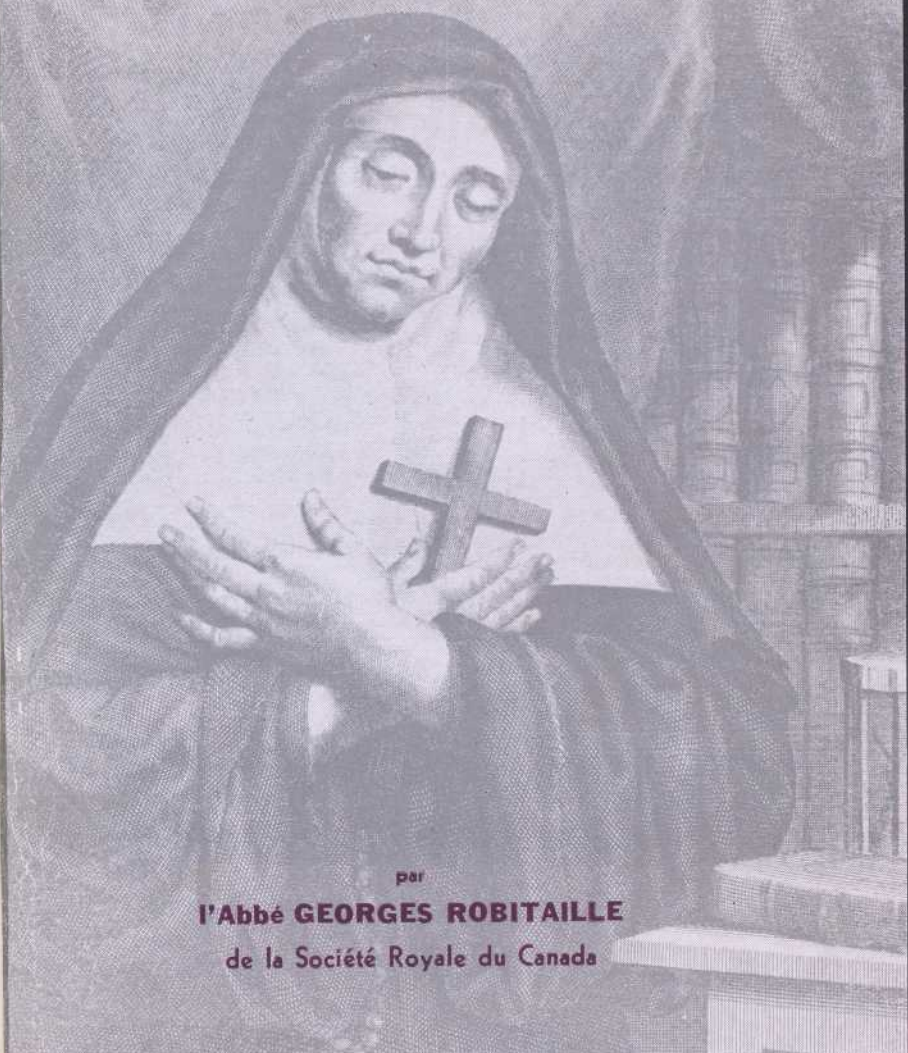
507





TELE QU'ELLE FUT

ÉTUDES CRITIQUES SUR MARIE DE L'INCARNATION



par

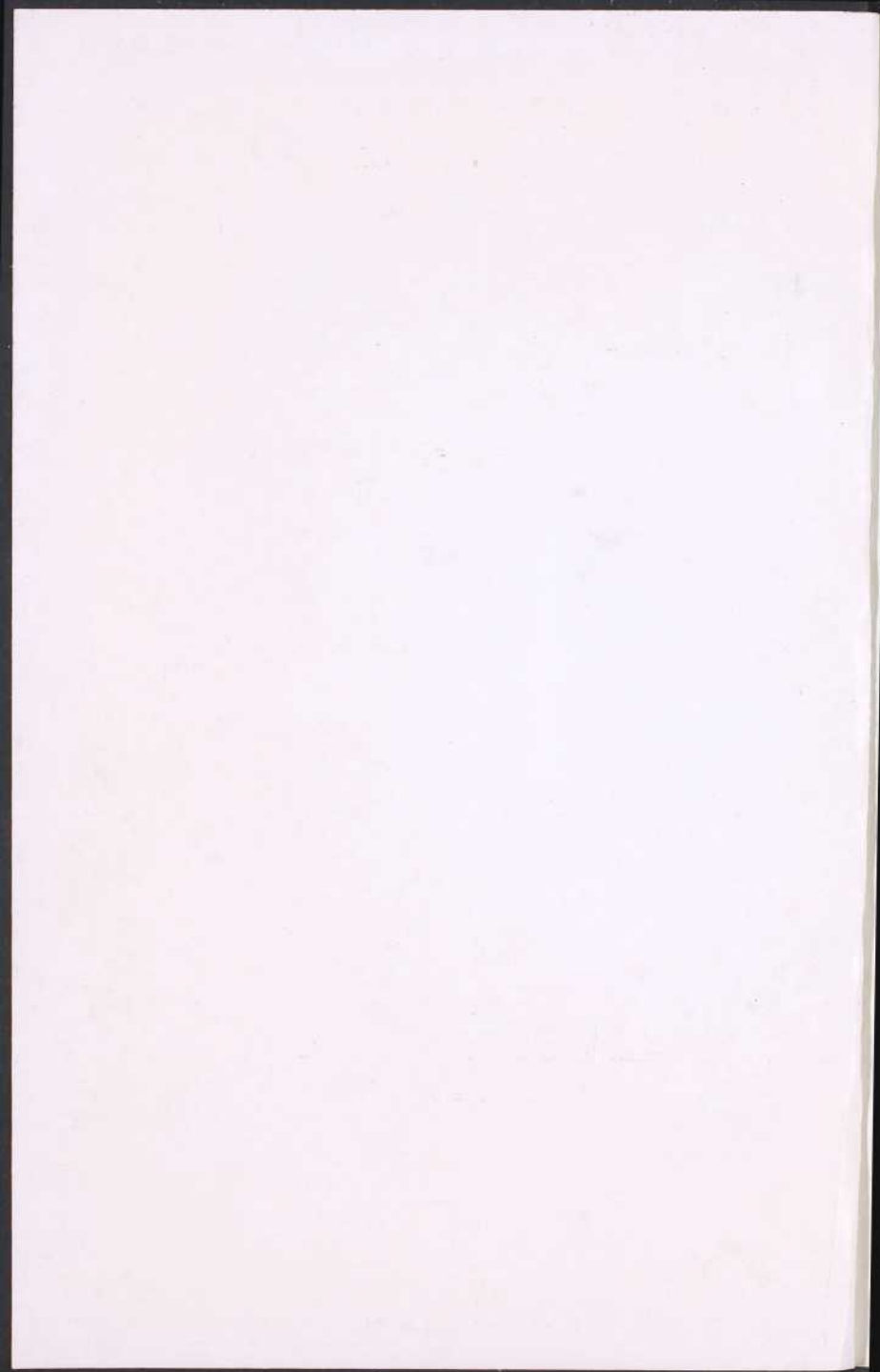
l'Abbé GEORGES ROBITAILLE

de la Société Royale du Canada

Notable Mere Marie de l'Incarnation Premiere Superieure des Ursulines de la France; qui apres avoir passé trente deux Ans dans le Siecle en des penitences extremes; huit ans au Monastere des Ursulines de Tours, dans la pratique d'une tres exacte pureté; et trente trois ans en Canada, dans un Zele incroyable pour la Conversion des Sauvages, est decedee a Quebec en odeur de Saintete le dernier d'Avril 1672, âgée de 72 Ans.

L. F. Robitaille del.

ÉDITIONS BEAUCHEMIN



SECRÉTARIAT DE LA PROVINCE
QUÉBEC.

25/1/43



TELLE QU'ELLE FUT



DU MEME AUTEUR

Saint Thomas d'Aquin.

Brochure de 20 pages. (Épuisé.)
Saint-Hyacinthe, 1924.

Études sur Garneau. Critique historique.

In-12, 256 pages. A la Librairie d'Action canadienne-française, Montréal. Première édition, 1929; deuxième édition (troisième mille), 1930.

Washington et Jumonville. Étude critique.

In-12, 70 pages. Edité au « Devoir », Montréal, 1933.

Montcalm et ses Historiens. Étude critique.

In-12, 245 pages. Chez Granger Frères, Montréal, 1936.







Mère Marie de l'Incarnation

Abbé GEORGES ROBITAILLE,
de la Société Royale du Canada

ELLE QU'ELLE FUT

ÉTUDES CRITIQUES SUR MARIE DE L'INCARNATION



BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

ÉDITIONS BEAUCHEMIN
MONTRÉAL
1939

Nihil obstat:

Chanoine IRÉNÉE GERVAIS,

censeur.

Joliette, 5 décembre 1938.

Imprimatur:

† JOSEPH-ARTHUR,
évêque de Joliette.

Joliette, 6 décembre 1938.

Tous droits réservés, Canada, 1939. — Copyright, 1939.

BX

4705

M2915RG2

1939

*A la douce mémoire
de celle qui m'a donné la vie.*



AVERTISSEMENT

Nous avons tenté de la voir telle qu'elle fut. Encore qu'une littérature abondante existe sur elle, sans doute il y aura toujours à ajouter si l'on veut que son règne s'étende et pénètre les diverses classes de la société au Canada et en France.

L'auteur définitif sera Dom Albert Jamet, dont l'ouvrage tiendra à peine en sept forts volumes de quatre ou cinq cents pages chacun. Ce n'est pas tout le monde — même parmi les intellectuels — qui pourra scruter ces trois mille pages, en extraire le contenu, et se l'assimiler. Déjà d'excellents esprits s'en plaignent et sont en quête d'un abrégé substantiel.

Il est vrai que Dom Claude Martin lui-même, fils de Claude Martin et de Marie Guyart de Tours, a pris soin d'écrire la Vie de la Vénérable Marie de l'Incarnation, en un énorme in-4°, publié à Paris en l'année 1677, exactement cinq ans après la mort de l'héroïne. Mais ce travail est introuvable

aussi bien que les Lettres de la Vénérable éditées par le même auteur en 1681. D'ailleurs, un ouvrage d'histoire écrit à la fin du XVII^e siècle ne peut être présenté tel quel au public de 1939. Il faut absolument que quelqu'un se charge de le rajeunir et de l'expliquer.

Charlevoix lui-même, dont la Vie de Marie de l'Incarnation a paru de 1724, ne peut remplir le vide. Le texte de cet excellent Jésuite est difficile à retrouver, et, lui aussi, il date.

Le chanoine P.-F. Richaudeau, qui a recommencé Dom Claude Martin en publiant et la Vie et les Lettres de la Vénérable Supérieure de Québec (à Tournai, en 1874 et 1876), a tout de même soixante années d'âge. Chaque génération a sa façon de concevoir les choses et aime une présentation contemporaine. Retenons surtout que le chanoine n'a pas apporté à ses éditions la rigueur scientifique voulue par les méthodes en honneur longtemps avant la fin du XIX^e siècle.

Parmi les tout modernes, nous possédons, facile d'accès, Henri Bremond, ce prêtre académicien, dont l'Histoire du sentiment religieux en France depuis les guerres de religion jusqu'à nos jours a fait voir aux lettrés et aux philosophes que les mystiques, à les bien regarder, se classaient parmi les âmes les plus intéressantes parce que les plus sincères, les plus riches, les plus capables de nous

instruire. Grâce à son ardent et persévérant plaidoyer, le monde des penseurs a enfin constaté que « la plus merveilleuse littérature d'introspection qui soit » avait été écrite par ces hommes ou ces femmes dont l'état mystique faisait le fond. Les deux cents pages écrites en 1923 par M. Bremond sur notre Marie de l'Incarnation ont remué tout un monde; elles restent le ramassé le plus vivant et le plus complet que nous ayons sur l'incomparable femme de 1639.

Sans doute, il y a eu l'abbé Henri-Raymond Casgrain (1831-1904), qui a présenté une Histoire de la Tourangelle, en 1864, mais, à cette date, l'abbé né à la Rivière-Ouelle était trop pris par des travaux d'imagination pour que ses histoires fussent vraiment scientifiques. Plus tard, en 1891 surtout, quand il donnera son Montcalm et Lévis, sans faire œuvre impeccable, du moins ses ouvrages auront plus de tenue critique.

Ni l'histoire qu'a tenté de faire d'elle l'abbé Léon Chapot (Paris, 1892), parce que manquant trop de vie et remplie de poncifs, ni celle qu'a présentée Mère Marie de Chantal (Paris, 1893), bien que supérieure à toutes les autres et malgré des pages vraiment neuves, ne sont en mesure de donner pleine satisfaction à ceux qui veulent commémorer le troisième centenaire de l'arrivée de Marie Guyart au pays du Canada.

Le dernier venu sur l'incomparable femme, la Marie de l'Incarnation de 1935, édité à Québec, écrit par une religieuse ursuline dont l'anonymat voile à peine la forte personnalité, est un livre recommandable à plusieurs points de vue. L'auteur a fait effort afin d'éviter les travers dont on charge d'ordinaire les religieuses qui se mêlent d'écrire. Elle a voulu être le moins possible « selon la formule » presque nécessairement en honneur dans les couvents de femmes, croit-on. Encore que religieuse cloîtrée, elle a pris soin de se renseigner aux sources; elle a cru faire œuvre pie en utilisant de longs mois, disons mieux, de longues années à la composition de son ouvrage; elle a abondamment consulté avant de livrer au public le fruit de son travail. Elle a bâti sur les textes qui fourmillent d'un bout à l'autre de l'ouvrage, et l'interprétation qu'elle nous en livre est généralement d'un esprit libre de préjugés et de coteries. La Mère Saint-Joseph, religieuse ursuline du monastère de Québec, — la nièce, croyons-nous, de Sir Thomas Chapais — a bien compris qu'il serait extrêmement maladroit et bien inutile de vouloir surfaire l'héroïne, de la représenter autre qu'elle n'est en sa vivante réalité. Et si cet amour du vrai n'a pas réussi à créer un ouvrage parfait, il a suffi à mettre debout une œuvre remarquable, solidement appuyée sur les écrits de la Vénérable, dont quelques pages pourraient sans doute être reprises, d'autres

avantageusement complétées, mais dont l'ensemble mérite l'approbation des plus sévères juges.

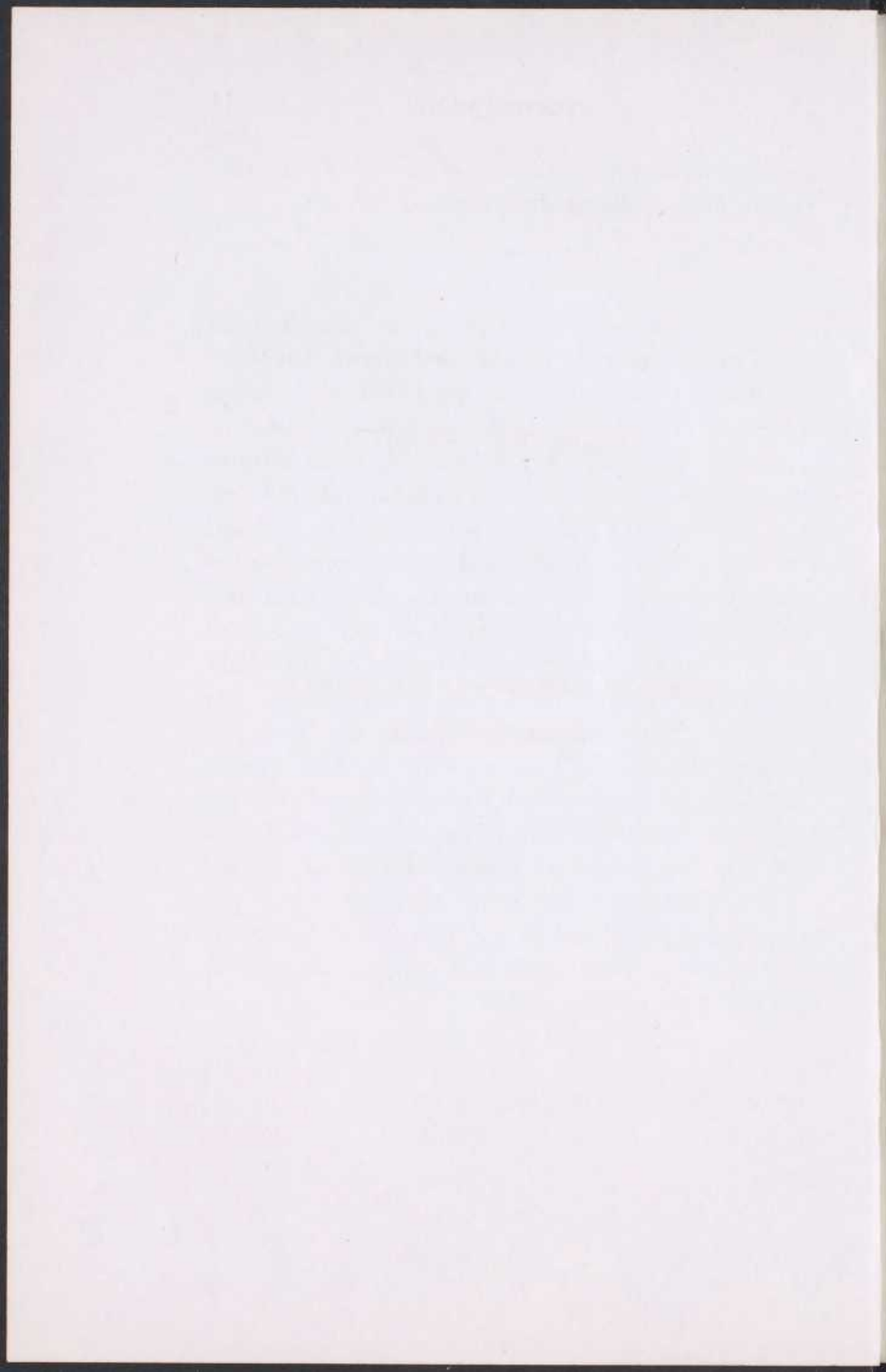
*

* *

Pourtant la matière est immense qu'offrent les écrits et l'histoire de la fille de Florent Guyart et de Jeanne Michelet, et aucun esprit au courant ne trouvera à redire que des travailleurs indépendants viennent aider à la diffusion de cette histoire et de cette doctrine transmises au monde par la Vénérable. Pour notre part, en examinant dans le détail les deux cent vingt-neuf lettres qui nous restent d'elle, en nous penchant sur les deux Relations qu'elle a écrites de sa vie, celle de 1633 et l'autre de 1654, en scrutant quelques-unes de ses Méditations (éditées dès 1681), nous avons recueilli des lumières spirituelles et historiques que nous ne soupçonnions pas. Et nous avons imaginé que le public instruit accueillerait avec bienveillance ces pages par lesquelles nous voudrions aider à découvrir un mystérieux et sublime visage de femme en quelques-uns de ses traits essentiels. Celui qui s'emploie à pareil travail n'est pas lent à apercevoir que Marie Guyart vaut que lui soit donnée la ferveur d'un intime effort.

G. R.

*En la fête de l'Épiphanie 1939,
à l'Épiphanie, P. Q., Canada.*



CHAPITRE PREMIER



MARIE DE L'INCARNATION D'APRÈS SA CORRESPONDANCE



Le grand moyen de comprendre les âmes d'élite: la correspondance. — Les deux cent vingt-neuf lettres de Marie Guyart, seconde image de sa vie. — Source inépuisable pour notre histoire. — Valeur littéraire de premier ordre. — Quelques longues lettres. — Les pires épreuves de la Vénérable. — Son humilité héroïque.

Rien ne fait pénétrer dans l'âme d'un homme ou d'une femme comme les lettres écrites par lui ou par elle. Cela ne serait pas vrai si toute une correspondance pouvait se surveiller, toujours, en toute occasion, à l'endroit de tous les correspondants. En fait cette vigilance est impossible. Il est d'ailleurs tout à fait certain que bien peu de personnages sont convaincus de la perfection de leur style ou de la hauteur de leur pensée au point de rédiger toutes leurs lettres en vue de la publication. S'il est un genre personnel et intime, où tout passe, c'est assurément celui de la lettre. La thèse alors devient évidente qui proclame la correspondance le thermomètre ou le baromètre des sentiments les plus profonds de l'âme, des plus secrètes pensées de l'esprit, des élans les plus mystérieux de l'être.

Et, après tout, n'est-ce pas la connaissance des âmes qui nous intéresse, qui nous ravit ou qui

nous bouleverse? et tout cela parce que cette connaissance nous éclaire sur nous-mêmes et nous instruit. Nous avons soif de lumière, de vérité, de certitude: les livres de théories ne nous ont pas satisfaits. Voilà pourquoi, voulant étancher notre soif, nous cherchons la vie dans les correspondances.

Et ce que j'énonce là, ce n'est pas une idéologie, c'est un principe basé sur les faits. Quelle impression différente ne crée pas dans nos esprits la lecture du *Pape* ou des *Soirées de Saint-Petersbourg* — quelque enthousiaste que l'on soit à l'endroit de Maistre — et la lecture des six tomes de la correspondance de l'ambassadeur du Roi de Sardaigne auprès de Alexandre Ier de Russie, tout au début du XIX^e siècle? Sainte-Beuve nous en avertit dans l'un de ses articles sur l'illustre Savoyard; il note l'injustice et l'incompréhension des critiques à son sujet, de ceux-là qui n'avaient pu lire la correspondance de l'homme de Chambéry. On avait jugé l'homme, en lisant ses doctrines, hautain, impassible, inexorable, inhumain. Or voilà que ses lettres authentiques nous font voir une âme d'une humanité exquise, un père qui a les gestes les plus caressants à l'endroit de ses enfants, un époux à qui l'absence d'une femme légitime et bien-aimée arrache des cris de douleur.

Et le cas n'est pas isolé. Sur Louis Veuillot on

peut faire la même observation. Et la Marquise de Sévigné, si nous prenons la peine de parcourir ses quatorze volumes de lettres, nous amène à une conclusion pareille.

Pourquoi n'en serait-il pas de même pour Marie de l'Incarnation? En tout cas, c'est un excellent moyen de contrôle que de lire les lettres de la Vénérable Mère; cette lecture nous est nécessaire pour la connaître dans son fond, pour l'aimer à plein.

*

* *

Que nous reste-t-il de la correspondance de Marie de l'Incarnation? Les deux cent vingt et une lettres déjà publiées à Paris par son fils Dom Claude Martin en l'année 1681, un volume in-4°, et dont le titre complet porte: « Lettres de la Vénérable Marie de l'Incarnation, première Supérieure des Ursulines de la Nouvelle-France, divisées en deux parties »: cent trente-deux lettres spirituelles, quatre-vingt-neuf lettres historiques. Deux cent vingt et une lettres, dont quelques-unes sont d'*amples lettres*, selon le mot de la Vénérable, c'est déjà quelque chose. Il s'en trouve de plus de vingt pages, c'est-à-dire d'environ six mille mots. Mais c'est dix à douze mille lettres que nous devrions posséder. En 1876, le chanoine Richaudeau,

aumônier des Ursulines à Blois, donnait une nouvelle édition de Dom Claude en deux volumes in-8° (Tournai, chez Casterman), et il présentait au public *huit lettres inédites*. « Il abandonnait la distribution artificielle de Dom Claude Martin en lettres spirituelles et en lettres historiques, pour adopter l'ordre (rationnel) de la chronologie. ». En fait, l'abbé Richaudeau a rendu un immense service en vulgarisant la correspondance de la Vénérable Mère, et en adoptant l'ordre rationnel de la chronologie, mais, au point de vue critique, son apport est plutôt mince. Ceux qui sont venus après le chanoine ne se gênent pas pour le constater. Peut-être appuient-ils avec une certaine cruauté.

« Trois fois seulement, écrit le Père Jamet, Richaudeau s'est douté de l'origine commune de lettres classées par le premier éditeur dans la section spirituelle et la section historique. D'ailleurs, Richaudeau n'en a tiré aucune conclusion pratique. Aucun contrôle, même le plus sommaire; aucun recours aux documents contemporains, même les plus accessibles. Nulle étude personnelle des pièces qu'il s'était chargé de rééditer, et du reste une idée plutôt confuse de leur importance. Des notes annoncées, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elles sont insignifiantes, quand elles ne sont pas erronées. Leur assurance naïve est un bon spécimen du manque d'esprit critique de leur auteur. »

Le révérend Père Dom Albert Jamet, comme l'on sait, travaille avec une persévérance inlassable à mettre debout une édition complète et définitive des Œuvres de Marie de l'Incarnation. Déjà nous avons en mains trois forts volumes. Le troisième commence la publication des lettres. Le volume se termine avec les dernières lettres de l'année 1644. A la page 30 de l'introduction à la correspondance, l'auteur indique où il puise. « Les sources que nous avons utilisées pour notre réédition de la correspondance de Marie de l'Incarnation sont les suivantes: *parmi les imprimés*, la *Vie de la V. Mère* (1677), par Dom Claude Martin, *les chroniques de l'ordre des Ursulines* (1673), *les Relations annuelles des Jésuites de la Nouvelle-France* (1640-1672), la *Vie de Dom Claude Martin*, par Dom Martène (1697), la *Revue critique d'histoire et de littérature* (1883). *Parmi les manuscrits*: les archives des Ursulines de Québec, celles de Mons en Belgique, celles du Carmel du Faubourg Saint-Jacques de Paris » (Carmel aujourd'hui à Clamart), et trois manuscrits isolés. Suit une note du R. Père Jamet, dont il faut absolument tenir compte, encore qu'elle ne soit guère réjouissante pour les archivistes canadiens.

« Dans son rapport sur les Archives de France relatives à l'histoire du Canada (Ottawa, 1911), un archiviste canadien, J.-Edmond Roy (1858-1913), — notez qu'il s'agit de l'auteur de l'*Histoire*

de la Seigneurie de Lauzon, en cinq tomes, publiée de 1897 à 1904 — avait relevé du nouveau sur la correspondance de Marie de l'Incarnation, dans un recueil de lettres des religieuses de Port-Royal, conservé à la Bibliothèque Nationale (Manuscrit 23, 481, f.fr.). Malheureusement, l'indication était erronée. Il s'agit seulement de la Sœur Marie-Dorothée de l'Incarnation Le Comte, correspondante de la Mère Arnauld.»

Et Dom Albert Jamet continue: « Nous n'avons pas à dresser ici la liste des pièces, lettres entières ou simples fragments, que nous avons recueillies dans *notre enquête*. Elle épuise, pour le moment, tous les documents qu'il a été possible d'atteindre, mais *les articles en sont peu nombreux*. Tous, sauf les lettres tirées des archives des Ursulines de Québec et du Carmel de l'Incarnation, sont connus, quoique à peu près oubliés dans les publications où ils ont été édités. Nous les rééditons sur les originaux. »

Le Révérend Père a parfaitement saisi l'impossibilité dans laquelle il se trouvait de réaliser le rêve d'Eugène Grisé¹: « restituer à l'aide de tous les autographes subsistants la physionomie véritable de ses lettres, et nous rendre les passages omis par leur première publication. » L'auteur de

1. *La Vénérable Marie de l'I. Supplément à sa correspondance*. Paris, chez Savaète, s. d., p. 4.

la nouvelle édition des « Écrits spirituels et historiques de Marie de l'Incarnation » assure fermement que « nul n'y peut penser qui a le moindre souci de l'objectivité. Notre tâche sera résolument moins ambitieuse, mais plus positive. Elle portera moins sur l'expression des choses que sur leur substance. Nous nous proposons par un examen minutieux des pièces de la collection de Dom Claude Martin, de rendre aux lettres de Marie de l'Incarnation telles qu'elles nous sont parvenues, non leur véritable physionomie (leur exactitude matérielle), mais leurs raisons de nous inspirer confiance dans leur teneur essentielle, ce que nous pourrions appeler leurs titres de créance. »

*

* *

Dom Claude Martin déclarait déjà dans l'*Avertissement* aux lettres de sa mère qu'elles « étaient une seconde image de sa vie. L'on y verra la conduite de son oraison et les degrés par lesquels elle est montée à une contemplation si haute. Son union continuelle avec Dieu s'y découvrira » : combats et victoires, élévations et abaissements, de même que les divines caresses de son Époux et ses apparents abandons, toutes ses épreuves y sont inscrites en grosses lettres. Avec cela toute la doctrine mystique et spirituelle, basée sur son

expérience. Quelquefois c'est *le trésor caché dans le champ*. Sa grâce principale, qui est son union intime et continuelle avec Dieu, jamais on ne surprend la Vénérable à s'en écarter. Et le fils nous assure que l'on ne peut lire les lettres de sa mère « sans être parfumé de son odeur, sans entrer dans la communication de son esprit. »

C'est qu'en effet Marie Guyart pénètre ses écrits, mais encore plus ses lettres que tout le reste, d'une ardeur, d'un souffle incomparables. Sans doute, on y trouve un arsenal d'arguments et de faits extrêmement précieux pour le détail et la confirmation de l'ensemble de notre histoire; mais ce ne serait rien ou presque rien, si la correspondance ne formait un tout extrêmement riche, et si, malgré cette extraordinaire variété de choses, on n'y voyait pas apparaître un écrivain dont la maîtrise est évidente. Sous son apparence fort décousue et son extraordinaire variété, cette correspondance « procède d'un écrivain maître de soi qui peut s'égarer pour son plaisir et se distraire pour le nôtre, mais qui garde, au fond de son oreille velue, la résonance de la note clef ». Il y a là, comme on aime à dire aujourd'hui, quelques motifs nerveux, « qui reviennent à maintes reprises, leitmotiv (motifs conducteurs) obsédants, qui relient, en les éclairant, d'immenses morceaux épars et qui, écla-

tant avec force dans le *finale*, donnent à cette immense symphonie son accent et son unité». (André Lamondé, sur *Montaigne*.)

L'abandon à la Providence, la soumission à la volonté divine, me paraît encore plus l'idée centrale de l'œuvre que le Canada désiré, et même possédé. Une fois ce principe essentiel proclamé, parfaitement établi en thèse et en fait, insinué partout, le Canada devient la terre promise, le Paradis terrestre pour Marie de l'Incarnation. Pour elle sans doute, en un certain sens, tout lui a été donné en fonction du Canada, en dépendance nécessaire du Canada, selon le mot du savant Bénédictin de France. « L'entrée dans la vie mystique, les dons de contemplation, le mariage spirituel, n'étaient pour elle que préparation et formation. Elle l'avait ignoré » jusqu'au mois de mars 1635. « Une dernière lumière vient de lui montrer quelle logique divine rigoureuse enchaîne toutes ses grâces et tous les appels successifs qui se sont fait entendre à son cœur, pour les faire converger et les faire aboutir dans l'appel à la vie apostolique sur une terre étrangère, dans la grâce de la vie missionnaire, non seulement d'intention, mais encore d'effet. » Et le Bénédictin de la Congrégation de France de conclure: « Le Canada, manifesté comme la mission étrangère où la contemplative qu'elle est

devra répandre la surabondance de sa vie intérieure, le Canada désiré, le Canada enfin possédé, est pour Marie de l'Incarnation la clé de sa vocation. »

Oui, sans doute, cette thèse peut se soutenir. Mais il n'empêche que la vie de cette contemplative peut se comprendre et s'expliquer par la seule grâce intérieure de Dieu; qu'après tout, l'union à Dieu, la soumission à Dieu, l'abandon à Dieu, n'appelle pas nécessairement le Canada; il n'empêche que les plus sublimes accents de notre héroïne, les cris les plus pénétrants de son âme, font abstraction de la terre qui les entend, et ne supposent que Dieu et l'âme, le Créateur face à sa créature. Et par ce côté, Marie de l'Incarnation se place tout près des génies universels qui sont déjà nés en 1639, et qui feront rayonner la France du XVII^e siècle par tout le monde civilisé et dans tous les siècles à venir, par leur riche nature, par leur ardeur conquérante, par leurs très hautes pensées.

*

* *

Cette correspondance nous livre une âme, elle nous révèle une forte personnalité. Il n'y a pas à y contredire, nous sommes en face d'une femme

dont on peut penser qu'elle possédait *les parties essentielles de l'artiste*. Cette Mystique de première grandeur portait en elle tous les éléments de l'art; l'idée, la vision intellectuelle des choses, la méditation profonde, le contact avec la vie, qui niera que notre Vénérable Mère ait possédé cela? Son art est véritable parce qu'elle n'a pas simplement cherché à reproduire la nature, brutalement, adéquate-ment, mathématiquement. Certes, Marie de l'Incarnation a mis dans ses œuvres le réalisme nécessaire; mais elle y introduit l'idéalisme obligatoire à toute œuvre d'art, elle a jeté sur la réalité cet éclat qui en montre la valeur. Elle ne s'est pas contentée de peindre les traits extérieurs des événements qu'elle narre. Elle a recherché « l'essence qui se cache sous les incorrections de la nature, cette essence impatiente de triompher des entraves, d'apparaître dans toute la beauté pour laquelle elle se sent créée, de reproduire le type qui est en Dieu ». Vous vous souvenez du passage où saint Paul nous a peint « la créature subissant, malgré elle, le joug de la corruption, soupirant après la délivrance, attendant, dans la douleur et les angoisses de l'enfement, l'heure de la rénovation » (Janvier). C'est un peu cela que Marie Guyart a compris et réalisé.

On peut dire, sans exagération, que Marie de l'Incarnation a eu le privilège « d'apercevoir sous les phénomènes et sous les actes extérieurs, les desseins éternels ». Elle a partagé avec les artistes

la perspicacité requise pour pénétrer dans le cœur des objets, « pour démêler, avec promptitude et délicatesse, les intentions secrètes qui les meuvent, les caractères qu'ils voudraient développer en eux-mêmes ». Elle a vu mieux que les autres au fond de la créature ce qu'elle voulait être; elle a cherché à exprimer à sa façon dans son verbe intérieur et dans sa prose limpide la beauté du monde; elle a arraché quelque peu l'univers à la servitude douloureuse de la matière, « elle a marqué au front les créatures du signe d'honneur qu'elles attendent, elle a, en une certaine façon, fait apparaître d'avance une nouvelle terre et de nouveaux cieux ». (Janvier.)

Je ne dis pas qu'elle a atteint la perfection *dans son œuvre*, second élément de l'art, ni la perfection absolue, ni la perfection relative. Au point de vue ART, je ne voudrais pas risquer de comparer son œuvre à celle des maîtres grecs ou latins. Je me garde bien de croire qu'elle vaut Bossuet. Tous ses ouvrages ensemble n'ont ni l'étendue, ni la suite, ni le fini des ouvrages d'un Jean de la Croix ou d'une sainte Thérèse. Mais, sous toute réserve et sans engager personne, je la placerais tout à côté du *Montaigne* de 1580. (Ne songez pas au *Montaigne* de 1588, ni à l'édition posthume de 1595.) Et même, aux *Essais* publiés par l'auteur en 1580, j'enlèverais son apparent scepticisme et une certaine dose de gravelure. Bien sûr, elle aurait applaudi,

si elle l'eût connu, ce passage capital des *Essais* qui, à lui seul, établirait la sincérité du croyant Montaigne malgré toutes les dangereuses gageures ou les audacieux défis du fils de Pierre Eyquem et d'Antoinette de Louppes. « Le nœud qui devrait attacher notre jugement et notre volonté, qui devrait éteindre notre âme et joindre à notre Créateur, ce devrait être un nœud prenant ses replis et ses forces non pas de nos considérations, de nos raisons et passions, mais d'une étreinte divine et surnaturelle, n'ayant qu'une forme, un visage et un lustre, *qui est l'autorité de Dieu et sa grâce.* » (*Essais*, livre II, ch. 12.) Enfin, pour dire toute ma pensée, je lui trouve des ressemblances avec Pascal et surtout avec Saint-Simon.

Mais il y a de si belles fresques dans l'œuvre de Marie de l'Incarnation, elle y a mis tant de lumière, l'idée y transperce avec tant de netteté et si positivement qu'elle s'impose à l'esprit, qu'elle en devient sensible, populaire même. Elle vulgarise les idées profondes et les principes abstraits, souvent avec magnificence. C'en est assez, *admirons l'artiste qui nous révèle le vrai et sa splendeur.*



Cette conférence n'en est, pour ainsi dire, qu'à son prélude; on me ferait un mortel reproche de

ne pas justifier par quelques exemples les assertions de ce long début.

Que dites-vous de cette page datée du 29 septembre 1642, et qui a fait écrire à M. André Bellessort: « Quand la chère femme parle des sauvages, les tableaux brillants naissent tout naturellement sous sa plume. »

« Comme le grand fleuve de Saint-Laurent a été cette année tout plein de glaces, il a servi de pont à nos sauvages, et ils y marchaient comme sur une belle plaine. Nous eûmes toute la satisfaction possible, la veille et le matin du saint jour de Pâques, de les voir accourir à perte d'haleine pour se confesser et communier. Comme nous sommes logées sur le bord de l'eau, ils aperçurent quelques-unes de nous et s'écrièrent: « Dites-nous si c'est aujourd'hui le jour de Pâques, auquel Jésus est ressuscité? Avons-nous bien compris notre Massinahigan? » (C'est un papier où on leur marque les jours et les lunes.) « Oui, dites-nous, mais il est tard et vous êtes en danger de ne point entendre la messe. » A ces mots, ils commencèrent à courir au haut de la montagne et arrivèrent à l'église, où ils eurent encore le temps de faire leurs dévotions. Ils étaient altérés comme des cerfs du désir d'entendre la Messe et de recevoir le Saint Sacrement, après en avoir été privés près de quatre mois.

On les voyait venir par troupes en notre église pour faire leurs prières et rendre leur première visite au Saint Sacrement, et nous prier de les aider à rendre grâce à Dieu de ce qu'il les avait gardés durant leur chasse qu'il leur avait donnée très bonne.»

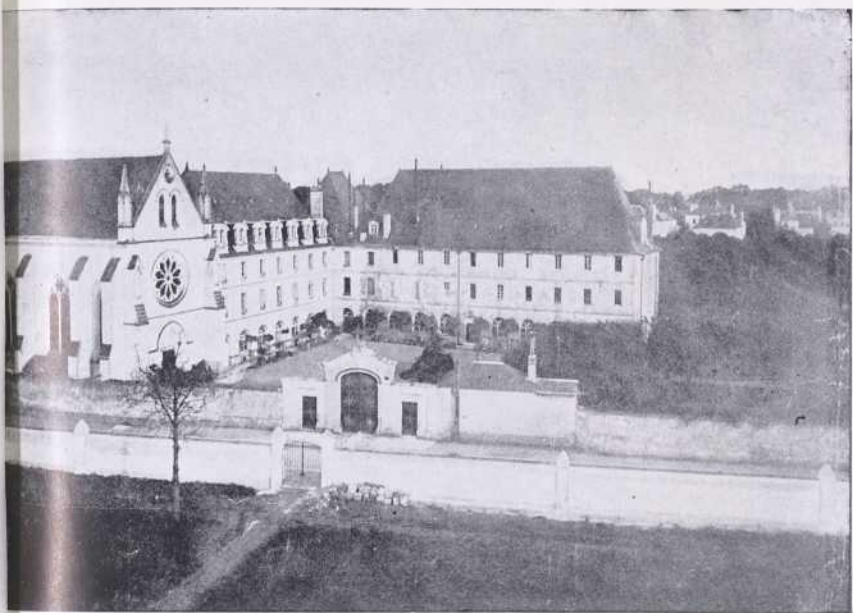
« Ces voix de la France et de l'Amérique sauvage, qui, dans le clair matin de Pâques 1642, montent, s'appellent, se répondent par-dessus les glaces du Saint-Laurent, quel bel arc-en-ciel jeté entre les âmes. Quelle promesse d'alliance et d'avenir. Il me semble que je les entends. » — Ainsi parle l'auteur des *Reflets de la Vieille Amérique* de 1923.

Mais l'histoire de *la femme sauvage qui se délivre des mains des Iroquois* est délicieuse de sain réalisme, de moralité et de vérité. (Année 1647.)

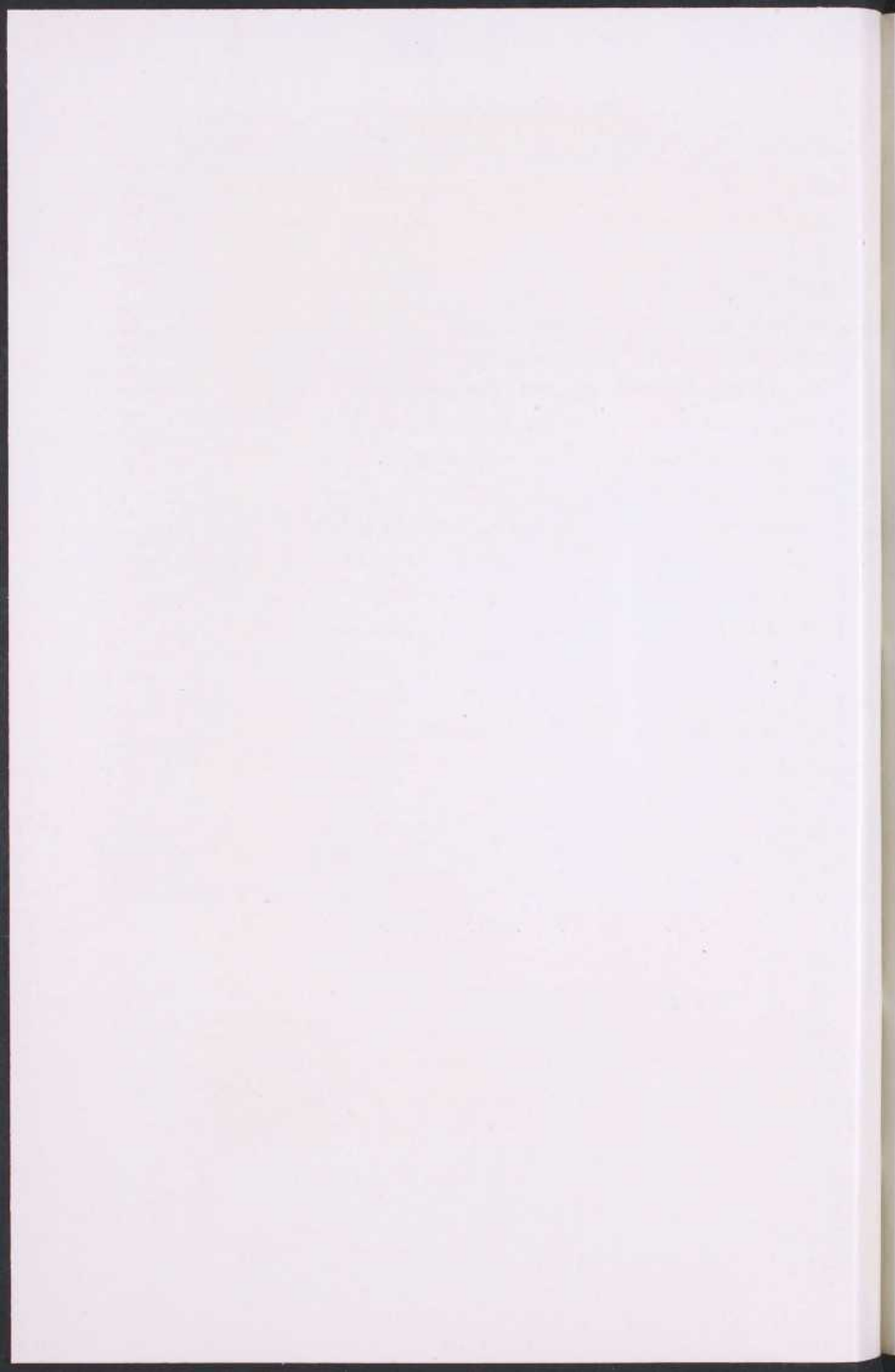
« Les Iroquois avaient encore d'autres prisonniers, entre lesquels il y avait une femme qui fit un coup bien hardi. Il y avait plusieurs jours que ces barbares la traînaient après eux avec leur inhumanité ordinaire. Durant la nuit ils l'attachaient à quatre pieux fichés en terre en forme de croix de saint André, de crainte qu'elle ne leur échappât. Une certaine nuit, elle sentit que le lien d'un de ses bras se relâchait; elle remua tant qu'elle se dégagea. Ce bras étant libre délia l'autre

et tous deux détachèrent les pieds. Tous les Iroquois dormaient d'un profond sommeil, et la femme qui avait envie de se sauver marchait par-dessus, sans qu'aucun s'éveillât. Étant prête de sortir, elle trouva une hache à la porte de la cabane; elle la prend et transportée d'une fureur de sauvage, elle en décharge un grand coup sur la tête de l'Iroquois qui était proche. Cet homme, qui ne mourut pas sur l'heure, remua et fit du bruit qui éveilla les autres. On allume un flambeau pour voir ce que c'était. Trouvant un homme noyé dans son sang, on cherche l'auteur de ce meurtre; mais quand on eut vu que la femme s'était échappée, on crut qu'il n'en fallait pas chercher un autre. Les jeunes gens courent après, mais en vain, *car elle s'était cachée dans une souche creuse qu'elle avait remarquée le jour d'auparavant*, comme étant proche de la cabane. Elle entendait de là tout le bruit que faisaient ces barbares sur la mort de leur camarade. Mais ce tumulte étant apaisé et les gens qui la cherchaient étant allés d'un côté, elle s'encourut de l'autre.

Le jour étant venu, ils allèrent tous de côté et d'autre pour tâcher de découvrir ses vestiges; *ils les trouvèrent* et quelques-uns d'eux la poursuivirent deux jours entiers avec tant de diligence qu'ils vinrent jusqu'au lieu où elle était. Elle se croyait déjà morte ne sachant plus où se cacher. *Elle rencontre un étang où les cas-*



Ancien monastère des Ursulines à Tours



tors faisaient leur fort. Ne sachant plus où aller, elle se jette dedans, y demeurant presque toujours plongée et ne levant la tête que de fois à autre pour respirer, en sorte que, ne paraissant point, les Iroquois désespérèrent de la trouver et s'en retournèrent au lieu d'où ils étaient partis. Se voyant en liberté *elle marcha trente-cinq jours dans les bois sans autre habit qu'un morceau d'écorce dont elle se servait pour se cacher à elle-même, et sans autre nourriture que quelques racines avec des groseilles et fruits sauvages qu'elle trouvait de temps en temps.* Elle passait les petites rivières à la nage; mais, pour traverser le grand fleuve, elle assembla des bois qu'elle arracha et les lia ensemble avec des écorces dont les sauvages se servent pour faire des cordes. Étant plus en assurance de l'autre côté du fleuve, elle marcha sur ses bords sans savoir où elle allait jusqu'à ce qu'ayant trouvé une vieille hache, elle se fit un canot d'écorce pour suivre le fil de l'eau. *Elle rencontra des Hurons qui allaient à la pêche,* mais ne sachant s'ils étaient amis ou ennemis, elle se jeta aussitôt dans le bois, outre qu'étant toute nue, elle avait honte de paraître à la vue des hommes; car il faut remarquer que les femmes de cette Amérique, quoique sauvages, sont fort pudiques et honnêtes. Voyant qu'elle approchait des habitations, elle ne marcha plus que la nuit, afin de ne pas paraître nue. *Sur les dix heures du soir,*

elle découvrit l'habitation française des Trois-Rivières, et au même temps elle fut aperçue de quelques Hurons qui coururent après elle pour savoir qui elle était. Elle s'enfuit dans le bois; ils la suivent; elle crie qu'ils n'approchent pas, parce qu'elle était nue, et qu'elle s'était ainsi sauvée des mains des Iroquois. Un Huron lui jette son capot avec une espèce de robe dont elle se couvrit, et ensuite elle se fit connaître et leur raconta toutes ses aventures. Ils la menèrent aux Trois-Rivières, où les Français lui firent mille bons traitements, dont elle était si surprise qu'elle ne pouvait quasi croire que les biens qu'on lui faisait fussent véritables, n'ayant jamais vu dans les nations sauvages qu'on traitait de la sorte une personne inconnue. Elle n'avait jamais vu de Français; elle avait seulement ouï dire qu'ils ne faisaient de mal à personne et qu'ils faisaient du bien à tout le monde.»²

« On ne peut en douter: la femme qui écrit ainsi au courant de la plume a l'imagination prise par ce qu'elle raconte et le vit en le racontant.

2. Lettre de l'année 1647, dans Richaudeau, t. I. p. 347. Dans cette 81^e lettre éditée par le chanoine Richaudeau, en 1876, la Vénérable mère raconte à son fils la rupture de la paix par les Iroquois à la fin de 1646, la mort du R. P. Jogues, les progrès de l'Évangile. *L'histoire de la sauvagesse* que nous venons de lire est parmi les *exemples de vertu* cités à la fin de l'ample lettre de 25 pages.

Elle ne fait pas de l'art; elle ne cherche pas ses effets; elle n'hésite pas à répéter les mots. Mais l'émotion communique à son style dru, sans apprêt, n'appuyant que sur l'essentiel, un mouvement qui nous entraîne. Elle ne craint pas d'employer les mots propres. Elle ne transige pas avec la vérité, si désobligeante ou si repoussante qu'elle puisse être... Et ces récits d'où se détachent tant de figures restées vivantes, étincellent d'expressions spontanées, de formules saisissantes où se marque le don du grand écrivain.» (André Bellessort.)

*

* *

Si je ne craignais d'abuser de votre attention, je citerais en son entier, comme troisième document servant à établir de façon définitive le talent littéraire de Marie de l'Incarnation, la célèbre lettre qui raconte *la nuit de ripailles chez les Iroquois*³.

« Une troupe d'Iroquois forma une conspiration de massacrer tous les révérends Pères et tous les Français de leur maison et de la garnison. C'était un ouvrage des démons enragés de ce qu'on leur arrachait tant d'âmes. Ce dessein barbare eût été

3. Lettre du 4 octobre 1658, Richaudeau, t. 2, p. 128 et ss.

réussi sans doute, si un Iroquois chrétien n'en eût averti les Pères en secret... Les Pères donnèrent aussitôt avis en ces quartiers (Québec) de ce qui se passait, pendant qu'ils cherchaient les moyens de se sauver. Cela leur était assez difficile, ne le pouvant faire sans canots; mais... (comme) ils n'en pouvaient faire sans le secours des sauvages, ils prirent la résolution de faire de petits bateaux semblables à ceux de notre Loire. L'on y travaillait sans cesse dans le grenier, et cependant l'on donna avis aux Pères qui étaient dispersés en mission, de se trouver à jour nommé. Il est à remarquer que, depuis le matin jusqu'au soir, la maison des Pères était continuellement pleine de monde, à cause du grand abord des nations iroquoises. C'était là que se tenait le conseil des Anciens, et, le jour désigné pour partir, il devait s'y faire une assemblée générale extraordinaire des sauvages. *Afin de les surprendre, on s'avisa de leur faire un festin.* A cet effet, un jeune Français, qui avait été adopté par un fameux Iroquois, et qui avait appris leur langue, dit à celui qu'il appelait son père qu'il avait songé qu'il fallait qu'il fît un festin à tout manger, et que, s'il en restait un seul morceau, infailliblement il mourrait. « Ah! répond cet homme, tu es mon fils, je ne veux pas que tu meures; fais-nous ce festin, nous mangerons tout. » Les Pères donnèrent les porcs qu'ils faisaient nourrir, pour en conserver l'espèce dans le pays, et afin

de vivre en partie à la française. Ils donnèrent les provisions qu'ils avaient d'outardes, de poissons et autres, et tout cela joint à ce que le jeune Français avait pu avoir d'ailleurs, fut mis en de grandes chaudières, pour préparer le banquet à *la mode des sauvages*.

« Tout étant prêt, ils commencèrent à manger pendant la nuit; ils se remplirent de telle sorte qu'ils n'en pouvaient plus. Ils disaient au jeune homme qui faisait le festin: « Aie pitié de nous, envoie-nous reposer. » L'autre répondait: « Je mourrai donc. » A ce mot de mourir, ils se crevaient de manger, afin de l'obliger. Il faisait en même temps jouer les flûtes, trompettes, tambours, afin de les faire danser et de charmer l'ennui d'un si long repas. Cependant les Français se préparaient à partir. Ils faisaient descendre les bateaux, et embarquer tout ce que l'on avait dessein d'emporter, et tout cela se fit si discrètement qu'aucun sauvage ne s'en aperçut. Tout étant disposé, l'on dit au jeune Français qu'il fallait adroitement terminer le festin. Alors il dit à son père: « C'en est fait, j'ai pitié de vous, cessez de manger, je ne mourrai pas. Je m'en vais faire jouer d'un doux instrument pour vous faire dormir, mais ne vous levez que demain bien tard; dormez jusqu'à ce qu'on vienne vous éveiller pour faire les prières. » A ces paroles, on joua d'une guitare,

et aussitôt les voilà endormis du plus profond sommeil. Alors les Français, qui étaient présents, se séparèrent, et vinrent s'embarquer avec les autres, qui les attendaient. Remarquez, s'il vous plaît, que jamais le grand lac ou fleuve n'avait porté de bateau, à cause des sauts et rapides d'eau qui s'y rencontrent; et même, pour le traverser, il fallait porter les canots et le bagage avec beaucoup de peine. Il survint encore un nouvel accident, savoir que le lac commençait à geler. Cependant les bateaux de nos fugitifs voguaient avec une vitesse non pareille parmi tous ces périls, et entre les bancs de glace qu'ils avaient des deux côtés. Ils se suivaient tous en queue, parce que, la rivière étant prise, il fallait suivre le premier, qui ouvrait le chemin. Enfin, par un secours de Dieu, que l'on estime miraculeux, ils se sont rendus en dix jours de temps à Montréal.»⁴ Cette lettre du 4 octobre 1658 raconte toute la conjuration des Iroquois contre les Français qui eut lieu, semble-t-il, en avril 1658.

4. Les jésuites ont raconté dans leurs *relations* la même aventure, avec plus d'exactitude, peut-être, mais moins de brio. «Le 3 avril 1658, nous étions à Montréal d'où les glaces n'étaient parties que le jour même; le 17, nous étions aux Trois-Rivières et le 23 à Québec.» *Relation* de 1658. Richaudeau ajoute dans une note, t. 2, p. 133: «Marie de l'Incarnation s'est trompée en disant que les fugitifs mirent dix jours pour rejoindre Montréal; ils en prirent quatorze; elle paraît avoir ignoré l'accident où trois hommes furent noyés.»

*

* *

Personne ne s'avisera de penser que nous sommes loin de l'histoire du *Sentiment religieux au Canada*. Nous voulons précisément savoir comment se comportent les âmes qui appartiennent vraiment à Dieu, dans les diverses circonstances de la vie, face aux multiples événements qui se présentent. Il n'est certes pas indifférent de s'en assurer, si l'on veut poser les pierres d'attente à l'endroit de la grande histoire que, quelque jour, un génie bien canadien écrira à la gloire de l'Église catholique dans l'Amérique du Nord, et dont l'un des plus importants chapitres traitera du sentiment religieux. Pour parler de Marie de l'Incarnation, il faut la connaître tout entière, dans ses sentiments les plus intimes et les plus divers; il faut noter les réactions, les impressions que font sur elle les événements ou les objets qui sembleraient les plus étrangers à sa vie religieuse. Savoir que la supérieure de Québec, si pressée, utilise de longues heures à raconter à son fils, l'austère Bénédictin, l'arrivée des sauvages pour leurs Pâques, les industries qu'emploie une pauvre femme sauvage pour se tirer des mains de ses plus cruels ennemis, la façon si ingénieuse et si pleine d'humour dont s'y prend le fils adoptif du fameux Iroquois pour se libérer lui-même et ses compatriotes de l'horrible

carnage, — en vérité rien ne nous instruit davantage sur la vie de l'esprit en Marie de l'Incarnation, rien ne nous dit mieux *la pente* de son cœur. Nous savons par ces lettres — et les nombreuses autres qui leur ressemblent — que les plus saints parmi les hommes, même les femmes cloîtrées, croient assurer leur salut en suivant leur inclination littéraire, et qu'elles ne doivent pas toujours cacher l'esprit que Dieu a mis en elles, mais qu'elles peuvent ou même qu'elles doivent faire servir leur génie particulier au salut du monde, à gagner les âmes, à les attirer, à les encourager.

« Une telle femme, souple et volontaire, rieuse et grave, ne trahit pas vite sa propre vérité, infiniment riche et diverse. » Grâce à ces quelques lettres, « nous sentons que cette haute mystique est *une vraie femme*. »

Nous savons qu'elle écrit à ravir. Goût exquis, aisance parfaite, primesaut, fermeté, que lui manque-t-il ? « Elle a le sûr instinct du génie, le bon sens, souvent l'éloquence. Elle a le besoin de plaire à ses correspondants, de les gagner à ses vues : coquetterie involontaire, faiblesse peut-être, mais charmante. »

Ces remarques de l'abbé Bremond sont si vraies qu'elles cadrent avec cette observation du Père Charlevoix, dont la *Vie de Marie de l'Incarnation* est bien près d'être un chef-d'œuvre. Dans sa prime jeunesse, « un certain engouement et un air gai,

qu'on remarquait en elle, avait donné sujet de croire qu'elle n'était pas faite pour la vie du cloître ». Elle s'accuse fréquemment d'avoir cédé à ce penchant d'amabilité. « Deux fois, dans le siècle, je m'amusai à de certaines complaisances, qui tenaient de l'esprit de nature, et sous l'ombre du bien, j'y croupis quelque temps, enfin, si la bonté de Dieu ne m'en eût tirée, j'aurais étouffé l'esprit de grâce qui me conduisait si amoureusement. »⁵

*

* *

Voulez-vous une lettre qui nous la présente sous toutes ses faces? qui nous la montre affectueuse au suprême à l'endroit d'une jeune fille de vingt-deux ans qu'elle avait rencontrée, sans doute, à Paris, en mars 1639, qu'elle entretient pendant dix pages, à laquelle elle donne les conseils de la plus haute vie surnaturelle, qu'elle met au courant d'une des plus grandes épreuves subies au Canada?

Entendez ce début affectueux. C'est, comme elle ose dire, *la lettre du cœur*. A Mlle de Luynes, qui devait décéder en 1646, à 26 ans d'âge⁶. La lettre est datée du 29 septembre 1642.

5. *La Vie de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation* par Dom Claude Martin, 1677, Paris, Billaine. P. 411. Cf. H. Bremond, ouvrage cité, p. 114.

6. Jamet, t. 3, pp. 296 et 297.

« Mademoiselle,

« Je salue votre cœur dans le Cœur très aimable de notre divin Jésus. Je ne puis douter que ce divin Sauveur ne vous possède, puisque vous voulez être cachée en lui: *c'est pourquoi je vous y cherche, je vous y trouve, je vous y vois, je vous y aime et vous y chéris*⁷. Que vous dirai-je davantage? Je voudrais pouvoir enfermer mon cœur en cette lettre pour vous confirmer l'amour qu'il a pour vous. Cette protestation est encore trop faible pour dire ce qui en est; il faut que notre cher Sauveur le dise lui-même, puisqu'il n'y a que lui seul qui le puisse faire. Je lui ai rendu et lui rends tous les jours mes humbles actions de grâces pour les biens qu'il vous fait. Votre lettre me les fait savoir; le R. P. de la Haye, qui en est vivement touché, me les confirme, et le doux sentiment que Dieu me donne lorsque je lui parle de vous, me

7. Cela rappelle un peu la lettre de la marquise de Sévigné, que nos humanistes savent par cœur, et qui a été adressée à Coulanges, le lundi 15 décembre 1670. Naturellement Madame de Sévigné, y va de façon plus torrentielle. Il n'y a que Gambetta pour égaler la marquise en pareille évolution.

« Je m'en vais vous mander la chose la plus étonnante, la plus surprenante, la plus merveilleuse, la plus miraculeuse, la plus triomphante, la plus étourdissante, la plus inouïe, la plus singulière, la plus extraordinaire, la plus incroyable, la plus imprévue, la plus grande, la plus petite, la plus rare, la plus commune, la plus éclatante, la plus secrète, jusqu'aujourd'hui,

les dit si vivement, que je ne puis douter de l'amour qu'il vous porte.

« *C'est ici la lettre du cœur; car mon autre qui vous parle de ce qui est arrivé en cette nouvelle Église, peut être commune et communiquée. Je ne puis exprimer, Mademoiselle, la consolation que j'ai reçue, lisant celle dont il a plu à votre bonté de m'honorer; mais en même temps elle me donne un puissant motif pour supporter les croix et les travaux qui se présentent ici à tout moment. Comme vous me dites les secrets de votre cœur, je vous dirai aussi les secrets du mien, qui a une facilité entière à s'ouvrir à votre égard. Non, mon affection ne vous peut rien celer, et je croirais offenser la sincérité de la vôtre, si j'usais de réserve quand je communique avec vous, quoique je sois la créature du monde la plus indigne de la bienveillance dont il vous plaît de m'honorer. Mais que la gloire soit à notre Maître, de qui dérivent*

la plus brillante, la plus digne d'envie: enfin une chose dont on ne trouve qu'un exemple dans les siècles passés, encore cet exemple n'est-il pas juste; une chose que l'on ne peut pas croire à Paris (comment la pourrait-on croire à Lyon?); une chose qui fait crier miséricorde à tout le monde; une chose qui comble de joie Mme de Rohan et Mme d'Hauterive; une chose enfin qui se fera dimanche, où ceux qui la verront croiront avoir la berlue; une chose qui se fera dimanche, et qui ne sera peut-être pas faite lundi.» (Année 1670. Projet de mariage de Mlle de Montpensier et du duc de Langun. P. 23 des *Lettres Historiques* de Mme de Sévigné, 1934.)

tous les biens, de ce qu'il lui a plu incliner votre cœur à l'endroit d'un si pauvre sujet. »

Peut-on vraiment être plus aimable à l'endroit de ses correspondants? Sans doute, ce début n'est pas travaillé; mais quelle richesse de sentiments! Quelle profonde affection pareil discours suppose!

Puis vient le conseil sur la conduite particulière que doit tenir Mlle de Luynes pour son intérieur:

« J'ai été étonnée d'apprendre que vous étiez encore aux Ursulines de Saint-Denis, mais votre lettre m'en apprend la cause, et je vois que c'est la gloire de notre bon Dieu qui vous y retient. Le R. P. Le Jeune, qui a eu l'honneur de vous y voir, en a été extrêmement édifié, et m'a chargée de vous dire que le mouvement qu'il a pour vous, et qui le touche vivement pour votre sanctification, est que vous devez présenter votre cœur à Dieu comme une table vide de tout, afin que sa bonté y écrive ses saintes et divines volontés, et que, le laissant faire, il est assuré qu'il vous enseignera et fera connaître ce qu'il veut de vous... »

Mais voilà autre chose: ce sont des révélations sur le caractère de Madame de la Peltrie, sur sa façon de comprendre et d'agir. Après avoir lu ce passage, nous aurons une idée très différente de celle que nos lectures avaient imprimée en nous, touchant Madeleine de Chauvigny. Entre la perfection de la jeune veuve d'Alençon et la perfection

de celle qui fut la veuve Martin, quelle inégalité!

C'est ce qui s'appelle transporter la psychologie dans l'histoire; ou, si vous y tenez absolument, dites que Marie de l'Incarnation fait la philosophie de l'histoire.

« Vous savez la grande affection qu'a eue pour nous notre bonne fondatrice, qui nous a amenées en Canada avec une générosité des plus héroïques. Elle a demeuré un an avec nous dans ce même sentiment et dans un cœur tout maternel, tant à notre égard qu'envers nos séminaristes. Elle commença ensuite à vouloir visiter les Sauvages de temps en temps, ce qui était très louable. Peu de temps après, elle nous quitta tout à fait, ne nous venant visiter que peu souvent. On jugeait de là qu'elle avait de l'aversion de la clôture, et que, n'étant pas religieuse, il était raisonnable de la laisser à sa liberté. De notre part, nous estimions que, pourvu qu'elle nous aidât de son bien, ainsi qu'elle s'était engagée de parole, à laquelle nos amis et nous, nous étions confiés, cette retraite ne ferait point de tort au séminaire. Cependant le temps se passait et son affection à nous établir diminuait de jour en jour. Ce qui retarda beaucoup nos affaires, c'est que les personnes qui vinrent l'an passé pour établir l'habitation de Montréal, qui sont un gentilhomme et une demoiselle de

France⁸, ne furent pas plus tôt arrivés qu'elle se retira avec eux. Elle reprit ensuite ses meubles et plusieurs autres choses qui servaient à l'église et au séminaire, et qu'elle nous avait donnés. Nous laissâmes tout enlever sans aucune répugnance, mais plutôt, à vous dire mon cœur, en les rendant je sentais une grande joie en moi-même, m'imaginant que notre bon Dieu me traitait comme saint François, que son père abandonna, et à qui il rendit jusqu'à ses propres habits. Je me dépouillai donc de bon cœur de tout, laissant le séminaire dans une très grande pauvreté. Car comme cette bonne dame s'était jointe à nous, et que tout ce qu'elle avait servait en commun, nous nous passions (*i. e.* contentions) de ce qu'elle avait, avec les meubles que nos Mères de France nous avaient donnés pour notre usage, sa fondation

8. Monsieur de Maisonneuve et Jeanne Mance. — « Née en novembre 1606, à Langres — la récente découverte de l'acte de baptême de Mlle Mance a donné sur ce point raison à l'annaliste de l'Hôtel-Dieu de Montréal, — Jeanne Mance s'était sentie portée dès l'enfance à la piété, et aux bonnes œuvres. En 1640, une conversation avec un chanoine de Langres l'avait orientée du côté des missions du Canada. Venue, cette année même, à Paris pour traiter de son dessein et des moyens de l'exécuter, elle y avait été bientôt mise en rapports avec une veuve très charitable, Mme de Bullion, qui lui confiait le soin de l'Hôtel-Dieu qu'elle voulait fonder dans la Nouvelle-France, à l'exemple de la duchesse d'Aiguillon. Au printemps de 1641, résolue de se rendre à Québec, Jeanne Mance s'était mise en route pour La Rochelle afin de s'y embarquer. Là, elle avait fait providentiellement la connaissance de Jérôme Le Royer de la Dauversière, qui l'avait intéressée à la future colonie de Montréal dont il était, avec M. Olier, le pre-

étant si petite, qu'elle n'eût pas suffi à nous meubler pour nous et pour nos séminaristes. Par cette retraite, elle ne nous a pas laissé pour coucher plus de trois séminaristes, et cependant nous en avons quelquefois plus de quatorze. Nous les faisons coucher sur des planches, mettant sous elles ce que nous pouvons pour en adoucir la dureté, et nous empruntons au magasin (des Cent Associés) des peaux pour les couvrir, notre pauvreté ne nous permettant pas de faire autrement. De vous dire que notre bonne fondatrice a tort, je ne le puis selon Dieu, car d'un côté, je vois qu'elle n'a pas le moyen de nous assister, étant séparée de nous, et son bien n'étant pas suffisant pour l'entretenir dans les voyages qu'elle fait. D'ailleurs, comme elle retourne dans le siècle, il est juste qu'elle soit accommodée selon sa qualité, et ainsi nous n'avons

mier promoteur. Gagnée par ses discours, elle s'était engagée dans la « Société des Messieurs et Dames de Montréal », et c'est en cette qualité, que le 8 août suivant, elle était arrivée à Québec, où Maisonneuve passé par la même flotte, mais sur un autre vaisseau, l'avait rejointe 12 jours plus tard. Jeanne Mance avait 35 ans. C'est alors que Madame de la Peltrie, son aînée de trois ans, la connut et se lia de sympathie et d'amitié avec elle. Bientôt, Maisonneuve et Jeanne Mance se retirèrent au manoir de Saint-Michel, près de Québec, que M. de Puiseaux cédait à la Société de Montréal. Maisonneuve devait y passer l'hiver avec ses gens, et y attendre le mois de mai pour aller prendre possession de l'île de Montréal. Madame de la Peltrie, abandonnant les Ursulines et Sillery, suivit ses nouveaux amis à Saint-Michel. » (Jamet, « Écrits spirituels et historiques », t. 3 p. 299.) Sur Jeanne Mance, on trouvera de précieux documents dans l'ouvrage de Mlle Marie-Claire Daveluy, Éditions Albert Lévesque. Montréal, 1934.

nul sujet de nous plaindre si elle retire ses meubles; et enfin elle a tant de piété et de crainte de Dieu, que je ne puis douter que ses intentions ne soient bonnes et saintes.

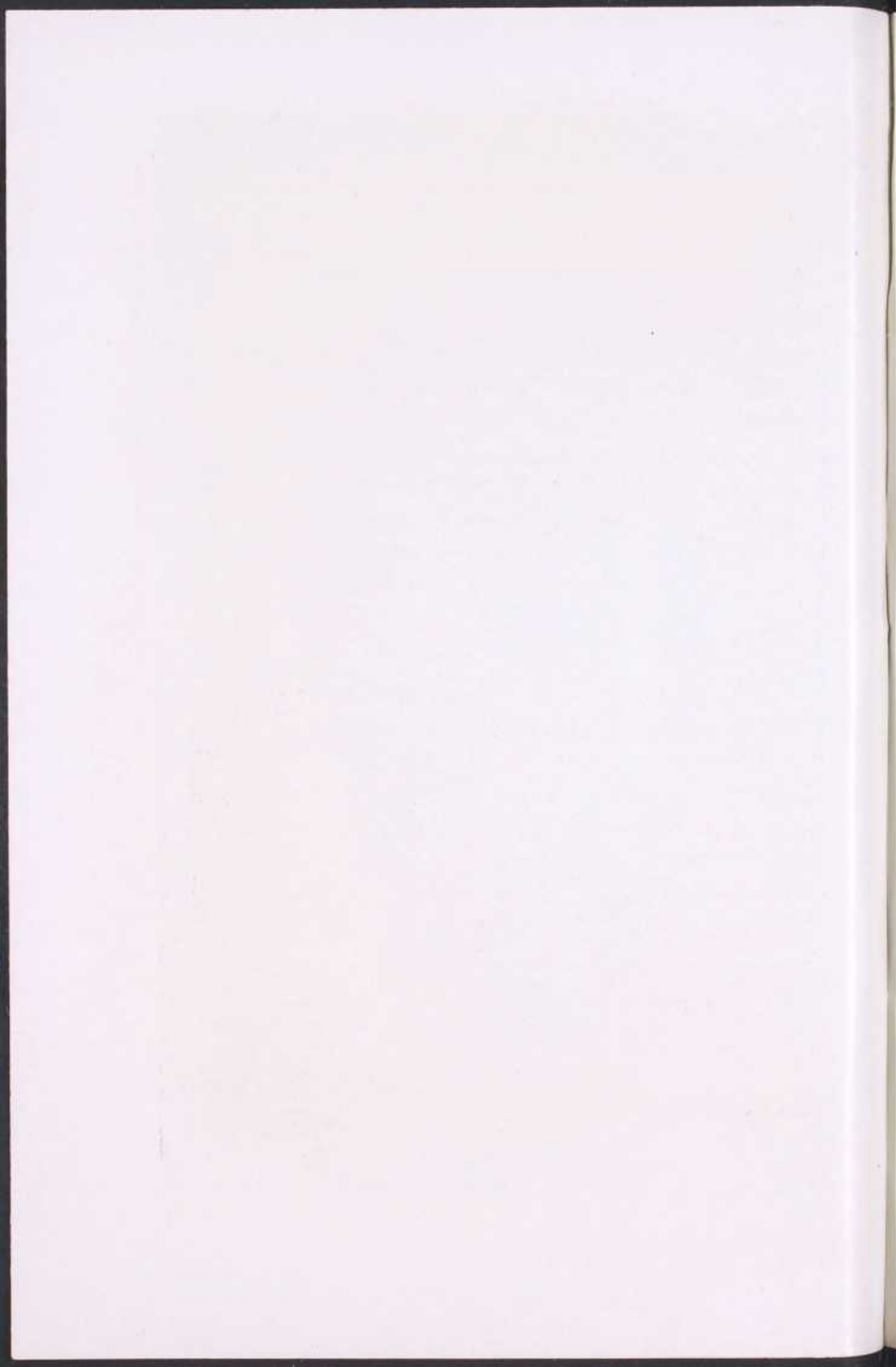
« Mais ce qui m'afflige sensiblement, c'est son établissement à Montréal, où elle est dans un danger évident de sa vie à cause des courses des Iroquois... Et ce qui est le plus touchant (affligeant), elle y reste contre le conseil des RR. PP. et de M. le Gouverneur⁹, qui ont fait tout leur possible pour la faire revenir... Ce grand changement a mis nos affaires dans un très mauvais état, car M. de Bernières, qui en a la conduite, me mande qu'il ne les peut faire avec le peu de fondation que nous avons, qui n'est que de neuf cents livres. Les Mères Hospitalières en ont trois mille, et Mme la duchesse d'Aiguillon, leur fondatrice, les aide puissamment; avec tout cela elles ont de la peine à subsister. C'est pourquoi M. de Bernières me mande qu'il nous faut résoudre, si Dieu ne nous assiste d'ailleurs, de congédier nos séminaristes et nos ouvriers, ne pouvant suffire à leur entretien. *« Et de plus, dit-il, si Madame votre fondatrice vous quitte, comme j'y vois de grandes apparences, il vous faudra revenir en France, à*

9. Les RR. PP. Le Jeune, Vimont et Poncet et le gouverneur Montmagny.



Aquarelle de L.-R. Batchelor (Archives du Canada, Ottawa)

Les premières Ursulines de Québec prenant soin des enfants indiens



*« moins que Dieu ne suscite une autre personne
qui vous soutienne. »*

« A ces paroles ne direz-vous pas, Mademoiselle, que tout est perdu? En effet, on le croirait s'il n'y avait une Providence amoureuse qui a soin des plus petits vermisseaux de la terre. Cette nouvelle a beaucoup affligé nos amis qui en savent l'importance; et néanmoins mon cœur est en paix par la miséricorde de notre bon Jésus, pour lequel nous travaillons. Dans la confiance que j'ai en son amour, j'ai résolu de retenir nos séminaristes et d'aider nos pauvres Sauvages jusqu'à la fin. J'ai encore retenu nos ouvriers pour bâtir le séminaire, espérant que Jésus ne nous a pas amenées ici pour nous détruire et nous faire retourner sur nos pas. *Si pourtant sa bonté ou son aimable justice le voulait pour châtier mes péchés, me voilà prête d'en recevoir la confusion à la vue de toute la terre. Il ne m'importe ce qui m'arrive, pourvu qu'il en tire sa gloire; et à l'heure que je vous écris, mon cœur possède une paix si accomplie, que je ne vous la puis exprimer. J'ai une singulière satisfaction de vous le dire comme à celle que j'aime et que j'honore le plus en ce monde. Oui, Mademoiselle, puisque votre humilité se porte jusqu'à me vouloir honorer de votre affection et bienveillance, vous avez si fort gagné mon cœur, qu'il ne se peut empêcher de vous dire les biens et les maux qui lui arrivent...*

« Bénissons Dieu, Mademoiselle, de ce qu'il touche aussi bien nos barbares que ceux qui naissent dans les lieux les plus cultivés de France. *Vous fondriez en larmes de voir leur dévotion et leur humilité quand ils assistent aux processions et aux assemblées publiques.* Madame notre fondatrice avait coutume d'y conduire nos séminaristes et de marcher à la tête des femmes et des filles sauvages; après quoi nous leur préparions un festin. Aujourd'hui qu'elle est éloignée, elle est privée de cette consolation, mais nous avons toujours la nôtre qui est de les régaler, selon nos petits moyens.

« Comme j'étais sur le point de finir cette lettre, il est arrivé une barque de Montréal qui nous apprend que cette bonne dame est résolue d'y passer l'hiver parmi les dangers. Je vous avais bien dit que ses intentions sont bonnes et saintes, car elle m'écrivait avec une grande cordialité, et me mande que le sujet qui la retient à Montréal, est qu'elle cherche le moyen d'y faire un second établissement de notre Ordre, au cas qu'elle rentre dans la jouissance de son bien. Mais je n'y vois nulle apparence, et le danger où elle est de sa personne me touche plus que toutes les promesses qu'elle me fait.

« Voici le vaisseau prêt de lever l'ancre; ainsi il faut que je finisse. La parole est trop faible pour

exprimer l'affection que j'ai pour vous. Que l'amour infini de notre aimable Jésus vous le dise donc, puisque lui seul sait que je suis toute vôtre. Oui, sans réserve... »



Certes, Marie de l'Incarnation a eu ses épreuves. On ne l'a pas canonisée de son vivant. « Il serait par trop naïf de croire que tous ont accepté sans rancœur sa grâce, son génie, ses vertus, et son prestige. » Elle-même a osé écrire, après avoir raconté ses tentations intérieures, qui sont effroyables : « Les mortifications que j'endurais de la part du prochain étaient bien autrement sensibles, mais je m'en tais, parce que j'ai toujours cru que Notre-Seigneur le permettait pour mon bien, et ainsi j'aimais d'un amour tendre et sincère ceux qui les suscitaient. » Dom Claude opine que la Vénérable Mère ressentait plus intimement les contradictions extérieures que ses tentations, parce que les unes n'attaquaient que sa personne, les autres traversaient les affaires de Dieu. *Et la qualité des persécuteurs* la déconcertait tout de même un peu. Ce n'étaient ni des personnages vulgaires, ni des personnes auxquelles elle eût pu vraisemblablement supposer des intentions perverses. Face à elle

se dressaient et contrariaient son œuvre ou la retardaient les plus saints personnages du temps. Et sans doute, même à l'intérieur du Monastère de Québec, il se trouvait des religieuses qui ne la comprenaient pas, et qui la surprenaient cédant quelque peu à ces tentations d'aversion et de refroidissement dont elle s'accuse quelquefois. La lettre de ce garçon de quinze ans, fils d'un brasseur de bière à Québec, en dit long sur les peines cruelles que Dieu permet à l'endroit de ceux qui veulent se donner à Lui. A ce petit homme, on suggère d'écrire un mot à sa bienfaitrice, la supérieure des Ursulines. Il faut dire qu'il avait résolu d'accompagner les Pères Jésuites dans leurs missions et que la caravane en était déjà aux Trois-Rivières.

« La lettre était écrite d'une manière toute nouvelle: il y avait des lignes en carré, d'autres en longueur; les unes au milieu, les autres au côté, et, avec cela, la façon dont elle avait été pliée semblait témoigner qu'elle n'avait été écrite que pour faire rire. La Mère de l'Incarnation était à la récréation avec la communauté quand on lui apporta cette lettre. Le nom de l'auteur et la manière dont elle était écrite et pliée excitèrent la curiosité de ces bonnes filles, qui la prièrent aussitôt de leur en faire part. Elle le fit avec sa douceur ordinaire, et la lut tout haut afin de leur donner matière d'un honnête divertissement. *Mais elle y trouva ce qu'elle n'attendait pas.* » Ce n'était

rien moins qu'un texte composé de trois fragments de lettres de saint François de Sales, auxquels on avait ajouté les deux phrases du début et de la fin. Et le texte portait: « Ma chère Mère... *l'amour-propre ne meurt jamais qu'avec nos corps. Ces inclinations fâcheuses* que vous avez sont des occasions précieuses que Dieu vous donne de bien exercer votre fidélité en son endroit, par le soin que vous avez de les réprimer; et soudain que vous sentirez d'avoir fourvoyé, réparez la faute par quelque action de douceur, d'humilité et de charité envers les personnes auxquelles vous avez répugnance d'obéir et de vous soumettre. Car enfin, puisque vous connaissez de quel côté vos ennemis vous pressent le plus, il vous faut roidir et bien fortifier en cet endroit-là. Il faut toujours baisser la tête, vous porter au contraire de vos coutumes ou inclinations..., et en tout et partout vous adoucir, ne pensant presque à autre chose qu'à la prétention de votre victoire. C'est pour cela qu'il faut crucifier en vous toutes vos affections, et spécialement celles qui sont plus vives et plus mouvantes, par un perpétuel *anéantissement et attrempeement* des actions qui en procèdent, afin qu'elles ne se fassent pas par l'impétuosité de votre nature impatiente... Et surtout, il faut avoir un cœur doux et amoureux envers le prochain, et particulièrement quand il vous est à charge et à dégoût. Car alors vous n'avez rien en lui pour

l'aimer que le respect du Sauveur, ce qui rend sans doute l'amour plus excellent et plus digne, d'autant qu'il est plus pur et plus net des conditions caduques. Ma chère Mère, autre chose n'ai à vous dire. Fait et passé aux Trois-Rivières. »

Dom Claude, qui nous rapporte ce texte dans la *Vie* de la Vénérable, écrit assez naïvement que cette lettre « a passé jusqu'à présent pour un mystère. » Le mystère est très simple pour nous. Ce n'est pas le petit brasseur qui savait saint François de Sales et les défauts de la Supérieure des Ursulines de Québec. « D'autres les connaissaient, ces petits défauts mignons de la Mère Marie de l'Incarnation, les Jésuites de Québec, par exemple, eux qui recevaient les doléances des Sœurs. Je suppose, écrit Henri Bremond (p. 134), qu'un de ces Jésuites, se trouvant aux Trois-Rivières avec le petit brasseur, aura dicté la lettre de celui-ci, soit qu'il ait voulu, par ce piquant détour, avertir charitablement la Mère d'avoir à se dominer davantage, soit, plutôt, qu'il n'ait pas résisté à la tentation de s'amuser d'elle. Petite méchanceté assez vénielle et comme l'on s'en permet quelquefois dans le monde des Saints. Demain, l'inspirateur de cette lettre ira joyeusement au martyre. Aujourd'hui, et pour quelques instants, il obéit peut-être à ses préventions, à ses antipathies, à ses caprices de jalousie ou de faux zèle. *Quoi qu'il*

en soit, il rend témoignage, lui aussi, à l'éminente vertu de la sainte. Quelques impatiences, des réparties un peu sèches, les vives saillies d'une haute et claire intelligence coupant court aux commérages d'une sœur brouillonne ou sottre, enfin et surtout, un soupçon d'*impétuosité naturelle*, c'est tout ce que l'on a trouvé contre elle.» Et cette scène émouvante établit à perfection que notre grande mystique «ne fut ni une sainte de cire, ni une surfemme. Autant que sublime, tout en elle est vrai.»

*

* *

Nous avons cherché loyalement, par cette étude basée particulièrement sur ses lettres, à comprendre cette femme qui, de toutes façons, est l'une des plus pures gloires du Canada. Les petites scories de cette nature généreuse et magnifique ne font qu'en souligner la vérité, l'humanité. Les grandes âmes demandent à être examinées en pleine sincérité. Et de cet examen — bien modeste assurément et qui aura besoin d'être repris — il ressort, me semble-t-il, avec une fulgurante clarté, que nous avons affaire à un rare génie féminin que le Tout-Puissant a gratifié des plus hautes grâces mystiques, qu'elle est une femme que Jésus a voulu approcher amoureusement de son adorable Cœur, — mais

encore il appert que Dieu l'avait douée des plus hautes inspirations de l'esprit et des élans les plus généreux du cœur.

Pour abaisser toute superbe et reconnaître le souverain domaine de Dieu sur toute chose créée, peut-être me sera-t-il permis de terminer par la conclusion que je trouve dans sa correspondance à la date du 9 août 1654, dix-huit ans avant qu'elle ne rendît compte de sa longue vie au Maître souverain. Elle venait de raconter à son cher fils *sa vie spirituelle*, elle lui disait les raisons qui l'y avaient enfin décidée, et afin de se prémunir contre l'opinion favorable que l'on pourrait avoir d'elle, elle traçait pieusement ces nobles lignes:

« Lorsque vous lirez ce que sa divine Majesté a fait à mon âme, *tremblez pour moi*, parce qu'il a mis ses trésors dans un vaisseau de terre, le plus fragile qui soit au monde; que ce vaisseau peut tomber, et en tombant se briser et perdre toutes les richesses qu'il contient; et enfin qu'il n'y a rien d'assuré en cette vie où, quelque apparence que nous ayons de sainteté, nous ne pouvons dire *si nous sommes dignes d'amour ou de haine*.

« Je suis seulement assurée d'une chose, que Dieu ne me manquera jamais de sa part, mais que, de mon côté, je puis me perdre en mille manières par mes fautes et par mes infidélités. C'est pourquoi je vous prie, mon très cher fils, d'avoir un grand

soin de mon salut, vous souvenant de moi lorsque vous serez au saint autel, et priant la divine Majesté de m'envoyer plutôt un supplice plus cruel que mille martyres, que de permettre que je lui sois jamais infidèle, en dégénérant des hautes pensées et des généreux desseins que doivent avoir ses enfants; et surtout qu'il lui plaise me faire digne *que l'humilité soit mon poids*. Je lui fais pour vous la même prière, prosternée aux pieds de Jésus notre souverain Maître et Seigneur, étant obligée de vous procurer en sa grâce et en son amour les mêmes biens qu'à moi qui suis, mon très cher et bien-aimé fils, votre très humble et très affectionnée Mère, Sœur Marie de l'Incarnation, religieuse ursuline indigne.»

Que Marie Guyart se soit réduite à néant, en face de Dieu, qu'elle nous ait donné l'exemple de l'humilité héroïque, ce dernier mérite met le sceau à sa vraie gloire, il redouble notre amour pour elle.

the first of these is the fact that the
 the second is the fact that the
 the third is the fact that the
 the fourth is the fact that the
 the fifth is the fact that the
 the sixth is the fact that the
 the seventh is the fact that the
 the eighth is the fact that the
 the ninth is the fact that the
 the tenth is the fact that the

the eleventh is the fact that the
 the twelfth is the fact that the
 the thirteenth is the fact that the
 the fourteenth is the fact that the
 the fifteenth is the fact that the

the sixteenth is the fact that the
 the seventeenth is the fact that the
 the eighteenth is the fact that the
 the nineteenth is the fact that the
 the twentieth is the fact that the

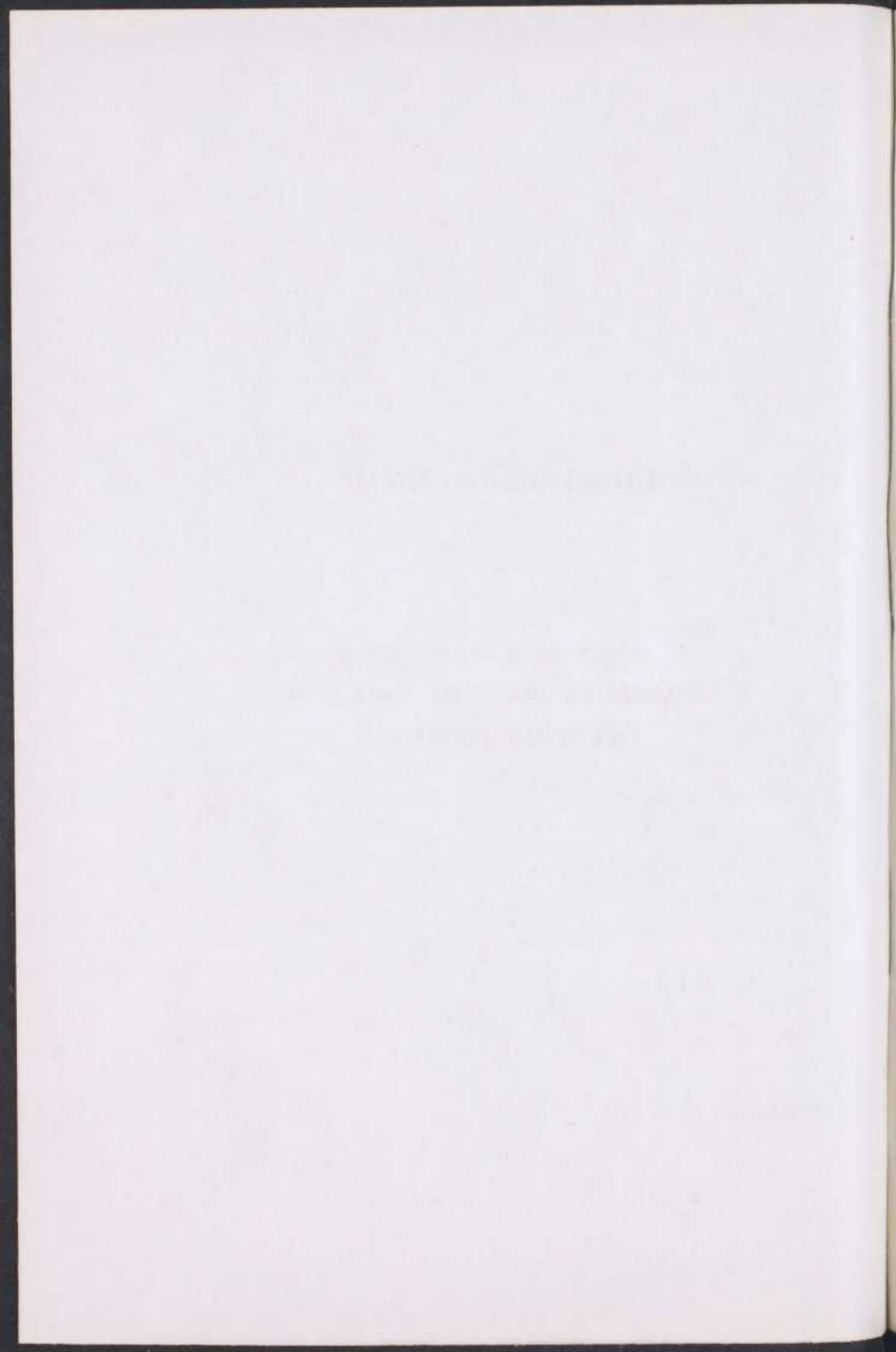
the twenty-first is the fact that the
 the twenty-second is the fact that the
 the twenty-third is the fact that the
 the twenty-fourth is the fact that the
 the twenty-fifth is the fact that the

the twenty-sixth is the fact that the
 the twenty-seventh is the fact that the
 the twenty-eighth is the fact that the
 the twenty-ninth is the fact that the
 the thirtieth is the fact that the

CHAPITRE DEUXIÈME



MARIE DE L'INCARNATION
D'APRÈS LA DEUXIÈME PARTIE DE
SA CORRESPONDANCE



Ses sentiments à l'endroit de son fils Claude et de sa nièce Marie Buisson. — Les dangers qu'il y a à vivre au Canada — Ses treize états d'oraison. — Son opinion sur Mgr de Laval. — Les confidences fondamentales sur son état mystique. — Son état physique.

Nous avons déjà, par deux fois, parlé de Marie de l'Incarnation. A Montréal, *en juin 1935*¹, à Québec, *en mai 1936*². Est-il possible d'amener quelque chose de neuf et d'intéressant sur la Supérieure-fondatrice des Ursulines de Québec de 1639? Il semble bien que oui. Quand, pour la première fois, nous nous sommes occupé d'elle, nous avons fait plutôt une étude générale, utilisant toutes ses œuvres. Ensuite, nous avons cherché à la peindre en nous limitant presque à la première partie de ses lettres. Aujourd'hui, nous voudrions

1. Voir plus bas, page 145, quatrième chapitre, Marie de l'Incarnation, mystique.

2. Voir plus haut, page 15, chapitre premier: Marie de l'Incarnation, écrivain.

nous en tenir à la dernière partie de sa correspondance. Nous devons malheureusement nous contenter de l'abbé Richaudeau, qui a publié les lettres de Marie de l'Incarnation, à Paris et à Tournai, il y a plus de soixante ans. La nouvelle édition est de 1876. Pour les toutes premières lettres — du 20 mars 1635 au 27 septembre 1644 — nous avons en mains le troisième volume de Dom Jamet. Mais nous ne pouvons tout de même pas attendre que le R. P. Bénédictin de France en arrive à 1672 pour continuer notre travail. Nous aurions chance de disparaître avant d'avoir terminé.

D'ailleurs, quoi qu'on puisse dire contre Richaudeau, il reste que son texte est substantiellement pareil à celui qu'établit Dom Jamet. Je juge de ce qui viendra par ce qui est arrivé. Conséquemment, si nous n'avons pas toujours l'expression même de la Vénérable Mère, il semble bien que nous sommes en possession de sa pensée. Et cela doit nous suffire.

C'est la thèse même que le Bénédictin de France applique à ses prédécesseurs, sauf à Richaudeau qu'il chicane un peu fort pour ses distractions ou ses erreurs. Il avoue que seuls quelques rares autographes demeurent des lettres de la Vénérable; que, parce qu'il y avait bien des redites dans les

manuscripts (l'insécurité des transports obligeait à écrire deux fois ce que l'on voulait faire savoir à ses correspondants d'Europe), « Dom Claude ne s'est pas cru tenu d'être complet au point de reproduire deux ou trois fois des récits dont la date et quelques détails accessoires étaient les seules distinctions. Il lui est arrivé de faire un choix. Mais alors, il a complété la pièce de ses préférences par la pièce éliminée. Nous sommes donc toujours en face d'un texte de Marie de l'Incarnation. Comme d'autres, il n'est pas à sa place, mais il n'est pas du cru de l'éditeur. Nous lisons alors une mosaïque de lettres et non une lettre homogène. Historiquement cependant, tout dans cette mosaïque est vrai. *C'est au fond ce qui nous importe.* »

Et c'est là notre avis, même quand il s'agit de l'édition de l'abbé Richaudeau. « Même alors, à travers tous les aménagements quels qu'ils soient, c'est encore Marie de l'Incarnation que substantiellement nous lisons... Sous les corrections et les surcharges qui lui ont été infligées, nous sommes encore plus près de la prose de Marie de l'Incarnation que de celle de son éditeur. »

Le but de Dom Jamet est celui de tous ceux qui s'occupent sérieusement de découvrir la pensée de la Supérieure de Québec: « Éclairer toute la scène où vit, prie et agit Marie de l'Incarnation;

recomposer les circonstances et le milieu dans lequel elle écrit; retrouver et rendre plausibles dans leur nature et leur acuité, les intérêts, les soucis et les angoisses qui l'occupent à ce moment-là; replacer le lecteur de ses lettres dans un état d'esprit voisin du sien et capable de le mieux pénétrer. »



La première lettre du tome second du chanoine Richaudeau, assez vraisemblablement écrite en juin ou en juillet 1652, débute par une confidence qui nous fait pénétrer plus avant dans l'âme de Dom Claude et dans celle de sa mère. Claude croit que Marie de l'Incarnation a parlé de lui en tierce personne dans une lettre de l'année précédente. Il en a eu de la peine. A quoi la mère selon la chair répond avec une logique et une franchise imperturbables: « Mais pourquoi de vous? je n'avais garde de le dire, puisque je n'en avais pas la pensée; et cette pensée n'avait garde de me venir puisque je sais assurément que cela n'est pas. Je vous parlais de certains reproches que nos Mères de Tours m'avaient faits assez mal à propos, quoique assez innocemment; et je touchais en tierce personne celui qui en avait été l'auteur, ne le

voulant pas nommer pour le respect que je lui porte et pour les obligations que je lui ai.»

Un peu plus loin, la Supérieure de Québec est amenée à faire une déclaration au sujet de sa vocation de missionnaire. « Je suis aussi certaine que sa divine Majesté a voulu notre rétablissement [après le feu de 1650], et que la vocation que j'ai eue d'y travailler est venue d'elle, que je suis assurée de mourir un jour. Nonobstant cette certitude et les dépenses que nous avons faites, nous ignorons ce que le pays deviendra. Il y a pourtant plus d'apparence qu'il subsistera qu'autrement, et je me sens aussi forte en ma vocation que jamais, disposée pourtant à notre retraite en France quand il plaira à Dieu de me le signifier par ceux qui me tiennent sa place sur la terre.»

On voit par ce qui suit combien Madame de la Peltrie — *Madame notre fondatrice* — a occupé l'esprit de Marie de l'Incarnation, et que le manque d'équilibre chez la jeune veuve a causé de forts ennuis à la communauté de Québec.

« Madame notre fondatrice est aussi dans la même disposition quant à sa vocation, mais non pas pour son retour en France, Dieu ne lui ayant pas encore donné cette grâce de dénûment. Au contraire, elle a de si forts mouvements de nous bâtir une église, que les insultes des Iroquois

n'empêchent pas qu'elle ne fasse amasser des matériaux pour ce dessein. On la persuade fortement de n'y pas penser; mais elle dit que son plus grand désir est de faire une maison au bon Dieu; ce sont ses termes, et qu'ensuite elle lui édifiera des temples vivants. Elle veut dire qu'elle fera ramasser quelques pauvres filles françaises écartées [éloignées ou abandonnées] afin de les faire élever dans la piété, et de leur donner une bonne éducation, qu'elles ne peuvent avoir dans leur éloignement. Elle n'a point eu d'inspiration de nous aider dans nos bâtiments; tout son cœur se porte à son église, qu'elle fera faire peu à peu de son revenu qui est assez modique... Pour moi *toute ma pente intérieure* est de me laisser conduire à une si aimable Providence, et d'agréer tous les événements que sa conduite fera naître de moment en moment sur moi.»

Malgré son abandon à l'aimable Providence, la religieuse de Québec discute le retour en France de sa communauté. Sa lucidité lui permet d'écrire que les soldats de France sont plus à craindre pour les personnes du sexe féminin que les Iroquois de la Nouvelle-France. «Ce que l'on me mande de France me fait frémir. Les Iroquois sont bien barbares, mais assurément ils ne font pas aux personnes de notre sexe les ignominies qu'on me mande que les Français ont faites. Ceux qui ont

habité parmi eux [les Iroquois] m'ont assuré qu'ils n'usent point de violence, et qu'ils laissent libres celles qui ne leur veulent pas acquiescer.» Mais aussitôt, avertie par un instinct très sûr, elle ajoute:

« Je ne voudrais pourtant pas m'y fier, parce que ce sont des barbares et des infidèles. Nous nous ferions plutôt tuer que de nous laisser amener, car c'est en cette sorte de rébellion qu'ils tuent; mais, grâce à Notre-Seigneur, nous n'en sommes pas là. Si nous avions connaissance des approches de cet ennemi, nous ne l'attendrions pas, et vous nous reverriez dès cette année [en France]. Si je voyais seulement sept ou huit familles françaises retourner en France, je croirais commettre une témérité de rester; et quand bien même j'aurais eu une révélation qu'il n'y aurait rien à craindre, je tiendrais mes visions pour suspectes, afin de nous attacher, mes sœurs et moi, au plus sûr et apparent.

« Les Mères Hospitalières sont dans la même résolution. Mais pour vous parler avec simplicité, la difficulté d'avoir les nécessités de la vie et du vêtement fera plutôt quitter, si l'on quitte, que les Iroquois; quoique, à vous dire la vérité, ils en seront toujours la cause foncière, puisque leurs courses et la terreur qu'ils jettent partout, arrête le commerce de beaucoup de particuliers. C'est

pour cela que nous défrichons le plus que nous pouvons. »

De par son sujet, Marie de l'Incarnation a été amenée à parler de défrichement. Aussitôt il lui vient en tête que les gens de France pourraient se demander ce que l'on peut bien récolter en Nouvelle-France et de quelle qualité sont les produits du sol canadien. Alors elle écrit fermement : « Le pain d'ici a meilleur goût que celui de France, mais il n'est pas du tout si blanc ni si nourrissant pour les gens de travail. Les légumes y sont aussi meilleurs et en aussi grande abondance. »

Enfin, la Supérieure de Québec, qui ne se perd jamais, conclut : « Voilà, mon très cher fils, où nous en sommes, au regard des Iroquois. »

La lettre se clôt par une ouverture d'âme de la mère à son fils sur la nièce bien-aimée qui se trouve, en cette année 1652, au couvent de l'Incarnation, à Tours. L'esprit de famille n'est évidemment pas détruit chez Marie Guyart. Discrètement, il perce. Entendez l'austère religieuse qui écrit : « J'avais un grand désir de faire venir ma nièce de l'Incarnation, qu'on m'a mandé plusieurs fois être sage et vertueuse, et avoir une grande vocation; j'eusse même pris plaisir à la dresser en toutes nos fonctions, et en tout ce qui regarde le pays. Mais la crainte que j'ai eue qu'elle ne fût

pas contente, et de l'exposer au hasard d'un retour, m'a retenue. De plus j'ai de l'âge [à ce moment elle accomplit sa cinquante-troisième année] et en mourant je la laisserais dans une solitude qui lui serait peut-être onéreuse...» Puis, la mère, très émue, ajoute:

«Voilà ce qui m'a arrêtée pour ma nièce, nonobstant le désir que j'avais de la satisfaire, et la consolation que j'en pouvais espérer: car, étant éloignée de vous et hors des occasions de vous voir, *elle m'eût été un autre vous-même*, puisque vous êtes les deux personnes pour lesquelles mon esprit fait le plus souvent des voyages en France; mais plutôt dans le Cœur de notre aimable Jésus, où je vous visite l'un et l'autre dans les souhaits que j'y fais de votre sanctification et de la parfaite consommation de tout vous-même. Mais je fais un sacrifice de cette satisfaction à mon divin Jésus, abandonnant le tout à sa conduite pour le temps et pour l'éternité. Il sait ce qu'il veut faire de nous, prenons plaisir à le laisser faire, et si nous lui sommes fidèles, notre réunion sera d'autant plus parfaite dans le ciel que nous aurons rompu nos liens en ce monde pour obéir aux maximes de son Évangile.»

Cette nièce de Marie de l'Incarnation n'était autre que Marie Buisson, l'enfant bien-aimée de sa sœur aînée Claude, chez qui Marie Guyart avait demeuré onze années, à Tours, après la mort de

Claude Martin, son époux. C'était l'enfant obtenue par une instante prière. « Elle n'est venue au monde qu'après un grand nombre de vœux, de prières, de bonnes œuvres pratiquées pour la demander à Dieu. » Elle avait failli tuer sa mère en naissant: « Je l'ai quasi vue mourir [votre mère] en vous mettant au monde. » (Lettre du 14 septembre 1643.)

La Vénérable n'hésite pas à écrire à cette chère enfant après la mort de sa mère: « Si vous étiez proche de moi, en vous consolant je me consolerais aussi. »

Enfin, par ses autres *Écrits*, nous savons que Marie de l'Incarnation s'était offerte en victime à Dieu pour elle — Marie Buisson — comme pour son fils Claude, « se substituant devant Lui aux châtiments qu'ils auraient l'un et l'autre mérités, et Lui demandant avec larmes la grâce de la vocation de ces deux âmes ».

Ces textes nous mettent en mesure de comprendre un peu les saints. Il est facile de constater qu'ils n'ont pas tué en eux la nature, mais qu'ils l'ont secondée en ce qu'elle a de meilleur. Ils ont tout surnaturalisé, très particulièrement ce sentiment si puissant de la famille imprimé dans nos cœurs par la nature qui, elle aussi, nous vient de Dieu.

Les lettres de Marie de l'Incarnation montrent à plein combien elle a aimé les siens; si elle les a sacrifiés, c'était pour obéir à Dieu, comme avait fait Abraham, dans l'espérance de les retrouver en Lui. Elle a été comme forcée d'obéir au Maître Souverain, « sans raisonnement humain, à se perdre dans les voies de Dieu ». Loin d'arrêter l'élan de son esprit et de son cœur, cette obéissance à Dieu lui a fait expérimenter la douceur du fardeau imposé par Jésus. Douceur du joug, légèreté du fardeau, ce sont des mots d'Évangile qu'elle aime à répéter.



Dans la lettre du 26 octobre 1653, Marie de l'Incarnation fait de précieuses confidences à son fils. Elle l'assure qu'il ne lui a jamais été possible de demander autre chose à Dieu pour Claude que les vertus de l'Évangile — *« et surtout que vous fussiez l'un de ses vrais pauvres d'esprit. Il m'a semblé que si vous étiez rempli de cette divine vertu, vous posséderiez en elle toutes les autres éminemment; car j'estime que sa vacuité toute sainte [le vide des choses créées que la pauvreté d'esprit établit dans une âme] est capable de la possession de tous les biens de Dieu envers sa*

créature. Puisque vous voulez que je vous parle sans réserve, il y a plus de vingt-cinq ans que la divine bonté m'a donné une si forte impression de cette vérité à votre égard, que je ne pouvais avoir d'autres mouvements que de vous présenter à elle, lui demandant avec gémissements inénarrables que son divin esprit faisait sortir de mon cœur, *que cette divine pauvreté fût votre partage.* »

Puis, après avoir remercié Dieu de l'attrait qu'il a donné à son fils pour la vie mystique, elle ajoute ce mot profond et neuf: « Cet attrait pour la vie mystique *est une des dépendances de cette pauvreté d'esprit*, laquelle purifiera encore ce qui pourrait être de trop humain dans l'exercice de la prédication, que je ne vous conseille pas de quitter, si ce n'est qu'il cause du dommage à votre perfection, ou à votre santé, ou à l'exercice de votre charge. Si donc vous vous exercez tout de bon à la vie intérieure, vos prédications, avec le temps, en seront plus utiles. »

Elle note au passage que « ici, l'on n'écrit rien en hiver qu'auprès du feu, et à la vue de tous ceux qui sont présents »; que cela l'empêche d'écrire la relation de sa vie qu'elle lui a promise.

« Alors sans penser à quoi cela pourrait servir, je pris du papier et en écrivis sur l'heure un Index ou abrégé, que je mis en mon portefeuille. Dans

ce temps-là mon supérieur et directeur [le R. P. Lallemand] m'avait dit que je demandasse à Notre-Seigneur que s'il voulait quelque chose de moi avant ma mort, qui pût contribuer à sa gloire, il lui plût de me le faire connaître. Après avoir fait ma prière par obéissance, je n'eus que *deux vues*: la première de m'offrir en holocauste à la divine Majesté pour être consumée en la façon qu'il le voudrait ordonner pour tout ce désolé pays; et l'autre, que j'eusse à rédiger par écrit la conduite qu'elle avait tenue sur moi depuis qu'elle m'avait appelée à la vie intérieure.» Et c'est ce qui nous a donné la seconde *Relation* de sa vie, celle de 1654.

Mais bientôt elle écrit: «Plus on vieillit, plus on est incapable d'en écrire, parce que la vie spirituelle simplifie l'âme dans un amour consommatif, en sorte qu'on ne trouve plus de termes pour en parler.»

Enfin elle termine sa lettre en indiquant les treize états d'oraison par lesquels elle a passé, à partir de sa première enfance jusqu'au moment où elle écrit. Nous n'en transcrivons ici que les deux premiers, uniquement pour donner une idée de tous les autres¹.

1. « Marie nous a donné le plan général de sa *Relation* (de 1654) dans son *Index*, cet abrégé chronologique de ses grâces dont elle parle à son fils dans sa lettre du 26 octobre 1653, et où elle a réduit toute la suite de sa vie spirituelle à

Premier état d'oraison.

1) Par lequel Dieu fait perdre à l'âme l'affection des choses vaines et des créatures qui la tenaient attachée.

2) Inclination grande à la fréquentation des sacrements, et les grands effets que ces sources de sainteté opéraient en elle, particulièrement l'espérance et la confiance en Dieu.

3) Elle se sent puissamment attirée par les cérémonies de l'Église.

4) Du puissant attrait qu'elle a pour entendre les prédications, et les effets que la parole de Dieu opérât en elle.

Second état d'oraison.

5) Changement d'état par lequel Dieu illumine l'âme, lui faisant voir la difformité de sa vie passée.

63 points et à 13 états d'oraison. Sans doute, ce plan n'était qu'un canevas, et elle ne s'y est point liée dans le détail, mais elle s'y est tenue pour les grandes lignes. « Pour l'Index que je vous ai envoyé l'année dernière, mande-t-elle à Dom Claude Martin en 1654, je l'ai suivi en substance, mais, en écrivant, l'Esprit qui m'a fait produire mes sentiments m'a souvent obligée d'en changer l'ordre. » On aurait donc tort de chercher une concordance exacte entre les points de l'Index et les articles de la Relation. Toutefois, ceux-ci, dans l'ensemble, se groupent naturellement dans les catégories de l'Index, dans ses états d'oraison. Ne pouvant publier d'affilée les 68 articles de la Relation, la Vénérable Mère ayant, au moins, esquissé leur classement rationnel, nous avons adopté la division qu'elle nous a suggérée. Logiquement psychologiquement, il n'y avait pas d'autre parti. » (Jamet, *Écrits*, t. 2, p. 149.)

6) Puissants effets par une opération et illumination extraordinaire, causée par le sang de *Jésus-Christ*.

7) Confession de ses péchés ensuite de l'opération précédente.

8) Dieu lui donne le don d'une oraison actuelle et continuelle, par une liaison à *Jésus-Christ*.

9) Diverses illuminations en suite de cet esprit d'oraison; plusieurs vertus lui sont données, particulièrement la patience, l'humilité, *et surtout un grand amour pour la pauvreté d'esprit*.

L'impression dernière de cette *ample lettre* du 26 octobre 1653 — quinze bonnes pages — ne manque pas d'intéresser: « Il me semble, mon très cher fils, que cet écrit, court, mais substantiel, vous donnera une suffisante intelligence de l'esprit intérieur qui me conduit, en attendant que je puisse vous en donner une plus ample connaissance... Il m'a fait de grandes et amples miséricordes, auxquelles j'ai été infiniment éloignée de correspondre... J'aime la justice qui venge les injures de Dieu, et je me glorifierai en cela même qu'il sera glorifié en ses Saints, même à mon exclusion. C'est de là que je possède la paix de cœur, qu'il y ait des âmes selon son bon plaisir. Qu'il soit béni éternellement. »



Dans la lettre du 9 août 1654 — incontestablement l'une des plus belles et des plus importantes — elle s'excuse d'avoir tardé à lui envoyer le récit de sa vie. Si elle ne s'est pas rendue au désir de Claude, ce n'est pas défaut d'affection: « mais ne pouvant me surmonter pour me produire en ces matières à d'autres qu'à Dieu et à celui qui me tient sa place sur la terre, j'ai été obligée de garder le silence à votre égard, et de me mortifier moi-même en vous donnant cette mortification. »

Mais le fils ne s'est pas rebuté; il a conjuré à nouveau sa mère « par les motifs les plus pressants et par les raisons les plus touchantes »; il lui a fait de *petits reproches d'affection*; il lui a représenté que, elle, sa mère, l'avait abandonné si jeune qu'à peine la connaissait-il, « vous me disiez que, non contente de ce premier abandonnement, j'étais sortie de France et je vous avais quitté pour jamais; que lorsque vous étiez enfant, vous n'étiez pas capable des instructions que je vous donnais, et qu'aujourd'hui que vous êtes dans un âge plus éclairé, je ne devais pas vous refuser les lumières que Dieu m'avait communiquées; qu'ayant embrassé une condition semblable à la mienne, nous étions tous deux à Dieu, et ainsi que nos biens spirituels nous devaient être communs; que dans

l'état où vous êtes je ne pouvais vous refuser, sans quelque sorte d'injustice et de dureté, ce qui pouvait vous consoler et vous servir dans la pratique de la perfection que vous aviez professée; et enfin que si je vous donnais cette consolation, vous m'aideriez à bénir celui qui m'a fait une si grande part de ses grâces et de ses faveurs célestes. »

A ce coup, elle a été touchée. Elle s'est sentie comme forcée de s'entretenir avec son Claude de plusieurs points de spiritualité; et même, avec l'approbation de son directeur, elle a cédé tout à fait, elle s'est livrée tout entière, encore qu'en ces matières on ne puisse confier à une lettre qu'une infime part de ce qui existe dans l'âme. « Si j'avais votre oreille », dit-elle maternellement, « il n'y a point de secret en mon cœur que je ne voulusse vous confier. Je vous ferais volontiers mes confessions générales et particulières, Dieu vous ayant marqué de son caractère saint. »²

2. « C'est de très bonne heure que Dom Claude insista auprès de sa mère pour avoir ses notes: dès avant 1645. Il était alors tout jeune profès de Saint-Maur. Par le Père de la Haye, son protecteur et son ami, ou autrement, il avait eu connaissance de l'existence de la *Relation* de 1633 et il en désirait une copie. Marie refusa près de cinq ans. Enfin en 1649 ou en 1650 elle céda. Survint l'incendie qui l'interrompit au milieu de sa rédaction et détruisit ce qu'elle avait déjà fait: 30 décembre 1650. Sur de nouvelles prières de Dom Claude, plus pressantes encore que les premières, et sur l'ordre du P. Jérôme Lallé-mant, son directeur, il lui fallut se remettre à l'œuvre. Elle le fit en mai ou juin 1653. L'écrit était achevé le 4 août 1654 et aussitôt confié au P. Martin de Lionnes qui repassait incessamment en France et devait le remettre à Dom Claude Martin. » (Jamet, *Écrits*, t. 2, p. 132.)

Elle l'avertit par ailleurs que sa communication sera faite sans ordre, sans méthode, l'état dans lequel Dieu la tient ne le lui permettant pas.

« Lorsque j'ai pris la plume pour commencer, je ne savais pas un mot de ce que j'allais dire; mais en écrivant, l'esprit de grâce qui me conduit m'a fait produire ce qui lui a plu, me faisant prendre la chose dans son principe et dans sa source, et me la faisant conduire jusqu'à l'état où il me tient aujourd'hui, et toujours avec beaucoup d'interruption, et parmi un grand divertissement [dérangement] de nos affaires domestiques. »

*

* *

D'autres fois nous surprenons la vénérable Mère à se faire casuiste. Elle tranche les cas personnels que cet abbé de France lui pose. Et il y en a d'assez intimes. Par exemple cette tentation qui le surprend alors qu'il reçoit au parloir une dame à laquelle il fait beaucoup de bien par ses directions. « Ne vous affligez point et ne cessez point de faire la charité à cette bonne dame. C'est la nouveauté de cet emploi qui vous cause cette peine; quand l'expérience vous aura rendu plus aguerri, il n'en sera pas de même. Toutefois, quand il en serait de la sorte toute votre vie, il ne faudrait pas cesser de faire la charité. Le diable, qui a peur

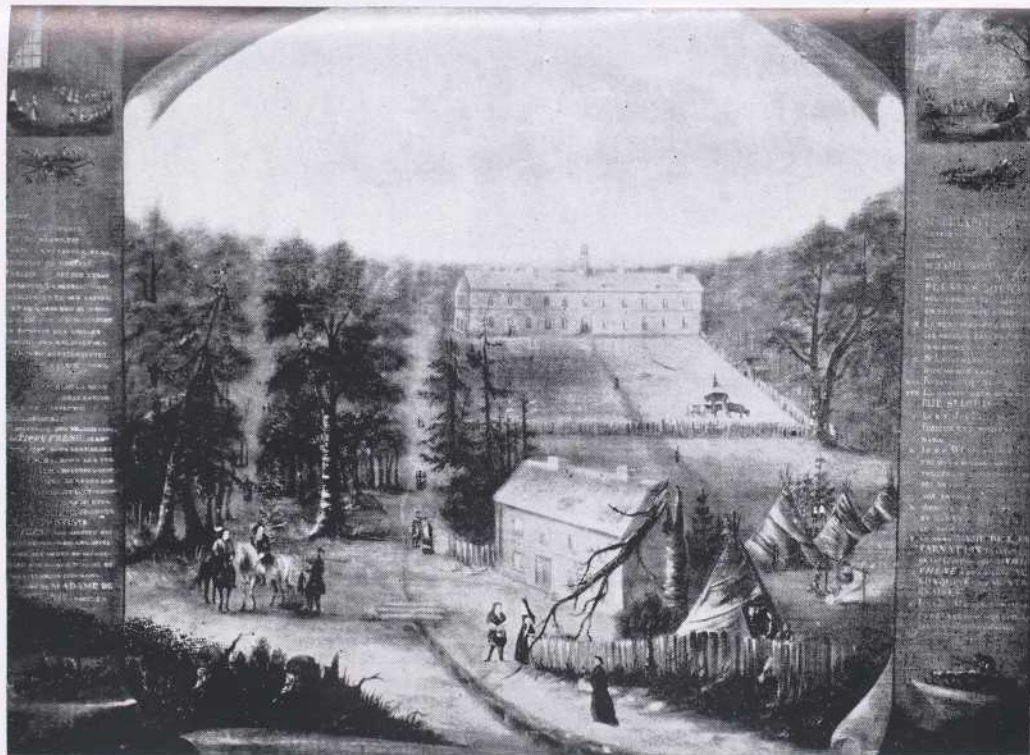
qu'on la fasse, fait d'ordinaire ces sortes d'ouvrages pour intimider les âmes. Je connais un saint homme qui en est martyr, mais qui ne laisse pas de poursuivre généreusement sa pointe; faites-en de même pour l'amour de Dieu et pour l'amour de cette âme.»

Puis, pour se détendre un peu, pour briser la monotonie de sa lettre, pour repaître son cher correspondant d'un sain réalisme, elle écrit: « Pour ma disposition du corps, elle est assez bonne, et je ne me sens pas encore des incommodités de l'âge, sinon que ma vue s'affaiblit. Pour la soulager, j'use de lunettes, avec lesquelles je vois aussi clair qu'à l'âge de vingt-cinq ans; elles me soulagent encore d'un mal de tête habituel, qui en est bien diminué. Je suis aussi devenue un peu replète: les personnes de mon tempérament le deviennent en ce pays, où l'on est plus humide qu'en France, quoique l'air y soit très subtil. Mais laissons le corps pour la terre et donnons notre esprit à Dieu. »

Il y a telle lettre de 1656 — à la Supérieure des Ursulines de Tours — où des qualités nouvelles semblent apparaître chez la chère Marie de l'Incarnation. Toute l'énergie de sa nature, toute sa logique se lie à son zèle pour la gloire de Dieu afin d'établir à Québec une communauté qui durera parce que l'entente entre les religieuses de Tours et entre celles de Paris aura été faite loyalement. Elle ne veut pas sacrifier Tours à Paris.

Elle s'oppose à *ce lâche coup*. « C'est une union que nous voulons faire avec elles, et non pas un changement de notre ordre dans le leur. » Pour exécuter cette mission, celles de Paris doivent prendre l'habit de Tours, et celles de Tours feront le quatrième vœu, le vœu d'instruire. « Ensuite de ces deux points principaux, nous ferons un accommodement propre pour le pays, par le conseil de RR. Pères et avec le consentement des communautés dont nous sommes sorties. Ce fut en cette rencontre qu'il me fallut soutenir *un grand combat*, et faire voir que je n'étais pas si flexible en un point si important, qu'on se l'était imaginé. » Et il fallut s'en tenir à ses deux propositions.

Cette lettre nous montre quelle importance prennent certains détails dans une communauté fermée. La Supérieure de Québec va jusqu'à écrire qu'elle serait plutôt retournée en France que de subir ce *lâche* tour. « Ce fut en cette rencontre qu'il me fallut faire à moi-même une violence des plus grandes que j'aie souffertes en ma vie. » Et elle écrit une note profonde de vérité. « Car avoir des démêlés avec des saints pour qui l'on a toute confiance et toute affection; ne pas acquiescer à leurs raisons, capables d'ébranler à cause de leur solidité; en un mot se voir dans un état actuel et dans une obligation précise de leur résister, c'est une croix non pareille et d'un poids insupportable. »



Premier monastère des Ursulines en 1642



Heureusement que le Père Jérôme Lallemant arrive à Québec et que, s'éloignant de toute partialité, il se comporte en toutes choses comme un homme juste et désintéressé. « Dieu me donna une si grande ouverture de cœur à ce saint homme que mes croix perdirent beaucoup de leur pesanteur. » Mais outre cette croix extérieure, bien visible pour nous, qu'elle devait subir, en même temps elle était affligée intérieurement de façon crucifiante. « La Bonté divine m'avait exercée d'une manière si épouvantable que je ne trouvais aucun soulagement par le moyen des créatures... Or ce grand serviteur de Dieu me fut un autre Dom Raymond, à qui mon âme se sentit liée pour suivre les voies de Dieu. Ce genre de croix m'a bien duré sept ans, les autres que j'ai portées depuis ont été d'une autre nature, *car la croix est mon partage, partage que je ne regarde qu'avec vénération et avec amour.* »

Tout de même, ce n'est pas sans un certain air de triomphe qu'elle conclut: « Examinez le tout [tout le règlement], et vous avouerez que dans le substantiel il y a beaucoup plus de Tours que de Paris. »

Cela ressemble à l'*Apologia pro vita sua* de Newman; elle se défend — et sa communauté avec elle — auprès de la Supérieure de Tours, parce que les deux religieuses qui récemment étaient

retournées en France, sans doute pour s'excuser, mettaient en cause la communauté de Québec. Ces douze longues pages prouvent une fois de plus la vigueur surprenante de la Vénérable. On peut prévoir qu'elle sera digne sous tous rapports de se mesurer avec Mgr de Laval qui bientôt débarquera à Québec.

Le heurt inévitable de ces saints authentiques fera voir comment se font les combats entre amis de Dieu. Les difficultés entre eux n'empêchent pas l'estime profonde ni même l'affection surnaturelle évidente.

*

* *

D'ordinaire, notre Tourangelle est d'une prudence consommée; elle ne se laisse guère surprendre. Elle ne se prononce qu'à bon escient. Sur la question brûlante du *Jansénisme*, on est quelque peu surpris de la façon dont elle l'envisage en 1648 (7 septembre). Elle écrit à son fils: « Quant aux doctrines qui font tant de bruit en France, je n'ai garde de me mêler d'en parler, et encore moins d'écrire en aucune manière ni mes sentiments ni ceux de qui que ce soit touchant l'affaire de M. Arnauld. Une personne de France qui y est fort engagée m'en ayant écrit, je ne lui ai point répondu, afin de ne lui point donner sujet de m'en écrire à l'avenir. Vous m'avez obligée de

l'avis que vous m'avez donné sur ce sujet; je m'en servirai pour mon particulier.»

Elle semble mieux informée en 1657. Elle a vraiment pris parti pour la saine doctrine contre le Jansénisme. «Dieu nous envoie plutôt à vous et à moi la mort la plus désastreuse du monde, que de permettre de tomber dans les pièges» de l'erreur, en ce temps de zizanie, en cette heure de mensonge.

*
* *

Dès le 24 août 1658, nous voyons apparaître, dans la correspondance de la Supérieure, M. l'abbé de Montigny «que l'on veut nous envoyer pour évêque, que l'on dit être grand serviteur de Dieu». Son amour pour les Jésuites perce tout de même. Elle veut bien recevoir un évêque, mais pas pour la raison que quelques maladroits mettent à l'avant. Les fils de saint Ignace ne gênent pas les consciences comme on veut le faire croire. Elle nous l'assure. Il faudra que l'évêque, quel qu'il soit, ait la sympathie des Pères de la Société de Jésus qui sont en Nouvelle-France. Dieu nous donne un saint évêque.

Un an plus tard, en août 1659, elle nous fait connaître l'arrivée de Mgr de Laval à Québec et l'impression qu'il fait au pays. Cette appréciation

du premier supérieur ecclésiastique au Canada nommé par Rome mériterait un examen particulier. Il n'y a pas deux mois que M. de Montigny est en terre canadienne que Marie de l'Incarnation l'a déjà jugé. Elle s'en ouvre à son fils avec une sincérité indiscutable. Elle note ses qualités personnelles rares et même uniques. Elle souligne qu'il est de grande famille. Homme de haut mérite et de vertu singulière. « Ce ne sont pas les hommes qui l'ont choisi. Je ne dis pas que c'est un saint, ce serait trop dire; mais je dirai qu'il vit saintement et en apôtre. Il ne sait ce que c'est que le respect humain. Il est pour dire la vérité à tout le monde, et il la dit librement dans les rencontres. Il fallait un homme de cette force pour extirper la médisance qui prenait un grand cours, et qui jetait de profondes racines. En un mot, sa vie est si exemplaire qu'il tient tout le pays en admiration. Il est intime ami de M. de Bernières, avec qui il a demeuré quatre ans par dévotion; aussi ne se faut-il pas étonner si, ayant fréquenté cette école, il est parvenu au sublime degré d'oraison où nous le voyons. »

Une autre année se passe. Elle est en mesure de dessiner encore plus fermement le disciple de M. de Bernières, d'exprimer avec plus de netteté tous les contours de sa nature. Nous sommes au 17 septembre 1660. Elle écrit:

« Mgr notre Prélat est tel que je vous l'ai mandé par mes précédentes. Savoir, très zélé et inflexible. Zélé pour faire observer tout ce qu'il croit devoir augmenter la gloire de Dieu; et inflexible pour ne point céder en ce qui y est contraire. Je n'ai point vu encore personne tenir si ferme en ces deux points. C'est un autre saint Thomas de Villeneuve pour la charité et l'humilité... Il ne réserve pour sa nécessité que le pire. Il est infatigable au travail; c'est bien l'homme du monde le plus austère et le plus détaché des biens de ce monde. Il donne tout et vit en pauvre, et l'on peut dire avec vérité qu'il a l'esprit de pauvreté. Ce ne sera pas lui qui se fera des amis pour s'avancer et pour accroître son revenu; il est mort à tout cela. »

Et la pénétrante Tourangelle ajoute ce blâme hésitant: « Peut-être [sans faire tort à sa conduite] que s'il ne l'était pas tant [mort à tout cela], tout en irait mieux; car on ne peut rien faire ici sans le secours du temporel. Mais je puis me tromper, chacun a sa voie pour aller à Dieu. Il pratique cette pauvreté dans sa maison, en son vivre, en ses meubles, en ses domestiques; car il n'a qu'un jardinier, qu'il prête aux pauvres gens quand ils en ont besoin, et un homme de chambre qui a servi M. de Bernières. Il ne veut qu'une maison d'emprunt. »

Les qualités de l'observateur sincère apparaissent dans ce qui suit immédiatement: « En ce

qui regarde néanmoins la dignité et l'autorité de sa charge, il n'omet aucune circonstance... Les Pères lui rendent toutes les assistances possibles, mais il ne laisse de demander des prêtres en France, afin de s'appliquer avec plus d'assiduité aux charges et aux fonctions ecclésiastiques.»

Comme il est acquis que la sainteté réelle n'empêche pas les heurts, l'on peut prévoir des démêlés entre le premier évêque et la première religieuse du Canada. Déjà, par ce que nous avons cité, a apparu une certaine opposition de nature entre notre Tourangelles et le disciple de M. de Bernières. Il faut accorder à Marie Guyart une souplesse supérieure, avec une vision incomparable des choses. Sans compter que du fond de son cloître, sous son voile épais, dans sa solitude, elle est peut-être mieux placée pour apprécier au mérite. François de Laval prend les choses de plus haut; il est plutôt tout d'une pièce. Il est bien plus chêne que roseau. Et puis il est en pleine bataille souvent; il faut qu'il prenne parti comme le général au sein de la mêlée. Cela expliquerait sans doute certaines manœuvres moins heureuses.

Sur quoi portait le désaccord? Marie de l'Incarnation raconte à une religieuse de Tours (13 octobre 1660) la grande contestation du début de cette décade.

« Mgr notre prélat ayant fait venir notre R. Mère au parloir [Mère Saint-Athanase, la supérieure,

cette année-là], après qu'elle fut confirmée en sa charge, il lui déclara qu'il voulait que la maîtresse des novices le fût aussi des jeunes professes, et que cette charge fût sujette à l'élection. Cette proposition nous surprit extrêmement, et pour en empêcher l'exécution, nous contestâmes fort. Mais quelques raisons que nous pussions dire, il ne voulut point nous écouter. Ce que nous pûmes obtenir fut que cette élection serait seulement pour trois ans, sans conséquence, et comme un essai qui nous ferait voir le succès de ce changement. Notre révérende Mère ne laissa pas d'en avoir bien du déplaisir, parce qu'elle était dans la résolution de continuer cette chère Mère dans cette charge, en laquelle elle s'était très bien comportée. Mais l'élection fit tourner les choses autrement; car, comme vous savez, en matière de choix, on ne dispose pas des voix comme l'on veut.»

Notre chère religieuse souligne que l'élection se fit «selon Dieu et dans la sincérité». Elle peut en parler, car elle est «témoin oculaire de ce qui s'est passé». Et la preuve décisive que Marie de l'Incarnation est un bon témoin, c'est qu'elle ne cache pas la raison du résultat de l'élection, même si cette raison semble expliquer favorablement l'intervention de l'évêque.

«Or je vous dirai, dans la confiance, que la raison pour laquelle on n'a pas jeté les yeux sur

elle [l'ancienne maîtresse des novices] dans l'élection, est qu'elle est trop libre à dire ses sentiments et qu'elle les change un peu trop facilement, ce qui choque extrêmement celles qui ne connaissent pas son fond: car au reste elle est très vertueuse et très exacte en matière de régularité. Mais il y a de certains faibles qui nous accompagneront jusqu'à la mort, quelque saint que nous soyons, et quelque vertu que nous puissions avoir.»

Puisque nous voudrions tout savoir au sujet de cette maîtresse des novices qui n'a pas réuni la majorité des voix, lisons toujours, car Marie de l'Incarnation poursuit: « Elle est parfois fâchée contre moi, ou pour mieux dire elle en fait le semblant, de ce que je ne lui dis pas tout ce que je sais; si je ne le fais pas, ce n'est pas manque de confiance, mais il faut que je garde le secret à qui je le dois... Je voudrais la cacher dans mon cœur en de certaines rencontres.»

Mgr de Pétrée a aussi voulu changer le coutumier, il a même voulu — ce sont les termes de la Supérieure — changer les constitutions. Nouveau heurt! Elle s'en explique par le menu le 13 septembre 1661 dans sa lettre à la Supérieure des Ursulines de Tours.

« Il paraîtrait par votre grande lettre, que nous ayons de l'inclination à changer nos constitutions. Non, mon intime Mère, nous n'avons nulle inclination qui tende à cela. Mais je vous dirai que

c'est Mgr notre Prélat qui en a quelque envie, ou du moins de les bien altérer: voici comme la chose s'est passée. L'année dernière, lorsqu'il faisait sa visite, quelques-unes de nos sœurs lui firent entendre à notre insu, qu'il serait bon qu'il nous donnât un abrégé de nos constitutions. Il ne laissa pas perdre cette parole, car il en a fait faire un selon son idée, dans lequel laissant ce qu'il y a de substantiel, il retranche ce qui donne de l'explication et ce qui en peut faciliter la pratique. Il y a ajouté ensuite ce qu'il lui a plu, en sorte que cet abrégé, qui serait plus propre pour des Carmélites ou pour des Religieuses du Calvaire que pour des Ursulines, ruine effectivement notre constitution. Il nous en a fait faire la lecture par le révérend Père Lallemant, qui n'a pas peu donné à Dieu en cette action, parce que c'est lui qui a le plus travaillé à nos constitutions. Il nous a donné huit mois ou un an pour y penser. Mais, ma chère Mère, l'affaire est déjà toute pensée et la résolution toute prise: nous ne l'accepterons pas, si ce n'est à l'extrémité de l'obéissance. Nous ne disons mot néanmoins, pour ne pas aigrir les affaires; car nous avons affaire à un Prélat, qui étant d'une très-haute piété, s'il est une fois persuadé qu'il y va de la gloire de Dieu, il n'en reviendra jamais, et il nous en faudra passer par là, ce qui causerait un grand préjudice à nos observances. Il s'en est peu fallu que notre chant n'ait été retranché. Il

nous laisse seulement nos Vêpres et nos Ténèbres, que nous chantions comme vous faisiez au temps que j'étais à Tours. Pour la grand'messe, il veut qu'elle soit chantée à voix droite, n'ayant nul égard à ce qui se fait soit à Paris, soit à Tours, mais seulement à ce que son esprit lui suggère être pour le mieux. Il craint que nous ne prenions de la vanité en chantant et que nous ne donnions de la complaisance au dehors. Nous ne chantons plus aux messes, parce que, dit-il, cela donne de la distraction au célébrant, et qu'il n'a point vu cela ailleurs. Notre consolation en tout cela est qu'il a eu la bonté de nous donner pour directeur le révérend Père Lallemant, qui est notre meilleur ami, et avec qui nous pouvons traiter confidentiellement. Il a un soin incroyable de nous, tant pour le spirituel que pour le corporel; et comme il est très-bien dans son esprit, il rabat bien des coups qu'il nous serait difficile de supporter. J'attribue tout ceci au zèle de ce très digne Prélat; mais, comme vous savez, mon intime Mère, en matière de règlement, l'expérience doit l'emporter par-dessus toutes les spéculations. Quand on est bien, il faut s'y tenir, parce que l'on est assuré qu'on est bien; mais en changeant, on ne sait si l'on sera bien ou mal. Je vous ai fait ce récit, ma très chère Mère, afin que vous jugiez si nous voulons changer nos constitutions, et pour me

consoler avec vous dans la peine que je souffre sur ce sujet. »

Pour compléter le dossier sur Mgr de Laval, il faudrait citer presque en son entier la lettre du 10 août (?) 1662, adressée à son fils. La Supérieure, cette fois, est entièrement d'accord avec l'évêque. Il s'agit de la vente du vin et de l'eau-de-vie, « boissons très violentes ». Le but de ce commerce, c'est d'accaparer les castors que possèdent les sauvages. « Ils deviennent furieux... Les hommes, les femmes, les garçons et les filles même. Ils courent nus avec des épées. » Et comme il s'agit des nouveaux chrétiens résidant à Québec, elle a vu ou presque « des meurtres, des viols, des brutalités monstrueuses et inouïes. »

Que fait Mgr notre Prélat, face à de pareils désordres? « Il a employé toute sa douceur ordinaire pour détourner les Français de ce commerce », qui ne tend à rien moins « qu'à la destruction de la foi et de la religion dans ces contrées. Ils ont méprisé ses remontrances, parce qu'ils sont maintenus par une puissance séculière qui a la main forte. Ils lui disent que partout les boissons sont permises. On leur répond que dans une nouvelle Église, et parmi des peuples non policés, elles ne doivent pas l'être, puisque l'expérience fait voir qu'elles sont contraires à la propagation de la foi et aux bonnes mœurs que l'on doit attendre des nouveaux convertis. La raison n'a pas

fait plus que la douceur. Il y a eu d'autres contestations très grandes sur ce sujet. Mais enfin, le zèle de la gloire de Dieu a emporté notre Prélat et l'a obligé d'excommunier ceux qui exerceraient ce trafic. Ce coup de foudre ne les a pas plus étonnés que le reste. Ils n'en ont pas tenu compte, disant que l'Église n'a point de pouvoir sur les affaires de cette nature.

« Les affaires étant à cette extrémité, il s'embarque pour passer en France, afin de chercher les moyens de pouvoir [remédier] à ces désordres, qui entraînent après eux tant d'accidents funestes. Il a pensé mourir de douleur à ce sujet, et on le voit sécher sur pied. Je crois que s'il ne peut venir à bout de son dessein il ne reviendra pas, ce qui serait une perte irréparable pour cette nouvelle Église et pour tous les pauvres Français. Il se fait pauvre pour les assister; et pour dire en un mot tout ce que je conçois de son mérite, il porte les marques et le caractère d'un saint. Je vous prie de recommander et de faire recommander à Notre-Seigneur une affaire si importante, et qu'il lui plaise de nous renvoyer notre bon prélat, Père et véritable pasteur des âmes qui lui sont commises.

« Vous voyez que ma lettre ne parle que de l'affaire qui me presse le plus le cœur, parce que j'y vois la Majesté de Dieu déshonorée, l'Église méprisée, et les âmes dans le danger évident de

se perdre. Mes autres lettres répondront aux vôtres.»

*

* *

Que d'autres lettres particulièrement révélatrices et moins exploitées! Reprenons le tome deuxième du chanoine Richaudeau à la page 197. Nous tombons sur la lettre que Marie de l'Incarnation écrivait le 16 septembre 1661. Elle a des mots caressants plus que d'habitude pour le fils bien-aimé. Elle écrit: « Si j'avais une chose à souhaiter en ce monde, ce serait d'être auprès de vous *afin de verser mon cœur dans le vôtre.* » Elle fait la critique d'un grand discours que Claude lui a transmis *sur les grandeurs de Jésus.*

« La pièce est belle et bien conçue en toutes ses circonstances, mais je crains que ces grandes pièces d'appareil [nous dirions d'apparat] ne vous peinent trop et que ce ne soit la cause de vos épuisements. J'y remarque un grand travail, mais la douceur d'esprit s'y trouve jointe. Si j'étais comme ces saints qui entendaient prêcher de loin, je prendrais plaisir à vous entendre, mais je ne suis pas digne de cette grâce. Il est à croire que nous nous verrons plutôt en l'autre monde qu'en celui-ci. Dieu néanmoins a des voies qui nous sont inconnues, surtout dans un pays flottant et incertain comme celui-ci, où naturellement parlant, il

n'y a pas plus d'assurance qu'aux feuilles des arbres quand elles sont agitées par le vent. »

Et voilà que dans cette même lettre elle fait les confidences fondamentales sur son *état mystique*, sur sa méthode de prière, sur le don que Dieu lui a fait. La Vénérable confesse que les dévotions extérieures lui sont difficiles.

« Je vous dirai néanmoins avec simplicité, que j'en ai une que Dieu m'a inspirée, de laquelle il me semble que je vous ai parlé dans mes écrits. C'est au suradorable Cœur du Verbe incarné: il y a plus de trente ans que je la pratique, et voici l'occasion qui me la fit embrasser.

« Un soir que j'étais dans notre cellule, traitant avec le Père Éternel de la conversion des âmes, et souhaitant avec un ardent désir que le royaume de JÉSUS-CHRIST fût accompli, il me semblait que le Père Éternel ne m'écoutait pas, et qu'il ne me regardait pas de son œil de bénignité comme à l'ordinaire. Cela m'affligeait; mais en ce moment j'entendis une voix intérieure qui me dit: *Demande-moi par le Cœur de mon Fils, c'est par lui que je t'exaucerai.* Cette divine touche eut son effet, car tout mon intérieur se trouva dans une communication très-intime avec cet adorable cœur, en sorte que je ne pouvais plus parler au Père Éternel que par lui. Cela m'arriva sur les huit à neuf heures du soir, et depuis, vers cette heure-là,

c'est par cette pratique que j'achève mes dévotions du jour; et il ne me souvient point d'y avoir manqué, si ce n'est par impuissance de maladie, ou pour n'avoir point été libre dans mon action intérieure. Voici à peu près comme je m'y comporte lorsque je suis libre en parlant au Père Éternel:

« C'est par le Cœur de mon Jésus, ma voie, ma vérité et ma vie, que je m'approche de vous, ô Père Éternel. Par ce divin Cœur je vous adore pour tous ceux qui ne vous adorent pas; je vous aime pour tous ceux qui ne vous aiment pas; je vous reconnais pour tous les aveugles qui par mépris ne vous reconnaissent pas. Je veux par ce divin Cœur satisfaire au devoir de tous les mortels. Je fais le tour du monde pour y chercher toutes les âmes rachetées du sang très-précieux de mon divin Époux. Je veux vous satisfaire pour toutes par ce divin Cœur. Je les embrasse pour vous les présenter par lui, et par lui je vous demande leur conversion; voulez-vous souffrir qu'elles ne connaissent pas mon Jésus et qu'elles ne vivent pas pour lui qui est mort pour tous? Vous voyez, ô divin Père, qu'elles ne vivent pas encore. *Ah! faites qu'elles vivent par ce divin Cœur.* »

A l'action de grâces nous rencontrons la sainte Vierge. Marie de l'Incarnation offre à son divin Époux le cœur sacré de Marie.

« Souffrez que je vous aime par ce même cœur,

que je vous offre les sacrées mamelles qui vous ont allaité, et ce sein virginal que vous avez voulu sanctifier par votre demeure avant que de paraître dans le monde. Je vous l'offre en action de grâces de tous vos bienfaits sur moi, tant de grâce que de nature. Je vous l'offre pour l'amendement de ma vie, pour la sanctification de mon âme, afin qu'il vous plaise me donner la persévérance finale dans votre grâce et dans votre saint amour. Je vous rends grâces, ô mon divin Époux, de ce qu'il vous ait plu choisir cette très-sainte Vierge pour votre Mère, de ce que vous lui ayez donné les grâces convenables à cette haute dignité, et enfin de ce qu'il vous ait plu nous la donner pour Mère. J'adore l'instant sacré de votre Incarnation dans son sein très pur, et tous les divins moments de votre vie passagère sur la terre. Je vous rends grâces de ce que vous avez voulu faire, non seulement notre vie exemplaire [le modèle de notre vie] par vos divines vertus, mais encore notre cause méritoire [la source des mérites pour notre salut] par tous vos travaux et par l'effusion de votre sang. Je ne veux ni vie ni moment que par votre vie. Purifiez donc ma vie impure et défectueuse par la pureté et perfection de votre vie divine, et par la vie sainte de votre divine Mère.

« Dans les autres temps, mon cœur et mon esprit sont attachés à leur objet et suivent *la pente* que



D'après une peinture du XVII^e siècle
Mère Marie de Saint-Joseph



la grâce leur donne... Je suis le trait de l'esprit. Car je ne puis faire de prières vocales qu'à la psalmodie. Mon chapelet d'obligation m'étant même assez difficile.»

Voici l'oraison qu'elle avait composée pour honorer la double beauté du Fils de Dieu dans ses deux natures divine et humaine: «Seigneur Jésus, splendeur de la gloire du Père, et figure de sa substance, je renouvelle le vœu de dépendance absolue dont j'ai promis l'hommage à votre double beauté; et je renonce à toute gloire qui puisse être possédée ou désirée ici-bas, hors celle de me proclamer votre véritable servante à jamais. Ainsi soit-il, mon Jésus.»

*

* *

Les années passent, les événements se déroulent, et Marie de l'Incarnation s'aperçoit que la mort va venir sans qu'elle ait pu réaliser le rêve caressé, si souvent annoncé, d'une causerie fréquente avec son cher Bénédictin sur la vie de l'âme. Voyez comme elle s'en excuse gentiment en ce court billet daté du 13 octobre 1660:

«Ce n'est pas manque de bonne volonté si je ne m'entretiens avec vous de choses spirituelles selon votre inclination et la mienne: mais je suis, aussi bien que vous, accablée d'affaires, que tout ce que

je puis faire après y avoir satisfait, c'est de m'acquiescer des observances régulières. Je soupire après la retraite et la solitude, mais il n'est pas en ma disposition de choisir cet état. Ce n'est pas que du côté de Dieu mon esprit ne lui soit attaché par son attrait, et que mon cœur n'ait le bien d'être uni à sa divine Majesté, avec sa privauté et sa grâce ordinaire. M. de Genève dit qu'il y a des oiseaux qui en volant prennent leur réfection. Je suis de même en matière de la vie de l'esprit, car dans les tracas où je suis attachée par nécessité, je prends la nourriture solide et continuelle que je viens de vous dire. »

Le billet se termine en marquant, comme souvent, la *pente habituelle de son être*: « Pour moi, j'ai un fort attrait de m'offrir dans tous les moments en esprit de sacrifice, et, en m'oubliant moi-même, me laisser consumer à Celui qui fait gloire d'avoir des âmes anéanties. »

A l'occasion, la Vénérable fait à ses correspondants des aveux qui dénotent un certain humour. On a la sensation d'y rencontrer une vraie Tourangelle: c'est-à-dire une femme qui revient facilement à la réalité, qui n'oublie jamais qu'elle a un corps. *Molles Turones* disait César, et Dom Jamet traduit: « modérés, pratiques ». Nous croyons en reconnaître la lignée lorsque nous surprenons la Supérieure confessant qu'elle porte lunettes; que, à

53 ans, elle devient replète. Elle narre qu'elle succombe ou presque sous le *flux hépatique* qu'elle subit de 1664 à 1668. Elle en est devenue extrêmement faible. Elle a peine à écrire ses lettres. Une de ses dernières paroles est le cri de l'espérance chrétienne: «La bonté de Dieu me donne une grande confiance dans les sacrés trésors de l'Église, riche du précieux sang de son Fils... Je vous recommande que quand vous aurez appris la nouvelle de ma mort, vous me procuriez des RR. PP. de votre Congrégation [les Bénédictins de France] le plus de messes que vous pourrez... Parce que j'ai mal correspondu aux grâces de Dieu, je brûlerai longtemps dans le Purgatoire, si Dieu ne me fait miséricorde par les suffrages de l'Église.»

*

* *

Ces textes accumulés, tous pris dans la deuxième partie de la correspondance de Marie Guyart, auront-ils réussi à nous montrer une âme? Une âme originale, vraiment elle, unique? le vrai visage de celle qui fut la plus belle représentation de l'esprit et de la sainteté en Nouvelle-France, de 1639 à 1672? C'est évidemment une contemplative de haut vol, celle dont nous avons feuilleté la correspondance, dont nous avons cherché à saisir les pensées les plus secrètes, dont la vie intime nous est apparue sans voiles. En vérité, rien ne nous

semble plus révélateur qu'une lettre, parce que dans une lettre celui qui écrit se livre habituellement tout entier; il ne songe pas à payer de mine et à soutenir une thèse. L'homme ou la femme a toute chance de se raconter dans tous ces menus traits dont le genre épistolaire est nécessairement rempli. On l'a dit avec assez de vérité: « la physionomie ne se montre pas dans les grands traits, ni le caractère dans les grandes actions; c'est dans les bagatelles que le naturel se découvre ». (Rousseau).

Or, ses lettres nous la montrent toute pleine de Dieu, toute préoccupée des affaires de Dieu, désireuse de procurer sa gloire et l'avancement de son royaume en Amérique. Sa correspondance, mieux sans doute que ses autres *Écrits*, peut nous intéresser, parce que, ici, Marie Guyart nous instruit sans être toujours sur les sommets. Elle nous parle certes d'abord de Dieu et de son état d'âme vis-à-vis du Créateur et du Rémunérateur; et alors c'est la mystique que nous entendons. Mais combien de fois la mère toujours aimante ne se laisse-t-elle entrevoir? Ces pages établissent que l'amour de Dieu ne détruit pas la vraie tendresse humaine, mais qu'il l'augmente et lui fait donner ses plus beaux fruits.

Enfin que de détails concrets sur le pays canadien et sur ceux qui l'habitent. Sans elle, sans cette

incomparable correspondance, sans les quelque deux cents lettres qui nous restent, datées du monastère de Québec et écrites par Marie de l'Incarnation, que d'histoire serait à jamais perdue!

Recueillons avec respect cet héritage sans pareil de la vie de son esprit, de l'affection de son cœur. Mystique, assurément, française, certes, mais aussi en toute vérité disons d'elle qu'elle fut *la mère spirituelle de la patrie*, puisque l'Église et la patrie du Canada — il semble bien — ne se seraient pas continuées sans cette femme dont la sainteté, dont le génie, dont l'humanité honoreront à jamais le pays du Canada, où elle a vécu trente-trois années, qu'elle a aimé jusqu'à y mourir. C'est pour des dons comme celui-là, que le Canadien français continue à aimer la France et à glorifier l'Église catholique.



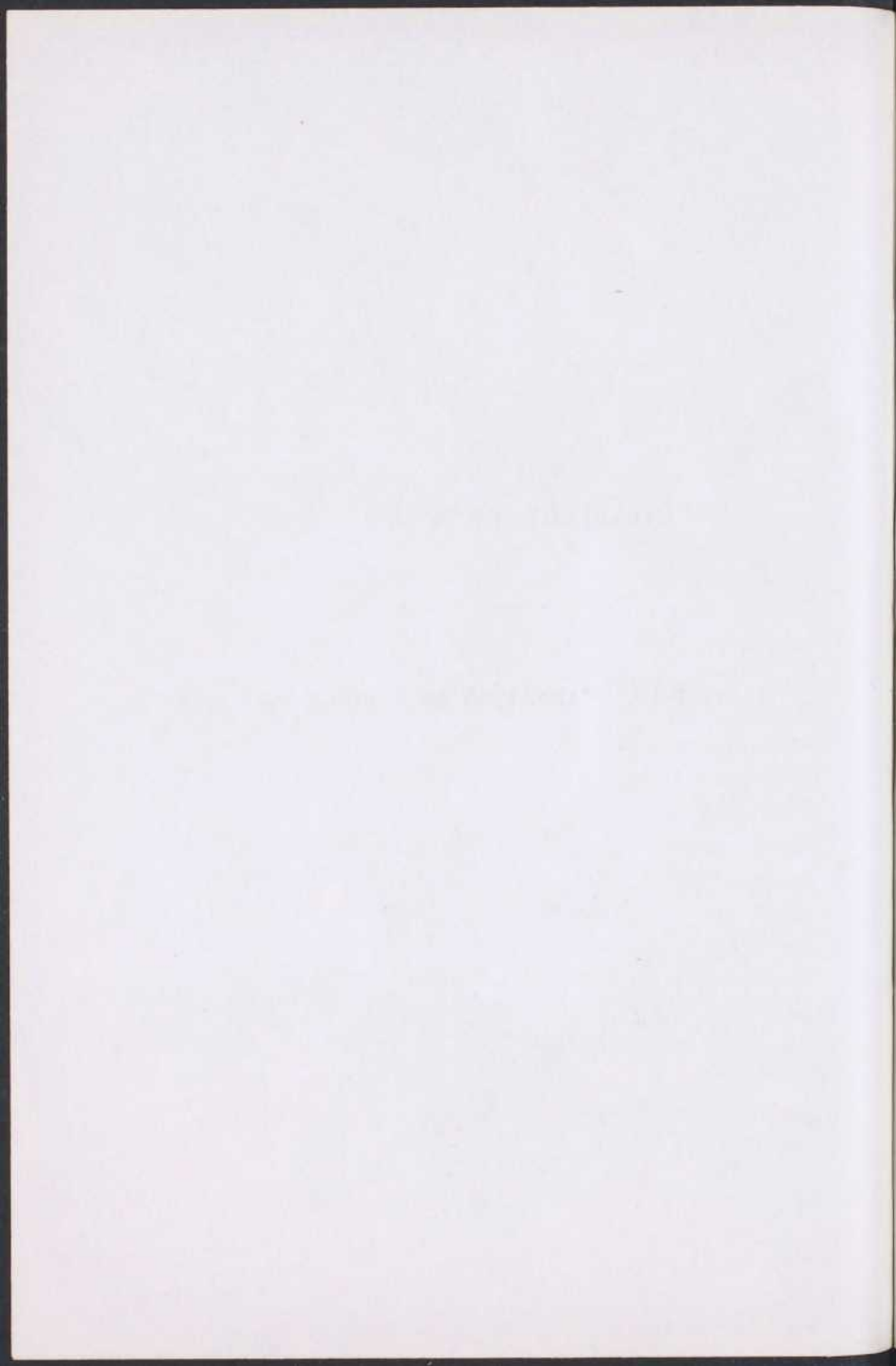
Bibliothèque
Général et Spécial

3001TOLAR
30N112-TWAS

CHAPITRE TROISIÈME



MARIE DE L'INCARNATION EN L'ANNÉE 1639



**La correspondance et le voyage.
Tours, Paris, Québec.**

I

Le vingt-deux février 1639, Marie de l'Incarnation, religieuse ursuline au monastère de Tours, laissait sa ville natale pour n'y plus revenir. En compagnie de la jeune Mère Marie de Saint-Joseph, âgée de vingt-deux ans et six mois, elle aussi de Tours, de Madame de la Peltrie (Madeleine de Chauvigny), qui était venue chercher les deux Ursulines, et de Monsieur de Bernières, Marie de l'Incarnation arrive à Paris le 26 février. Le jour même où elle s'installe dans le Paris de Louis XIV au berceau — l'héritier du Royaume avait exactement cinq mois et vingt et un jours, étant né le dimanche cinq septembre 1638, à 11.45 de l'avant-midi — celle qui se dirigeait vers la Nouvelle-France, écrit à sa Supérieure: « Nous venons d'arriver à Paris, par la grâce de Notre-Seigneur, en fort bonne santé. La maison de M. de Meules, maître d'hôtel chez le Roi, nous a été ouverte...

M. de Bernières y pourra avoir un appartement. Madame Poncet (la mère du Père Poncet) est venue bien loin au-devant de nous, sur la route d'Orléans (probablement jusqu'à Étréchy) et elle nous a obligées de faire le reste du chemin dans son carrosse.»

La future Supérieure de Québec, dès ce 26 février 1639, fait l'éloge du seul homme qui se trouvait de la compagnie, Jean de Bernières: «C'est un homme ravissant. Durant notre voyage, il faisait nos règles avec nous, en sorte que nous étions dans le carrosse et dans les hôtelleries comme dans notre monastère, et il me semble que je ne fais que partir de Tours, tant le temps s'est écoulé doucement et régulièrement.»

Notre héroïne n'est pas moins enthousiaste de Madame de la Peltrie, qui est âgée au plus de trente-six ans, qui est très riche et qui se destine au Canada. «Elle me met dans des confusions continuelles par ses bontés à mon endroit. C'est une mère admirable qui n'épargne aucune dépense à notre sujet.»

*

* *

Jean de Bernières gardera jusqu'à sa mort, arrivée le 17 mai 1659, toute l'admiration de Marie Guyart. Elle reparlera de lui bien des fois, mais particulièrement dans la lettre du 25 octobre

1670, au Père Poncet (Antoine-Joseph Poncet de la Rivière), qui, depuis 1665, se trouvait à la Martinique¹. C'est alors qu'elle racontera par le menu l'incroyable mariage fictif de M. de Bernières — saint homme s'il en fut — à Madeleine de Chauvigny, veuve de M. de la Peltrie. Les Jésuites avaient suggéré ce mariage apparent pour empêcher un mariage réel que M. de Chauvigny (il se nommait aussi M. de Vaubougon) voulait imposer à la jeune veuve.

Voyons cette lettre au Père Poncet. Le Jésuite, installé à la Martinique, où il devait mourir en 1675, avait demandé à Madame de la Peltrie certains détails sur sa vie. Mais Marie de l'Incarnation a bien vu que la vertu de la fondatrice temporelle de 1639 ne lui permettait pas de faire le récit de certaines aventures. « Je n'ai pas voulu faire violence à sa vertu, mais comme je sais l'histoire, j'ai mieux aimé dérober quelque peu de temps à mes occupations pour vous en faire moi-même le récit. » Vous êtes déjà en appétit, vous voulez savoir?

« Je vous dirai donc que cette dame, après la mort de M. de la Peltrie, son mari, se porta d'une façon toute particulière à la pratique de la vertu. Elle fut demeurer à Alençon, où elle ne voulut

1. La lettre du 25 octobre 1670 se trouve dans les *Lettres de Marie de l'Incarnation* par Richaudeau (1876), t. 2, p. 490.

pas demeurer chez M. de Vaubougon, son père, pour éviter les sollicitations qu'il eût pu lui faire de se remarier.»

Quelques détails sur la vertu de la riche veuve en disent long. « Elle faisait beaucoup d'actions de charité, logeant et servant les pauvres, et retirant en sa maison les filles perdues, pour les retirer des occasions de péché »: ce qui n'empêchait pas son père de l'importuner par l'intention qu'il manifestait de la voir se marier à nouveau. « Comme elle donnait autant de refus qu'il faisait d'instances, il lui défendit l'entrée de sa maison. Ce traitement l'obligea de se retirer quelque temps dans une maison religieuse, où elle ne fut pas exempte d'importunité à cause de la proximité de ses parents. » C'est à ce moment que Madame de la Peltrie lit la *Relation* du Père Le Jeune. Elle est touchée par cet appel direct du Jésuite: « Qui donc viendra en ce pays du Canada pour ramasser le sang de Jésus-Christ en instruisant les petites filles sauvages? »

A Alençon, Madeleine de Chauvigny tombe malade. Si Dieu la ramène à la santé, elle ira en Canada. Elle consacrera toute sa fortune à bâtir une maison où elle-même sera la servante des filles sauvages de la Nouvelle-France. Elle en fait le vœu en l'honneur de saint Joseph. Et elle guérit. « Madame, disait le médecin, vous êtes guérie;

assurément, votre fièvre s'en est allée au Canada. » Elle, avec un petit sourire, de lui répondre: « Oui, monsieur, elle s'en est allée en Canada. » C'est alors que, vivement pressée par son père d'acquiescer à un second mariage, Madeleine s'adresse à l'un des Pères de la Compagnie de Jésus. « Ce R. Père lui dit que tout cela pouvait s'accommoder..., qu'il connaissait un gentilhomme nommé M. de Bernières, trésorier de France à Caen, qui menait une vie de saint, et qu'il le faudrait prier de la demander en mariage à son père pour y vivre comme frère et sœur.

« M. de Bernières, qui était un homme pur comme un ange, ayant reçu la lettre de Madame de la Peltrie, fut surpris au delà de ce qu'on peut s'imaginer... Il consulta son directeur et quelques personnes de piété, qui lui persuadèrent d'embrasser ce dessein. » Il fut trois jours sans pouvoir se résoudre, « quelque estime de vertu qu'on lui donnât de Madame de la Peltrie. Il souffrait de grands combats, craignant de se hasarder dans une occasion si périlleuse; outre que tout le monde savait la résolution qu'il avait prise de vivre chastement, et de ne se marier jamais. »

Enfin M. de Bernières décide de se prêter à ce mariage putatif. Il demande Madeleine de Chauvigny à son père par l'entremise de M. de la Bourbonnière. Le père est fou de joie. Mais Madeleine

consentira-t-elle? Elle consent. « M. de Vaubougon pressait sa fille de terminer l'affaire au plus tôt. Il faisait tapisser et parer la maison pour recevoir M. de Bernières, et inspirait à sa fille les paroles qu'elle lui devait dire pour les avantages de ce mariage. »

Cependant M. de Bernières venait en secret chez une des amies de Mme de la Peltrie, à Alençon. Tous deux conférèrent « de ce qu'ils pourraient faire pour ce mariage. Le conseil des personnes doctes était qu'ils pouvaient se marier et vivre en chasteté. » Mais ce mariage véritable offrait des inconvénients au point de vue des intérêts matériels du Canada. « La résolution fut qu'ils ne se marieraient pas, mais qu'ils feraient semblant de l'être, et là-dessus M. de Bernières retourna en sa maison. »

Entre-temps survient la mort de M. de Vaubougon: mais les difficultés recommencèrent de la part de la sœur aînée et du beau-frère de Madeleine. On ne parlait de rien moins que de faire interdire la jeune veuve.

Bientôt elle fut à Paris où elle devait quelquefois changer d'habit avec sa demoiselle afin de n'être point enlevée. On porta l'affaire devant ce qu'il y avait de plus considérable à Paris: le Père de Condren et M. Vincent: « L'un et l'autre ayant jugé que la vocation de Madame de la Peltrie était

de Dieu, M. de Bernières ne pensa plus qu'à chercher le Père qui faisait les affaires du Canada.» C'était précisément le Père Poncet auquel cette lettre que nous examinons fut adressée en 1670, à la Martinique. « Sur quoi vous prîtes occasion de lui dire, continue Marie de l'Incarnation, que vous connaissiez une religieuse Ursuline à qui Dieu donnait de semblables pensées pour le Canada.» Voilà M. de Bernières et Mme de la Peltrie ravis.

« Enfin la résolution fut que l'on viendrait me quérir à Tours, et M. de Bernières et Mme de la Peltrie voulurent bien prendre cette peine. Durant tout le voyage on les prit pour le mari et la femme, et les personnes de qualité qui étaient dans le carrosse, en avaient la créance.»

A Tours, tout s'arrange. L'Évêque consent à donner deux religieuses au Canada. Marie de l'Incarnation et Marie de Saint-Joseph, du consentement de tous les intéressés, pourront disposer d'elles-mêmes pour la Nouvelle-France.

*

* *

Le retour à Paris fut le commencement du grand voyage. « M. de Bernières réglait notre temps et nos observances dans le carrosse, et nous les gardions aussi exactement que dans le monastère. Il faisait oraison et gardait le silence aussi bien que

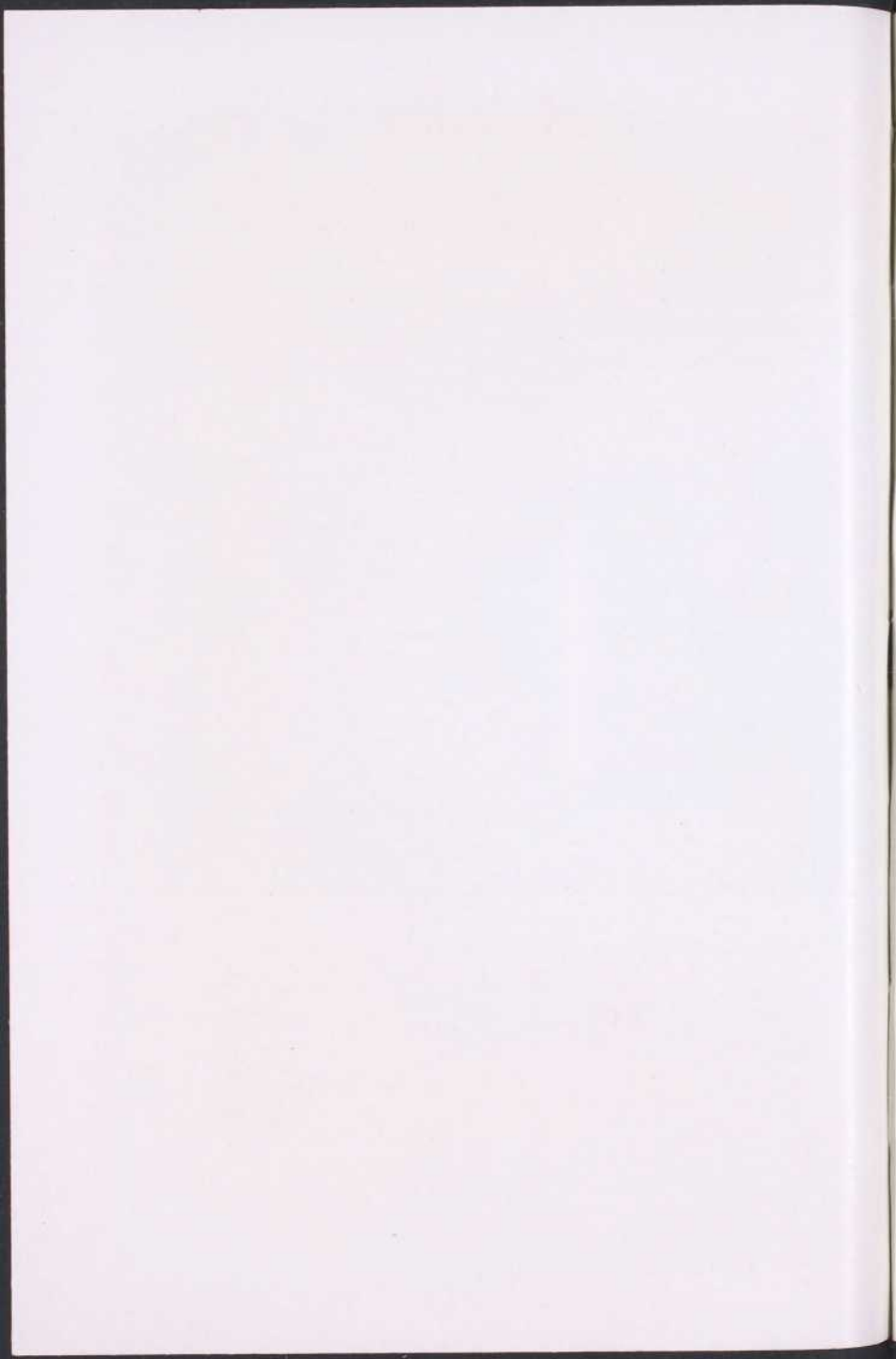
nous. Dans les temps de parler, il nous entretenait de son oraison, ou d'autres matières spirituelles. A tous les gîtes, c'est lui qui allait pourvoir à tous nos besoins, avec une charité singulière. Il avait deux serviteurs qui le suivaient, et qui nous servaient comme s'ils eussent été à nous, parce qu'ils participaient à l'esprit d'humanité et de charité de leur maître, surtout son laquais, qui savait tout le secret du mariage supposé. »

A Paris, M. de Meules, maître d'hôtel chez le roi, leur prête sa maison. Et voilà M. de Bernières malade. Madame de la Peltrie demeure tout le jour dans la chambre du malade, « et les médecins lui faisaient rapport... Son masque était attaché au rideau du lit, et ceux qui allaient et venaient lui parlaient comme à la femme du malade. Quoique nous fussions sensiblement affligées, tout cela nous servait de récréation et de divertissement. » M. de Bernières, lui, se sentait moins gai. Il se reprochait d'avoir *trompé* ou, si vous voulez, de *s'être moqué* de M. de la Bourbonnière en le chargeant de la demande en mariage auprès de M. de Vaubougon. Il ne se proposait rien moins que d'aller se mettre à genoux et de lui demander pardon.

D'ordinaire, chez M. de Meules, le Canada occupait les pensées. La petite communauté préparait le voyage en Nouvelle-France. « M. de Bernières regardait la Mère de Saint-Joseph, qui



L'Oratoire Saint-Augustin.
Endroit où se trouvait la cellule de Marie de l'Incarnation



n'avait que vingt-deux ans, comme une victime qui lui faisait compassion, et tout ensemble il était ravi de son courage et de son zèle. Pour moi, je ne lui faisais point de pitié: il souhaitait que je fusse égorgée pour Jésus-Christ, et il en souhaitait autant à Madame de la Peltrie.»

*

* *

Le Père Charles Lallemant se charge en secret de l'embarquement. Ce Père et M. de Bernières louent un navire exprès pour le voyage.

« Nos affaires étant expédiées à Paris, nous partîmes pour nous rendre à Dieppe, qui était le lieu de l'embarquement, M. de Bernières étant toujours notre ange gardien avec une charité non pareille. » A Rouen, on retrouve le Père Charles Lallemant qui faisait tout préparer en secret. Ce Père accompagne la mission à Dieppe, Madame de la Peltrie fournit à toute la dépense. « M. de Bernières se fût embarqué avec nous, si madame de la Peltrie ne l'eût constitué son procureur... car ses parents croyaient assurément qu'ils étaient mariés, et sans cela ils nous eussent arrêtées, ou du moins retardées cette année-là. Ce grand serviteur de Dieu ne pouvait nous quitter; il nous mena dans le navire, accompagné du R. P. Lallemant. »

Marie de l'Incarnation résume ainsi la sainteté de M. de Bernières. « Dans toute la conversation que nous eûmes avec M. de Bernières jusqu'à notre séparation, nous reconnûmes que cet homme de Dieu était possédé de son Esprit, et entièrement ennemi de celui du monde. Jamais je ne lui ai entendu prononcer une parole de légèreté, et quoi-qu'il fût d'une agréable conversation, il ne se démentait jamais de la modestie convenable à sa grâce.

« Voici un petit abrégé des connaissances que j'ai de ce qui s'est passé au sujet de M. de Bernières et de Madame de la Peltrie: vous pouvez y ajouter foi, parce que je me suis efforcée de le faire avec plus de fidélité que d'élégance. »

On avouera qu'il y a là un témoignage de première importance sur le grand mystique normand du XVII^e siècle, l'initiateur de M. de Laval à la vie parfaite. Constatons avec joie que ce laïque qui, de son ermitage de Caen, dirigeait tout un groupe de spirituels, a influencé de façon profonde les deux premiers maîtres canadiens: François de Laval et Marie Guyart. Je crois volontiers à la pénétration réciproque des âmes saintes et au profit qu'ils tirent de leurs relations.

II

Évidemment, le 25 octobre 1670, dans une seule lettre, et trente et un ans après l'événement, la Supérieure de Québec n'a pu tout dire. Ni même dans la lettre du 26 février 1639, datée de Paris, celle-là, et que nous avons utilisée au début de ce travail. Il y a donc à ajouter.

D'abord, nous savons, par la Relation sur la vie de la Mère Marie de Saint-Joseph, signée par Marie de l'Incarnation en 1652, que la Supérieure Françoise de Saint-Bernard reçut l'ordre de Mgr l'évêque de Tours — Bertrand D'Eschaux — d'accompagner *la mission du Canada* jusqu'à Amboise². Dans ce récit, écrit de Québec, treize ans après l'arrivée en Nouvelle-France, on nous révèle l'amour extraordinaire que cette jeune sœur, née Marie de Savonnières, faisait naître en toutes celles qui l'approchaient. La Supérieure de Tours elle-même ne peut s'en défendre, et c'est sans doute ce qui explique pour une part le peu d'empressement que l'on mit à la laisser partir.

Écoutez plutôt ce passage de la Relation. « Ce fut en ce petit voyage — de Tours à Amboise — que cette bonne Mère (Françoise de Saint-Bernard), qui avait élevé notre jeune sœur dès ses premières années, eut le loisir de lui donner des

2. Voir Richaudeau, ouvrage cité, t. I, p. 501. La *Relation* comprend cinquante-cinq pages de texte.

marques de son tendre amour, et de lui témoigner combien était grand le sacrifice qu'elle faisait en la donnant à la mission du Canada... Elle pensa mourir de douleur en nous quittant. Je n'en fus pas surprise, parce que j'étais persuadée de son affection. Mais ma compagne ne versa pas une larme; et cela m'étonna, parce que je n'eusse jamais cru qu'une fille de son âge, aussi tendre et aussi chérie qu'elle était, eût pu avoir une telle force.» Allez dire après cela que les religieuses sont des personnes sans affection et sans vigueur.

Comme second incident de route, il y eut qu'à Orléans — à mi-chemin à peu près entre Tours et Paris — se présenta à la veuve Martin son fils Claude. Claude poursuivait alors ses études chez les Jésuites, en la ville où Jeanne d'Arc avait si merveilleusement inauguré sa mission de bouter dehors les Anglais, deux siècles auparavant (1428).

« Quand il la fut saluer — c'est le fils de Marie de l'Incarnation devenu Dom Claude Martin de la Congrégation de Saint-Maur qui raconte l'histoire — il dissimula qu'il sût rien de ses desseins, et avec un étonnement tel qu'on se le peut imaginer de voir inopinément une Mère religieuse hors de son cloître, il la supplia de lui dire où elle allait. Elle lui répondit simplement qu'elle allait à Paris. Il lui demanda derechef si elle ne passerait pas outre. Elle lui dit qu'elle pourrait descendre jusques en Normandie. Alors, voyant qu'elle avait de

la peine à s'ouvrir, il tira la lettre et le papier (qu'il avait reçus de sa tante Claude Guyart, sœur aînée de sa mère), et lui dit: « Ma mère, je vous prie de prendre la peine de lire cela. » Elle lut la lettre avec beaucoup de patience, après quoi elle ne fit que dire: « Oh! que le démon a d'artifices pour traverser les desseins de Dieu! » Puis se tournant vers son fils, elle lui dit: « Mon fils, il y a huit ans que je vous ai quitté pour me donner à Dieu. Depuis ce temps-là quelque chose vous a-t-il manqué? » Il lui répondit que non. Alors elle prit la parole et lui dit: « L'expérience du passé vous doit être un motif de confiance pour l'avenir. Vous quittant pour son amour et pour obéir au commandement qu'il m'en avait fait, je vous donnai à lui, le priant qu'il voulût être votre père, et vous voyez qu'il l'a été au delà de toutes nos espérances, non seulement vous donnant le nécessaire, mais encore se montrant si libéral en votre endroit que vous avez été élevé d'un air (manière) qui surpasse de beaucoup votre condition. Il en sera toujours de même. Si Dieu est votre père, vous ne manquerez jamais de rien. Et il le sera assurément si vous lui êtes un véritable fils, c'est-à-dire si vous gardez ses commandements, si vous obéissez à ses volontés, si vous avez une confiance filiale en son aimable Providence.

« Faites cela, mon fils, et vous expérimenterez ce que dit le Saint-Esprit: que rien ne manque

à ceux qui craignent Dieu. Je vais en Canada, il est vrai, et c'est encore par le commandement de Dieu que je vous quitte une seconde fois. Il ne me pouvait arriver un plus grand honneur que d'être choisie pour l'exécution d'un si grand dessein, et si vous m'aimez, vous en aurez de la joie et prendrez part à cet honneur.»

« Elle dit tout ceci — continue Dom Claude Martin — avec une si douce gravité et une tendresse si généreuse que *son fils se trouva tout changé*. Il ne pensa plus à ses propres intérêts. Son cœur se sentant élevé au-dessus de toutes les créatures, il ferma les yeux à tous les événements qui lui pourraient arriver, s'estimant trop riche d'avoir Dieu pour Père et une si sainte mère pour caution de sa Providence en son endroit. Dans ces sentiments, il ne fut pas plus tôt de retour au logis qu'il fit brûler la lettre et le papier qui lui avaient été envoyés, avec résolution de prévenir lui-même ses parents dans leur inclination, savoir de ne leur demander plus rien et de ne leur être jamais à charge. Ce fut en cette occasion qu'il fit à Dieu un sacrifice volontaire de sa mère, car il avait si peu de lumière la première fois qu'elle le quitta (en 1631), qu'il ne s'appliquait même pas à penser si c'était un bien ou un malheur de la perdre. »³

3. *Vie de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, première Supérieure des Ursulines de la Nouvelle-France*, par Dom Claude Martin, Paris, 1677, in-4°. Texte cité dans Dom Albert Jamet, *Écrits spirituels et historiques de Marie de l'I.*, t. 2, p. 362 (1930).

*

* *

A Paris, où Marie de l'Incarnation demeura environ cinq semaines — du 26 février à la fin de mars —, elle reçut de Claude une lettre qui dut lui causer une bien vive joie. Son fils — à qui il ne manque qu'un mois pour avoir ses vingt ans révolus, puisqu'il est né à Tours le 2 avril 1619 — lui donnait avis de la décision qu'il avait prise d'entrer dans la Compagnie de Jésus. Pour que l'entrée en religion pût se réaliser, Marie de l'Incarnation le fait venir d'Orléans à Paris. Mais le Père Jacques Dinet, le nouveau Provincial, se fait prier; on ne peut le recevoir pour le présent.

« Cela affligea étrangement sa mère et les autres Jésuites, ses amis, qui croyaient déjà la chose faite. Néanmoins, comme on ne le refusait pas entièrement, elle ne perdit pas courage; elle exhorta son fils à ne se point laisser abattre par cette petite disgrâce, et, afin qu'il ne manquât pas son coup une autre fois, elle le mit en pension (à Paris même), avec un ecclésiastique fort vertueux. Toutefois, avant qu'elle partît de Paris, on lui conseilla de le renvoyer à Orléans, pour continuer ses études. » *

Plus tard, installée sur le rocher de Québec, Marie de l'Incarnation apprendra la suite de cette

* *Vie du Vénérable Père Dom Claude Martin*, par Dom Edmond Martène, Tours, 1697.

histoire. Elle saura que Claude a été définitivement refusé chez les Jésuites par le Père Dinet, que durant de longs mois le cher orphelin a tenté de se faire une situation dans le monde, qu'enfin son fils, le 15 janvier 1641, entre à l'abbaye de Vendôme, dans la Congrégation de Saint-Maur. Il y prononcera ses vœux le 3 février 1642, à 23 ans. Il décédera à l'abbaye tourangelles de Marmoutier, le 9 août 1696, âgé de 77 ans. La chapelle de la Vierge y reçut son tombeau. L'année 1939 verra-t-elle « ces déblaiements et ces fouilles qui permettraient de ramener au jour cette tombe vénérable? » ⁴

*

* *

Dans la capitale de France, la religieuse missionnaire a dû écrire un nombre considérable de lettres. Une seule nous a été conservée, celle du 26 février, citée précédemment. Nous retombons au 2 avril 1639, à une lettre datée de Rouen. Heureusement que nous pouvons compléter par la Relation que Marie de l'Incarnation nous a laissée de sa vie, en 1654.

Paris avait réservé un gros contretemps à l'Ursuline de Tours. Sa diplomatie échoua, et elle ne put obtenir que Catherine Champagne, Mère de Saint-

4. Dom Albert Jamet, *Marie de l'Incarnation, Écrits spirituels et historiques*, 1928, t. I, p. 95.

Jérôme, du monastère de Paris, se joignît aux deux Ursulines déjà en route pour le Canada. Mais il faut voir le mal que la future *Canadoise* se donna pour faire aboutir ses desseins. Ce ne sont pas des imaginations d'auteur: voyez-la qui écrit à la supérieure de son couvent de Tours:

« Je vous viens de dire que nous nous sommes intéressées pour l'affaire de la Mère de Saint-Jérôme (de Paris). Car, en effet, nous avons écrit en sa faveur à Madame la duchesse d'Aiguillon, pour la supplier de nous l'obtenir par le crédit de Mgr le Cardinal (Richelieu). Et de plus nous nous sommes jetées deux fois au pied de la Reine (la femme de Louis XIII, Anne d'Autriche, la mère de Louis XIV) pour la supplier d'obtenir son congé de Mgr de Paris (Jean-François de Gondi). »

Et comme rien n'échappe à la pénétrante Tourangelle, elle ajoute: « Notre procédé a sans doute extrêmement étonné toutes les Ursulines de la Congrégation de Paris et elles ont reconnu à nos démarches un dégagement qu'elles n'eussent jamais cru. »

Notre chère héroïne dut quitter Paris sans avoir pu décider l'archevêque de la capitale à permettre aux religieuses du faubourg Saint-Jacques de laisser partir l'une des leurs pour le Canada. D'autres couvents d'Ursulines présentaient des candidates

à l'expédition. « Les Ursulines de Pontoise voudraient bien gagner cette place. Si elle leur manque, celles de Rouen ont de l'ardeur pour la posséder, et si celles-ci ne l'emportent pas, celles de Dieppe ne la laisseront pas échapper. »

Comme l'on sait, Dieppe fournit la troisième recrue pour Québec: Cécile Richer, dite de Sainte-Croix. Née en 1609, elle décédera en 1687. Elle a donc trente ans au départ pour la Nouvelle-France. « C'était une personne de naissance et de moyens modestes, mais douée d'un bon jugement; une âme très effacée, se portant d'instinct aux besognes obscures, et d'une grande fidélité à l'observance. » ⁵

L'archevêque de Rouen, M. François de Harlay, se trouvait à être l'Ordinaire du Canada. C'est lui qui autorisait les trois Hospitalières à s'embarquer pour la Nouvelle-France. Il est donc tout naturel qu'il ait permis à Cécile Richer de la maison de Dieppe de se joindre aux deux autres Ursulines pour l'évangélisation des contrées nouvelles. Avec M. Bertrand d'Eschaux, l'évêque de Tours, il fut le premier évêque de France à permettre pareil déplacement à une religieuse.

Pour rejoindre Dieppe, la mission en route pour le Canada avait dû prendre, semble-t-il, la route d'en haut: Paris-Rouen-Dieppe (plutôt que la route d'en bas par Mantes). Saint-Denis, Pontoise,

5. Jamet, *Écrits*, t. 3, p. 144, 1935.

Rouen furent les étapes. Marie de l'Incarnation, de toute façon, se trouva à Dieppe avant le 15 avril.

*
* *

Une traversée de douze cents lieues ne l'effraie pas. Elles sont neuf femmes en tout sur l'amiral qui a nom *le Saint-Joseph*, commandé par le capitaine Bontemps. Trois Ursulines, dont deux de Tours: Marie Guyart, veuve de Claude Martin et qui se nomme Marie de l'Incarnation, et Marie de Saint-Joseph (Marie de Savonnières), qui a exactement vingt-deux ans et six mois et qui doit décéder en 1652, après une vie sanctifiée au suprême; l'Ursuline de Dieppe qui, à la dernière minute, se joint aux deux premières, se nomme Cécile Richer dite de Sainte-Croix.

Trois Hospitalières aussi s'embarquent pour Québec et sur le même bateau, grâce à l'extrême générosité de la duchesse d'Aiguillon, la nièce de Richelieu: Marie Guenet, Anne Le Cointre, et Marie Forestier. Ce sont les fondatrices de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang. Il y a aussi « Notre Fondatrice », la fondatrice temporelle, qui n'est autre que Madame de la Peltrie, comme l'on sait.

Enfin, une jeune Tourangelle, Charlotte Barré, qui s'était donnée à la *fondatrice temporelle*, à Tours, en février 1639, et Catherine Chevallier,

servante des Hospitalières. Le Père Barthélemy Vimont, supérieur des missions du Canada depuis la fin de 1638, en remplacement du Père Le Jeune, part par la même flotte; c'est le seul Jésuite sur *le Saint-Joseph*. Les deux autres Pères qui font partie de la mission — Poncet et Chaumonot — avaient pris place dans les autres vaisseaux.

« Adieu donc, mon cher frère — Marie de l'Incarnation écrit à son frère Hélye, son frère aîné, son frère bien-aimé — adieu pour jamais. » (15 avril 1639.)

Seulement on dut attendre près de trois semaines par suite du mauvais état de la mer, et l'embarquement ne put se faire que le 4 mai. Et le 20 du même mois, *le Saint-Joseph* n'ayant pu encore s'éloigner de la Manche, Marie de l'Incarnation adresse une dernière lettre à la Mère Françoise de Saint-Bernard, la Supérieure de Tours. « Nous avons donc passé les côtes d'Angleterre et nous sortons de la Manche en très bonne disposition, grâces à notre bon Jésus, non sans avoir été en danger d'être prises par les Espagnols et les Don-kerquois...

« A présent que nous quittons la Manche, nous sommes hors de danger des ennemis, mais il n'y a que Dieu qui sache si nous sommes à couvert de ceux des tempêtes et de la mer... Nous avons tous ressenti le mal de mer. Mais cela n'est rien; nous sommes à présent dans une aussi bonne disposition

que si nous étions dans notre monastère. Il ne se peut rien voir de plus réglé que tout l'équipage du vaisseau. Je n'ai point de paroles pour vous dire les charités et les soins du R. P. Vimont à notre égard: il n'y a mère tant soigneuse soit-elle qui en ait davantage pour ses enfants, tant pour le spirituel que pour le temporel...

« Nous sommes déjà aussi accoutumées à la mer que si nous y avions été nourries. Une religieuse qui fait partout son devoir est bien partout, puisque l'objet de ses affections est en tout lieu. Je vous supplie de dire de nos nouvelles à tous nos amis. Adieu, adieu, adieu. »

(De l'amiral de *Saint-Joseph*, sur mer, le 20 de mai 1639.)

La traversée dura du 4 mai au premier jour d'août. Tout près de quatre-vingt-dix jours. C'était un *record* de lenteur. Le Père Le Jeune le signale. Dans la Relation que la Supérieure de Québec consentit à écrire de toute sa vie (1654), elle résume ainsi les impressions de son premier et dernier voyage sur le grand Océan. « Quoique nous fussions bien logées, et soignées autant qu'il se pût, et dans un très beau navire, néanmoins il y a tant à souffrir pour les personnes de notre sexe et condition qu'il le faudrait expérimenter pour le croire. Pour mon particulier, j'y pensai mourir de soif; les eaux douces s'étaient gâtées dès la rade, et mon estomac

ne pouvant porter les boissons fortes, cela me faisait un mal qui me travaillait beaucoup. Je ne dormis point presque toute la traversée. J'y pâtais un mal de tête si extrême que, sans mourir, il ne se pouvait davantage. Et cependant mon esprit et mon cœur possédaient une paix très grande dans l'union de mon unique et souverain Bien. Je n'en faisais pas moins mes fonctions et tout ce qui était nécessaire au prochain, excepté les trois jours que tout l'équipage fut malade, à cause des tempêtes de la rade qui agitait le vaisseau. Dieu soit éternellement béni des miséricordes qu'il m'a faites en cet espace de temps. »

Tout le monde a en mémoire le joli mot: « Lorsque je mis le pied dans la chaloupe qui nous devait mener en rade, il me sembla entrer en paradis. » On imagine la raison qu'elle en donne: « Puisque c'était le premier pas qui me mettait en état (de risquer) et en risque (effectif) de ma vie pour l'amour de Celui qui me l'avait donnée. »

Qui ignore le passage marquant l'apparition de l'énorme glacier? Le monstre menaçait de tout culbuter et il était déjà « vis-à-vis de la flèche du navire, il l'allait fendre en deux, tout l'équipage criant: *Miséricorde! nous sommes perdus!* » Le Père Vimont, en hâte, donne l'absolution générale à tous. L'héroïne reprend: « Je ne ressentis pas un seul mouvement de frayeur, mais (je me sentis)

en un état tout prêt pour faire un holocauste de tout moi-même. » Elle consentait même expressément à ne pas voir de ses yeux de chair les enfants des bois qu'elle venait évangéliser. « Toute ma pente était dans l'accomplissement des volontés de Dieu qui, dans toutes les apparences, s'allait effectuer par notre mort. Madame notre fondatrice (Madeleine de Chauvigny) se tenait comme collée à moi... Je disposai mes habits à ce que, lorsque le brisement se ferait, je puisse n'être vue qu'avec décence. » Puis vœu à la sainte Vierge, récitation des litanies. « Lors, en un instant, le pilote qui gouvernait, auquel l'on commandait de mettre le gouvernail d'un côté, sans qu'il y mît rien du sien, il le tourna d'un autre, tant qu'il fit faire un tour au vaisseau, ce qui fit que la monstrueuse glace qui, à l'heure n'en était pas à la longueur d'une pique vis-à-vis la flèche, se trouva au côté. Nous l'entendîmes frôler, tant elle était proche. C'était un miracle évident: aussi chacun cria: « Miracle ». C'était le dimanche de la très sainte Trinité », c'est-à-dire le 19 juin. Un mois plus tard, nous retrouvons les trois vaisseaux de la flotte, à Tadoussac, en Canada, à quarante lieues de la ville de Québec.

III

Cécile de Sainte-Croix (née Richer), dans la narration détaillée qu'elle a écrite, le 2 septembre 1639, du voyage de Dieppe à Québec, a noté l'arrivée des trois navires de la flotte à Tadoussac, le 20 juillet. Elle a raconté que le lendemain tous les passagers du vaisseau amiral avaient passé dans *le Saint-Jacques*, le seul qui devait monter à Québec tout de suite, dont le commandement avait été confié à Monsieur Ançot. Les religieuses n'étaient pas à bout de leurs peines. Ces quarante lieues de Tadoussac à Québec leur prirent encore dix longues journées, et elles n'étaient guère à l'aise en leur nouveau bateau. Cette fois, elles se trouvaient en compagnie de quatre Pères Jésuites: Vimont, Goudoin, Poncet et Chaumonot. Le Père Nicolas Goudoin s'était embarqué avant l'arrêt à Tadoussac. Il résidait à Miscou depuis 1637. Le bon frère Claude y était aussi « autour du coffre qui servait à prendre le repas », et sur lequel on célébrait la sainte messe.

Tout ce monde demeure dans *le Saint-Jacques* jusqu'au 29 juillet, mais voilà que les vents contraires s'élèvent et le bateau reste en place. On crut bien faire en descendant dans la barque commandée par Jacques Vatel et qui convoyait *le Saint-Jacques* depuis Tadoussac. « Il n'y eut plus alors d'autre lieu pour se mettre à couvert qu'une petite



Madame de la Peltrie



chambre qui était pleine de morue quasi jusques au haut, si bien que nous n'y pouvions tenir que couchées les unes sur les autres, tassées comme du pain au four. Et comme il n'y avait pas moyen, à cause de la puanteur et de la chaleur de la morue échauffée, d'y demeurer plus longtemps, toute une partie était contrainte de demeurer sur le tillac, à la pluie, la nuit aussi bien que le jour.»

Le 31 juillet, les occupants de la barque étaient tellement trempés, qu'ils durent mettre pied à terre, à la pointe occidentale de l'île d'Orléans, à une demi-lieue de la capitale du Canada. « On nous alluma de bon feu, et nous séchâmes en partie. Nous soupâmes à terre avec de la morue sèche et sans beurre. » Après une bonne nuit sous une cabane faite d'écorces de bouleau, on reprend la barque abandonnée la veille. Mais bientôt l'on rencontre la chaloupe tapissée que le gouverneur Montmagny envoyait en perquisition. Il y a transbordement des passagers, et la mission au complet débarque à Québec aux environs de huit heures du matin. C'était le lundi 1er août, en la fête de Saint-Pierre-aux-Liens.

Le Père Le Jeune a décrit de façon épique l'arrivée de cette flotte si longtemps attendue. Le passage se trouve naturellement dans les *Relations* des Jésuites de la Nouvelle-France, à l'année 1639.

« Quand on nous vint donner avis qu'une barque allait surgir à Québec portant un collègue de

Jésuites, une maison d'Hospitalières et un couvent d'Ursulines, la première nouvelle nous sembla quasi un songe; mais descendant vers le grand fleuve, nous trouvâmes que c'était une vérité. Cette sainte troupe, sortant du vaisseau, se jette à genoux... Tout le monde regardait ce spectacle dans un silence; on voyait sortir d'une prison flottante ces vierges consacrées à Dieu aussi fraîches et aussi vermeilles que quand elles partirent de leurs maisons, tout l'Océan avec ses flots et ses tempêtes n'ayant pas altéré un seul petit brin de leur santé. »

Marie de l'Incarnation y va plus simplement. Elle couche sur le papier, vingt-cinq ans plus tard, en 1654: « La première chose que nous fîmes fut de baiser cette terre en laquelle nous étions venues pour y consommer nos vies pour le service de Dieu et de nos pauvres Sauvages. »

Le premier passager à fouler le sol du Canada fut la Supérieure des Hospitalières, la Mère Marie Guenet de Saint-Ignace; puis ce fut au tour de la Supérieure des Ursulines.

Après le baiser à la terre, on se rendit à l'église paroissiale de Notre-Dame de Recouvrance, bâtie par Champlain en 1633, au sommet du promontoire, sur le terrain qu'occupe en partie, aujourd'hui, la basilique. On y chante le *Te Deum*, on y communique, on y entend la messe. Puis dîner chez le gouverneur, au fort Saint-Louis. Les Hospitalières s'installent, près du Fort, au magasin des

Cent Associés, sur le futur emplacement de la cathédrale anglicane. Quant aux Ursulines, elles prennent résidence en une maison louée par madame de la Peltrie, *dès France*. C'était tout près de l'église actuelle de Notre-Dame-des-Victoires, au-dessous du magasin de la Compagnie de la Nouvelle-France, au bas de la montagne. « Sans sortir de notre chambre, nous voyons arriver les navires qui demeurent toujours devant notre maison, tout le temps qu'ils sont ici. »

M. de Montmagny pourvoit à la nourriture jusqu'à l'arrivée du petit bateau frété par Madame notre fondatrice, et qui portait les provisions.

Le lendemain, mardi 2 août, visite au bourg de Sillery, à une lieue et demie en amont de Québec. Environ trente familles algonquines s'y étaient fixées, grâce aux libéralités de Noël Brûlart de Sillery. En 1639, il y eut cinquante-six baptêmes tant d'adultes que d'enfants. Le chef de la *Réduction de Sillery* se nommait Noël Negabamat.

Le mercredi, nouvelle sortie. A Notre-Dame-des-Anges, cette fois, à une demi-lieue de Québec, de l'autre côté de la rivière Saint-Charles. C'était l'endroit où les Jésuites avaient établi leur principale résidence dès le 1er septembre 1626. En descendant par le sentier qui sera plus tard la côte du Palais, les Ursulines purent voir le bâtiment en construction des Hospitalières, sur le site de

l'Hôtel-Dieu actuel, au flanc du coteau de Sainte-Geneviève⁶.

Le jeudi, Marie de l'Incarnation, en compagnie de la Mère Cécile de Sainte-Croix, va examiner l'emplacement choisi par Montmagny pour le futur monastère des Ursulines. Quoique la construction n'ait commencé qu'en 1641, les Ursulines s'y installèrent dès novembre 1642. Même alors, l'édifice était loin d'être terminé, « n'ayant que le plancher d'en bas de fait et quelques cloisons, tous les planchers d'en haut n'étant que des madriers rangés sur des poutres sans être *embouvetés* ni blanchis ». (*Annales* des Ursulines de Québec. Année 1642.) Le Père Vimont notera, dans la Relation de 1643, que « leur bâtiment est grand et solide, fait à chaux et à sable. Elles ont trouvé une belle fontaine dans les fondements du logis, qui leur est extrêmement commode. Elles sont en lieu d'assurance autant qu'il est possible dans le Canada, étant placées à 80 ou 100 pas du fort de Québec. Ce séminaire est un des plus beaux ornements de la colonie. Il y a plus à faire qu'il n'y a de fait; la patience gagnera tout. Cette vertu est le miracle du Canada. » « Nous sortîmes encore le vendredi et le samedi pour aller à la sainte messe et nous n'avons point sorti depuis. » (Lettre de la Mère Cécile de Sainte-Croix à une de ses compagnes de Dieppe, 2 septembre 1639.)

6. Jamet, ouvrage cité, t. 3, p. 151.

Le dimanche 7 août, les religieuses purent avoir la messe en leur chapelle improvisée. Le chœur n'était qu'« un petit coin de cheminée clos avec des planches ». Le logement ne valait guère mieux. Deux chambres seulement: elles servent de cuisine, de retraite, de classe, de parloir, de chœur. « Nous avons fait bâtir une petite église de bois qui est agréable pour sa pauvreté. Il y a au bout une sacristie, où couche un jeune homme qui appartient à Madame de la Peltrie. Il nous sert de tourier et à nous fournir toutes nos nécessités. » Puis, la Supérieure ajoute, et par là elle nous montre à quel point elle garde le sentiment de la réalité: « On ne croirait pas les dépenses qu'il nous a fallu faire dans cette maison, quoiqu'elle soit si pauvre que nous voyons par le plancher reluire les étoiles durant la nuit, et qu'à peine y peut-on tenir une chandelle allumée à cause du vent. » (Lettre du 3 sept. 1640.) Le soir, il y eut le chant des vêpres. D'un côté se faisaient entendre Marie de l'Incarnation et Cécile de Sainte-Croix; de l'autre, Madame de la Peltrie, Marie de Saint-Joseph et Charlotte Barré.

Le 15 août, superbe procession des Algonquins de Sillery sous la direction du Père Le Jeune *.

* « La procession commençant à marcher, la croix et la bannière passaient devant. M. Gand (commis-général des Cent Associés) venait après, marchant en tête des hommes sauvages, dont les six premiers étaient revêtus de ces habits

Madame de la Peltrie marche en tête à titre de *capitaine*. Elle a deux petites séminaristes à ses côtés. Et comme les Mères Ursulines ne peuvent sortir de la *clôture*, on vient prier à leur autel en cette fête de la Vierge. On songe à la mère patrie. On remercie Dieu d'avoir donné à la Couronne de France un héritier, le futur Louis XIV. Il est vrai que le Dauphin aura un an le 5 septembre, mais au Canada la nouvelle n'a été apportée qu'au début du mois d'août.

*

* *

La grande épreuve, en cet automne de 1639, fut la petite vérole qui s'attaqua aux petites sauvages que les Ursulines avaient accueillies chez elles. L'épidémie, du reste, ravagea tous les sauvages du Saint-Laurent, et jusqu'à la Huronie. Elle dura de novembre 1639 à février 1640. Quatre séminaristes

royaux (apportés de France par le fils de Iouanchou); ils allaient tous, deux à deux, fort posément avec une belle modestie. Après les hommes, marchait la fondatrice des Ursulines, tenant à ses côtés trois ou quatre filles sauvages vêtues à la française, et ensuite venaient toutes les filles et femmes des Sauvages en leur propre habit, gardant parfaitement bien leur rang. Suivait le clergé, après lequel marchait Monsieur notre gouverneur et nos Français et puis nos Françaises, sans autre ordre que celui de l'humilité... Au sortir de l'Hôpital, on tire droit aux Ursulines... Les Religieuses chantant l'*Exaudi* ravirent nos Sauvages et réjouirent fort nos Français, voyant que deux chœurs de vierges chantaient les grandeurs de Dieu en ce nouveau monde. Au sortir des Ursulines, nous tirâmes droit à l'Eglise..." (*Relations des Jésuites* pour l'année 1639.)

moururent. Toutes furent atteintes. Il y eut pénurie de linge et de local. « Notre petite maison, écrit Marie de l'Incarnation, fut changée en un hôpital. Notre-Seigneur nous assista si puissamment qu'aucune ne fut incommodée. » Les *Annales* de l'Hôtel-Dieu de Québec, si nous voulions des précisions supplémentaires, ne manqueraient pas de nous instruire. Soyons certains que les Ursulines rivalisèrent de charité avec les Hospitalières. « Comme c'était la petite vérole, qui est une maladie fort sale, et que les sauvages n'avaient point de linge, ils étaient très infects. Il se forma des ulcères et des chancres en leurs corps en si grande quantité qu'on ne savait par où les prendre, ce qui nous obligea de leur donner tout ce que nous avions apporté de linge. Nous défîmes jusqu'à nos guimpes, nos bandeaux et nos velets pour faire des charpies et des compresses, parce que cette toile, quoique neuve, était plus douce et plus fine que le reste de notre linge... Nous passions souvent les nuits à faire des lessives. Il n'y avait en ce pays que très peu de femmes françaises. Nous demandâmes à quelques-unes si elles voulaient bien nous blanchir du linge. Elles nous répondirent qu'elles n'y toucheraient pas quand nous leur donnerions plein notre maison d'or et d'argent. » Cela prouve qu'il y a des degrés dans l'héroïsme.

Mais la Supérieure des Ursulines n'a guère

besoin d'être éclairée par des textes étrangers quand elle se mêle de narrer un événement. Sa vision des choses lui suffit. Lisez la lettre à une dame de qualité (3 septembre 1640). Voici avec quelle précision elle s'explique sur le sujet.

« Nous avons apporté des habits pour deux ans; tout a été employé dès cette année, de sorte même que n'ayant plus de quoi les vêtir (nos séminaristes), nous avons été obligées de leur donner une partie des nôtres. Tout le linge que Madame notre fondatrice nous avait donné pour nos usages, et partie de celui que nos Mères de France nous avaient envoyé, a pareillement été consommé à les nettoyer et à les couvrir. Ce nous est une singulière consolation de nous priver de tout ce qui est le plus nécessaire pour gagner des âmes à Jésus-Christ, et nous aimerions mieux manquer de tout, que de laisser nos filles dans la saleté insupportable qu'elles apportent de leurs cabanes. Quand on nous les donne, elles sont nues, comme un ver, et il les faut laver de la tête jusqu'aux pieds, à cause de la graisse dont leurs parents les oignent par tout le corps; et quelque diligence qu'on fasse, et quoi qu'on les change souvent de linge et d'habits, on ne peut de longtemps les épuiser de la vermine causée par l'abondance de leurs graisses. »

*

* *

Mais, à côté des épreuves, que de joies! Sans doute, pour perspicace qu'elle fût, les illusions ne manquèrent pas à la vénérable Mère. La réalité fut autre que le rêve. Et pourtant, qui niera la plénitude du bonheur de cette femme, qui vivait maintenant en ce pays sauvage si ardemment désiré. Elle écrit à la Mère Marie-Gillette Roland de la Visitation, de sa ville natale: « Quel plaisir de se voir avec une grande troupe de filles et de femmes sauvages, dont les pauvres habits, qui ne sont qu'un bout de peau ou de vieille couverture, n'ont pas si bonne odeur que ceux des dames de France. Mais la candeur et la simplicité de leur esprit est si ravissante qu'elle ne se peut dire. Celle des hommes n'est pas moindre. Je vois des capitaines généreux et vaillants se mettre à genoux à mes pieds, me priant de les faire prier avant que de manger. Ils joignent les mains comme des enfants et je leur fais dire tout ce que je veux. » (Lettre du 4 septembre 1640.)

Quelle joie pour l'ancienne religieuse de Tours de se voir entourée de futurs martyrs, c'est-à-dire d'hommes qui sont sur le point d'être torturés et mangés par les Iroquois. « Nous sommes de promesse avec eux que, si ce bonheur leur arrive, nous en chanterons le *Te Deum*, et qu'en échange ils nous feront part du mérite de leur sacrifice. Je

ne crois pas que la terre porte des hommes plus dégagés de la créature que les Pères de cette mission. On n'y remarque aucun sentiment de la nature, ils ne cherchent qu'à souffrir pour Jésus-Christ et à lui gagner des âmes.»

Mais quelle félicité est comparable à celle d'apprendre le sauvage presque miraculeusement! « Je vous avoue qu'il y a bien des épines à apprendre un langage si contraire au nôtre; et pourtant on se rit de moi quand je dis qu'il y a de la peine, car on me représente que si la peine était si grande, je n'y aurais pas tant de facilité. Mais, croyez-moi, le désir de parler fait beaucoup; je voudrais faire sortir mon cœur par ma langue, pour dire à mes chers néophytes ce qu'il sent de l'amour de Dieu et de Jésus, notre bon Maître. Il n'y a point de danger de dire à nos sauvages ce que l'on pense de Dieu. Je fais quelquefois des colloques à haute voix en leur présence, et ils font de même. O si la simplicité régnait dans tous les cœurs, comme elle règne en ceux de nos nouveaux chrétiens, il ne se verrait rien dans le monde de si ravissant! Ils disent leurs péchés tout haut avec une candeur non pareille, et ils en reçoivent le châtiment avec une admirable soumission. Je parlais hier à un qui s'était tant oublié que de suivre des païens à la chasse. M'ayant rendu visite à son retour, je lui dis: « Hé bien! feras-tu encore les malices que tu as faites jusqu'à présent? Ne quitteras-tu pas la

païenne avec laquelle tu as fait alliance? Aimes-tu Dieu? Crois-tu en lui? Veux-tu obéir? — Oh! c'en est fait, me dit-il, j'aime Dieu et l'aime tout à bon; la résolution en est prise, je veux désormais lui obéir; je crois en lui, et pour le mieux faire, je quitte cette femme et me viens retirer avec les chrétiens sédentaires. Je suis extrêmement triste d'avoir fâché celui qui a tout fait.» Après que je lui eus fait la réprimande, je le consolai sur la résolution qu'il avait prise, et qui était sans fiction, car il parlait de ses péchés tout haut et devant un autre Sauvage, et il recevait les réprimandes que je lui en faisais avec tant d'humilité, qu'il n'y a personne qui n'en eût été touché. Il faut vous avouer, ma chère Sœur, que ces dispositions sont aimables.» (30 août 1641.)

Pareils résultats suffisent à attacher pour jamais à la besogne d'apôtre!

Les pires tentations, qui lui arrivent en ces premiers temps de la vie au Canada — tentation de désespoir, tentation d'aigreur, vue cruelle de ce que Dieu exige des âmes qu'il veut posséder tout entières — lui sont des délices. Car l'épreuve passée, «j'expérimentais que j'étais une créature tout autre et que Dieu me possédait par les maximes de son suradorable Fils.» Elle vivait les paroles de l'Évangile: Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. Elle avait conscience que l'Esprit de Dieu

rendait témoignage à son esprit, qu'elle était vraiment *enfant de Dieu*. Il n'en faut pas plus pour qu'une âme s'abandonne à Dieu en grande joie.

*

* *

La merveille, qui ne s'explique que par une grâce extraordinaire de Dieu, c'est qu'elle ait tenu, trente-deux années durant, dans ce pays sauvage habité, en 1639, par quelque cent Français; c'est qu'elle ne se soit pas laissé gagner par la tristesse, par l'amertume, par la désolation intérieure que tant d'âmes éprouvent après le rêve splendide, face à la réalité.

L'année 1639, à elle seule, laisse assez voir l'héroïcité de sa vertu, la qualité de son cœur et de son esprit. A Tours, à Paris, à Dieppe, à Québec, c'est toujours le même équilibre, le même élan aussi qui n'est brisé par aucune épreuve, qu'aucun obstacle ne ralentit. Une énergie sublime la soulève et lui donne le moyen d'être à la hauteur de toutes les tâches. L'amour de Dieu seul explique cette femme et les résultats qu'elle obtient. Si elle aime les Sauvages, c'est qu'elle est remuée par le désir de les conquérir au Christ Jésus, — disons même au Cœur Sacré de Jésus qu'elle a découvert bien avant Marguerite-Marie. Ses Sœurs en religion qu'elle soutient de ses exemples, les Pères Jésuites auxquels elle porte envie parce qu'elle a

le désir ardent du martyre, les laïques avec lesquels elle traite des petites ou des grandes affaires de la colonie, tous lui sont redevables pour une grande part de la perfection de leur vie et de la ténacité de leur persévérance. Elle est vraiment la mère spirituelle de la patrie.

« Le temps ne rabattra rien de son enthousiasme, et aucune déception ne l'obscurcira, écrit d'elle l'académicien André Bellessort. A travers les tribulations, les angoisses, les douleurs physiques et morales, elle en gardera la flamme intacte. Elle a trouvé au Canada un sentiment de plénitude qui lui avait toujours manqué. »

L'année 1639 a comme ouvert une ère nouvelle pour la Nouvelle-France. Enlevez au Canada naissant l'enfant de Florent Guyart et de Jeanne Michelet, née à Tours le 28 octobre 1599, arrivée à Québec le premier août 1639, décédée en terre canadienne le 30 avril 1672, — et la face de l'histoire du Canada en est changée. Peut-être même, sans elle, l'Europe du XVII^e siècle aurait-elle vu l'humiliant retour des explorateurs de la France de Louis XIII. Ses lettres témoignent sans ambages qu'elle a été l'âme de la résistance dans toutes les occasions désespérées. C'est qu'elle avait foi en Dieu, c'est que sa prière de tous les instants, son union à Dieu était vraiment « l'ancre — comme l'espérance qui en est l'inspiratrice — jetée, à travers la mouvante profondeur des choses vacillantes,

dans la solidité de l'Être Absolu.» (Maurice d'Hulst.)

Vraie tourangelles du XVII^e siècle à ses débuts: « fille d'une génération endurcie dans les années tourmentées des guerres civiles et arrachée par l'épreuve à la vie insouciantes d'une province trop favorisée, mais fille d'une race et d'un pays où l'à-propos, la finesse, *une humeur gaie et agréable*, une sagesse née de l'horreur des extrêmes, sont toujours de mise, et y détendent les traits, même aux époques les plus rudes, des visages les plus graves. » (Dom Albert Jamet⁷.)

L'examen minutieux du grand voyage nous amène à la conclusion de Charlevoix. On peut la lire à la page XXI de la Préface qui est en tête

7. Il est entendu que l'ouvrage capital sur Marie de l'Incarnation, c'est celui qui est actuellement en cours de publication et édité en même temps à Paris et à Québec. Tout le monde connaît l'auteur, Dom Albert Jamet, actuellement, croyons-nous, chapelain au monastère des Bénédictines, à Saint-Eustache. Trois volumes ont déjà paru — 1929, 1930, 1935 — qui nous mènent au 27 septembre 1644 pour la correspondance de la Vénérable. En second lieu vient Richaudeau, dont les *Lettres de Marie de l'Incarnation*, en deux tomes, sont indispensables pour les années de 1644 à 1672. La seconde édition a paru en 1876, à Paris. Le *Charlevoix* de 1724 (deuxième édition en 1735), quoique rare, est encore accessible. C'est un excellent ouvrage. Il a rajeuni la *Vie* que Dom Claude Martin avait publiée sur sa mère en 1677. Parmi les tout derniers ouvrages sur la fondatrice des Ursulines au Canada, je signale celui d'une religieuse Ursuline de Québec, qui a paru en 1935. L'auteur, qui par modestie se cache sous l'anonymat, a voulu faire une *vie populaire abrégée de Marie de l'Incarnation*, et, franchement, le livre mérite l'attention du grand public. Il porte la marque de la sincérité et de la vérité.

de *la Vie de la Mère Marie de l'Incarnation*, dans l'édition de 1735, chez Le Mercier, à Paris. « Il semble qu'il y ait au moins de quoi fonder un préjugé raisonnable en faveur de cette personne, et qu'on ne peut guère se dispenser de faire tomber une partie du respect qu'on doit aux dons de Dieu, sur une âme qui a toutes les apparences d'en être si singulièrement ornée. »

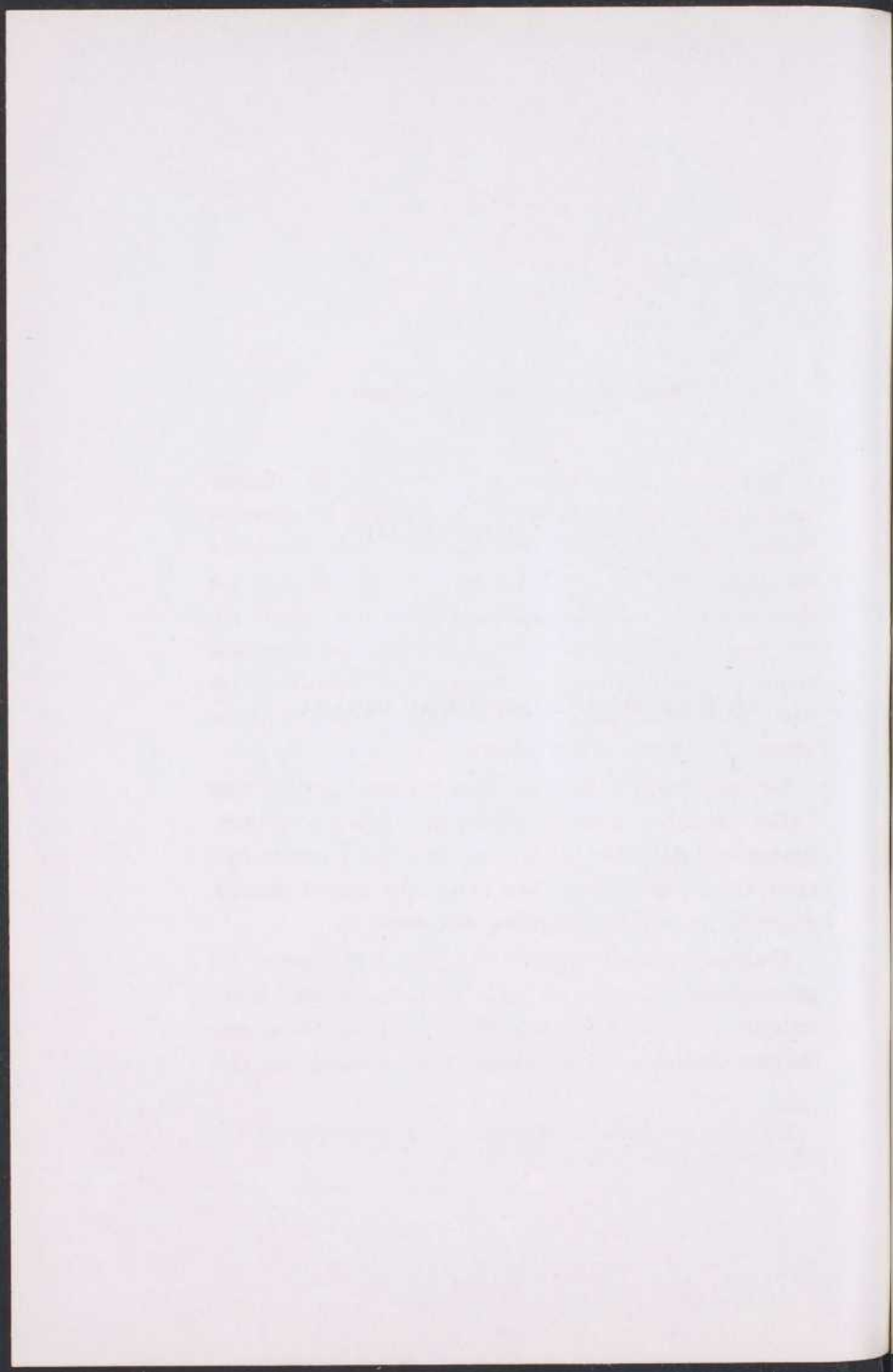




CHAPITRE QUATRIÈME



LE SENTIMENT RELIGIEUX AU CANADA



Marie de l'Incarnation, mystique ¹.

La société canadienne de l'Histoire de l'Église catholique ayant pour but d'encourager les travaux historiques et de stimuler l'intérêt pour l'histoire ecclésiastique, personne ne sera étonné de voir un des membres de la société apporter une étude ou un essai sur le *sentiment religieux* au premier siècle de la domination française au Canada. Il est bien entendu que l'auteur veut tout au plus amorcer le sujet, l'introduire.

Ce sentiment religieux, bon gré mal gré, il faut l'aller chercher dans les écrits de l'époque, et normalement dans les meilleurs, chez les auteurs qui comptent, c'est-à-dire chez ceux qui ont le mieux exprimé le secret religieux des âmes.

Quelle méthode suivre? On peut « énumérer les principaux écrivains de telle période, décrire leurs œuvres, discuter l'originalité de chacun d'eux, son mérite littéraire ou philosophique. » Ainsi ont fait

1. Étude prononcée à Montréal, le 3 juin 1935, devant les membres de la S. C. de l'H. de l'É.

la plupart des critiques, et, pour articuler un nom, citons Nisard dans ses études sur Pascal et Bossuet. Mais il y a l'autre méthode, celle de Newman et de Sainte-Beuve. Méthode morale ou religieuse plus encore que littéraire. « Érudition, plaisirs du goût, joies de l'esprit, ils ne se refusent rien de ce qui borne l'ambition des autres, mais dans une suite d'ouvrages religieux, c'est avant tout la religion elle-même, son influence profonde, son histoire, son progrès ou ses éclipses qui les intéresse. Leur objet direct est de pénétrer le secret religieux des âmes. »²

Même s'ils se placent sur le terrain de l'histoire tout court, les historiens n'ont pas le droit de négliger les choses religieuses au Canada. En ne les estimant pas à leur valeur, ils feraient preuve d'un tel manque de pénétration que l'édifice tout entier pourrait bien quelque jour s'ébranler, faute d'avoir été bâti sur la réalité. Ils auraient bâti sur le sable. La pluie, les torrents, les vents, qui toujours battent en brèche les œuvres humaines, auraient tôt fait de renverser la maison: « et grande aura été la ruine. » (Matthieu, ch. V, 27.)

*

* *

2. Henri Bremond, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, vol. I, p. V.

Il s'agirait donc d'étudier la vie intérieure du catholicisme au Canada, pendant le XVII^e siècle, d'en examiner l'origine, la direction principale, et l'évolution. Avons-nous participé à la *contre-réforme* qui a produit de si belles œuvres en France, surtout dans la première moitié du XVII^e siècle? Dans cette pléiade de saints qui a été la réponse de Dieu aux prétentions des Protestants, — ils soutenaient que la sainteté avait abandonné l'Église de Rome pour n'y plus refleurir jamais — le Canada a-t-il le droit d'inscrire un nom? plusieurs noms? L'Espagne a fourni les deux maîtres de la mystique, Jean de la Croix (1542-1591) et Thérèse d'Avila (1515-1582), sans oublier l'incomparable ouvrier que fut Ignace de Loyola (1491-1556); l'Italie présentait au monde Pie V (pape de 1566 à 1572) et l'ardent réformateur Charles Borromée (1538-1584). Et n'allons pas omettre la figure si attachante de Philippe Néri (1515-1595) et l'héroïque François-Xavier (1506-1552).

En France, sans doute, la floraison de sainteté est venue un peu plus tard. Ce fut dans la première moitié du grand siècle, au temps des premières fondations outre-mer, du vivant même de Champlain, sous Henri IV et Louis XIII. Mais quels noms dans les fastes de l'Église de France! Saint Pierre Fourier (1565-1640), Vincent de Paul, Jean Eudes, le cardinal de Bérulle, le Père de Condren, fondateur de l'Oratoire, François de

Sales et sa fille spirituelle, Jeanne de Chantal, qui ont imprégné à jamais le catholicisme français, disons mieux, le catholicisme de tout l'univers. C'est volontairement que je mets M. Olier à part, à cause de l'influence prépondérante que, par sa Compagnie de Saint-Sulpice, il a exercé sur Montréal. Parmi ces grands noms je trouve une seule figure que le Canada réclame pour sienne, *la seconde Marie de l'Incarnation*, — *la première*, Barbe Avrillot, Madame Acarie, celle qui a eu la gloire d'introduire les Carmélites en France, étant morte en 1618. La nôtre est venue à Québec en 1639, et elle y est demeurée jusqu'au jour de sa mort: le 30 avril 1672. Son influence dans le domaine mystique et religieux est incalculable. L'Amérique et une bonne partie de l'Europe en ont été pénétrées.

*

* *

Personne assurément, ni en France, ni au Canada, ne peut parler *sentiment religieux*, sans marcher sur les brisées de M. l'abbé Henri Bremond. Ce prêtre académicien, que le bon Dieu nous enlevait le 17 août 1933, demeure l'honneur des lettres françaises et le modèle du prêtre catholique instruit, capable de pénétrer dans tous les milieux, et cela, malgré certaines erreurs qui ont échappé à son grand esprit. Il est le maître incontesté de l'érudition religieuse, l'autorité la plus imposante

dans l'histoire du sentiment religieux. Sur ces terrains, aucun nom ne peut être mis en parallèle avec celui de Henri Bremond. Ce serait le cas d'introduire ici la parole de Mgr Duchesne parlant de *l'Église et de l'Empire romain* du duc Albert de Broglie: « Je ne saurais omettre de nommer son ouvrage, ne fût-ce que pour prier le lecteur charitable de ne pas trop s'en souvenir en parcourant le mien. »

Nous tenons tout de même à exprimer un regret: c'est de n'avoir pas encore à notre portée, dans leur plénitude, les *Écrits spirituels et historiques* de Marie de l'Incarnation dont les trois premiers tomes seuls ont paru à date. Cette publication de Dom Albert Jamet se présente comme une réédition de Dom Claude Martin, le propre fils de la vénérable supérieure des Ursulines de Québec. Le premier volume a vu le jour en même temps à Paris et à Québec, en l'année 1929, si l'on en croit le millésime inscrit au bas de la page frontispice, le second en 1930, le troisième en 1935. Ce colossal ouvrage, qui comprendra sept tomes, promet d'être absolument définitif sur la fondatrice des Ursulines de Québec. Le tout s'annonce comme devant rendre accessible au grand public une abondante documentation de premier ordre, avec des annotations critiques, des notes historiques et littéraires et des pièces documentaires auxquelles il n'y aura rien à ajouter. En vérité, ce sera un

riche arsenal pour tous les érudits et curieux de l'histoire de notre pays. En attendant les quatre derniers volumes, j'utilise abondamment les trois premiers. C'est l'hommage le plus délicat que l'on puisse faire à Dom Albert Jamet de la Congrégation des Bénédictins de France; c'est la seule reconnaissance qu'il ambitionne pour des travaux qui ne peuvent manquer de le faire se joindre dans nos pensées à la glorieuse héroïne qu'il nous livre.

*

* *

Après que le cœur de Marie Guyart eut cessé de battre, le 30 avril 1672, après même qu'on eut déposé son corps au caveau du monastère, M. de Courcelles, le Gouverneur, délégua un peintre afin, écrit Dom Claude Martin, « que ne fût pas enseveli le rayon de majesté que Dieu avait fait éclater sur son visage. On voulut en retenir quelque vestige sur la terre. » Malheureusement on n'avait à Québec aucun ouvrier de talent, ni personne capable de mouler le visage de celle qui venait de rendre l'âme. Sans doute nous aurions préféré un artiste, un Philippe de Champaigne, un Velasquez, qui eût su interpréter le glorieux visage, formé, semblait-il, pour les plus hautes conquêtes. Si du moins un mouleur se fût trouvé sur les lieux pour reproduire minutieusement le modèle! Que ne donnerions-nous pas pour voir, à leur place, dans leur

attitude, avec leurs positives dimensions, les plis, les os, les muscles de ce visage de femme! Même cette toile imparfaite de 1672 nous manque. Elle a été dévorée par le feu avec tout le reste du monastère, sauf les murs, en 1686. Et ni la gravure de Jean Edelinck (le frère de Gérard Edelinck dont la réputation a survécu), préparée pour *la Vie de la V. Marie de l'Incarnation* de Dom Claude (1677), que l'on retrouve sur la couverture de *Telle qu'elle fut* — ni la réplique de la peinture de 1672 reçue à Québec en 1699, ni le portrait fantaisiste qu'exécuta Poilly pour le Père Charlevoix en 1724*, pas même l'œuvre par trop moderne de Botoni (1878)† ne sauraient nous donner satisfaction et nous inspirer pleine confiance. Voyons-la plutôt dans le portrait célèbre qu'a tracé d'elle Dom Claude Martin, qui, lui, n'avait pas oublié le visage de sa mère.

« Cette vénérable mère était d'une belle taille pour son sexe, d'un port grave et majestueux, mais qui ne ressentait point le faste, étant modéré par une douceur humble et modeste. Elle était assez belle de visage en sa jeunesse, et avant que ses pénitences et ses travaux y eussent causé de l'altération; et, même en sa vieillesse, on y remarquait encore une proportion de parties, qui faisait assez voir ce qu'elle avait été autrefois. Cette beauté

* Voir ce portrait plus bas, p. 174.

† Voir l'œuvre de Botoni en page frontispice de *Telle qu'elle fut*.

néanmoins n'avait rien de mol, mais l'on remarquait sur son visage le caractère du grand courage qu'elle a fait paraître dans les occasions pour tout entreprendre et tout souffrir ce qu'elle reconnaissait être à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Son courage était accompagné de force, étant d'un bon tempérament et d'une constitution vigoureuse, propre à supporter les grands travaux que Dieu demandait de son service. Elle était d'une humeur agréable, et, quoique la présence de Dieu continuelle imprimât en elle un sentiment de gravité et de retenue... il ne se pouvait voir néanmoins une personne plus commode et plus accorte.» Et M. Bremond d'ajouter: «Malade, nous n'aurions pas refusé de l'écouter, mais nous l'aimons mieux robuste, parfaitement saine de corps autant que d'esprit.» Augustin Thierry y eût mis plus de couleur, mais nous l'eût-il dépeinte avec autant de vérité?

Cette future Mère de l'Incarnation, Marie Guyart, épouse à dix-sept ans Claude Martin, maître tisseur de soie à Tours, elle devient mère selon la chair à dix-neuf ans, veuve à vingt et demeure à la tête d'une maison dont les finances sont fortement ébranlées. M. André Bellessort — précisément celui que l'Académie française vient d'appeler en son sein et qu'elle a fait asseoir au fauteuil de M. Henri Bremond — a très bien rendu ce moment de la vie de notre héroïne, dans ses

Reflets de Vieille Amérique qu'il livrait à la publicité en 1923. « Elle congédia peu à peu ses ouvriers et ses serviteurs, liquida la maison de commerce de son mari défunt; et pendant dix ans, chez son père d'abord, puis chez sa sœur mariée à un gros négociant (Paul Buisson, marchand-voiturier), elle fit ce qu'on a nommé son noviciat dans le siècle³. Pendant dix ans, elle donna tranquillement le scandale des abaissements volontaires. Elle fut la femme de charge, la cuisinière, la laveuse de vaisselle, la servante des domestiques, l'infirmière des malades les plus rebutants, et en même temps, pour son beau-frère et sa sœur (Claude), la meilleure des conseillères et des surintendantes. »

C'est que cette jeune veuve avait été amenée à diriger « le personnel d'une vaste entreprise de transports par eau et par terre, celle que dirigeait Paul Buisson. Elle a conté qu'elle avait à s'occuper de plus de cinquante chevaux, auxquels il lui arriva souvent de porter elle-même la nourriture; qu'elle veillait fort tard, quand il fallait charger les bateaux ou les charriots; qu'elle était obligée de présider le repas de tout un monde de débardeurs, de crocheteurs et de rouliers, dont le langage n'était pas châtié, mais qui, à cause d'elle, se

3. Ce Paul Buisson était entrepreneur de roulage et commissionnaire en marchandises, et même capitaine des charrois du roi. Il faisait partie du train des équipages; il appartenait au corps des officiers de l'artillerie. Cf. Dom Jamet, *Écrits de Marie de l'Incarnation*, t. 3, p. 22.

retenaient de jurer, et s'abstenaient des plaisanteries faciles et antiques. Car cette charmante femme imposait par sa seule présence, aux plus grossiers passants, et cela veut dire par la beauté d'une âme qu'ils devinaient vaguement, et à laquelle ils n'auraient pas voulu faire de peine, ayant tous, il faut croire, quelques gouttes de bon sang de France et un reste de crainte de Dieu, que le siècle d'alors ne cherchait point à leur enlever." ⁴

Mais ce n'était là que la vie apparente. La vie profonde se faisait à l'intérieur, en la fine pointe de l'esprit, à l'abri de tout regard curieux. Le merveilleux est qu'elle n'ait pas été détournée ou distraite dans sa vie d'oraisons et de mortifications par son exactitude à remplir les devoirs écrasants qu'elle s'était imposés pour plaire au prochain. Elle-même a écrit: « Personne de notre logis ne s'apercevait de mon occupation intérieure et le bonheur, pour moi, était que je demeurais retirée, une bonne partie du temps, à faire les chambres des serviteurs où je parlais à Notre-Seigneur tant que je voulais. »

*

* *

En réalité, le commencement de l'itinéraire mystique date de 1620, alors qu'elle voit son âme

4. René Bazin, mars 1930.

lavée dans le Précieux Sang, et qu'elle se sent attirée fortement au mariage mystique. Dans l'octave de la Pentecôte, en 1625, puis en 1627, son âme, travaillée depuis cinq années et ayant reçu déjà de très précieuses grâces, se sentit soudain remplie par la vision de la Très Sainte Trinité. Si nous voulons juger un peu de sa grâce, il faut absolument l'entendre nous raconter elle-même ce moment merveilleux de sa vie, celui que Dom Claude, devenu bénédictin de Saint-Maure, ne se lassait ni de lire ni d'admirer. Tenons-nous bien, le texte est sublime, il nous dépasse, et tout le talent littéraire de la Mère de l'Incarnation ne le rend pas facile.

Voyons ce texte capital.

« Un matin, qui était le lundi de la Pentecôte, lors que j'entendais la sainte messe en la chapelle des RR. PP. feuillants... ayant levé les yeux vers l'autel et envisagé sans dessein de petites images de chérubins, qui étaient attachés au bas des cierges, en un moment mes yeux furent fermés, et mon esprit élevé et absorbé dans la vue de la très sainte... Trinité... En ce moment, toutes les puissances de mon âme furent arrêtées et pâtisantes dans l'impression qui leur était donnée de ce mystère, laquelle impression était sans forme ni figure, mais plus claire et plus intelligible que toute lumière; me faisant connaître d'abord que mon âme était dans la vérité; puis, en un moment,

me faisant voir le divin commerce que les trois divines personnes ont par ensemble: l'intelligence du Père qui, se contemplant, engendre son Fils, ce qui a été de toute éternité. Ensuite elle (mon âme) voyait l'amour mutuel du Père et du Fils produisant le Saint-Esprit, qui se faisait par un réciproque plongement d'amour, mais sans mélange et sans confusion. Je recevais l'impression de cette production, entendant ce que c'était que spiration et production, spiration active et spiration passive... Voyant les distinctions, je connaissais l'unité d'essence..., et, quoiqu'il me faille plusieurs mots pour parler de cette très sainte Trinité, en un moment et sans intervalle de temps, je connaissais l'unité, les distinctions et les opérations, soit dans elle-même, soit hors d'elle-même... Cette occupation dura l'espace de plusieurs messes, après lesquelles étant revenue à moi, je me trouvai à genoux en la même posture où j'étais lors qu'elle commença. »

Et voici le commentaire pénétrant que l'historien du *Sentiment religieux* donne de cet extraordinaire ravissement.

« Elle n'a pas appris ce jour-là, à vingt-six ans — songez qu'elle a vingt-six ans — que le Père engendre le Fils de toute éternité, que le Saint-Esprit procède de l'un et de l'autre. Simplement elle éprouve, au plus profond d'elle-même, *une sorte de contact* avec les trois personnes divines, contact que nous ne pouvons nous représenter

d'aucune façon et qui est proprement l'expérience mystique elle-même. Faute de mots moins équivoques, on peut bien dire que ce contact lui a fait connaître la sainte Trinité, mais d'une *connaissance incommunicable, confuse*, selon le mot de saint Jean de la Croix et qui, par suite, ne ressemble ni de près, ni de loin, à la connaissance intellectuelle, à la science des théologiens. Tant qu'a duré cette expérience, les concepts précis, successifs, les idées claires, les mots savants n'ont occupé son esprit d'aucune façon. » Elle n'en avait aucunement besoin, « elle qui saisissait directement, qui étreignait la réalité même que les théologiens définissent, qu'ils arrivent à nommer, mais qu'ils ne peuvent atteindre que par un acte de foi. »⁵

Mais lorsqu'elle veut fixer ses conquêtes, « le ravissement passé, et l'exercice normal de ses facultés lui étant rendu, elle n'aura plus à ses ordres

5. On aimera peut-être avoir à la main une interprétation un peu différente de celle de l'abbé Bremond, et quelques explications supplémentaires. Alors, écoutons Dom Jamet, au tome 2 des *Écrits spirituels et historiques*, à la page 248 :

« Comment entendre cette initiation et cette illumination ? Évidemment, dans le sens même où Marie les a prises. Or, en plusieurs endroits de sa *Relation*, nous le constaterons, elle a été formelle sur ce point : elle reçut là un *enseignement* ; son âme y fut *informée*. M. Bremond, qui très finement, à son habitude, a analysé le récit de Marie tel qu'il le lisait dans l'imprimé de Dom Claude Martin et discuté la glose que ce dernier y a jointe, écarte tout d'abord l'idée d'une révélation qui ajouterait au dépôt de la foi. Il a raison : nos mystiques n'ont point pour fonction de nous annoncer des

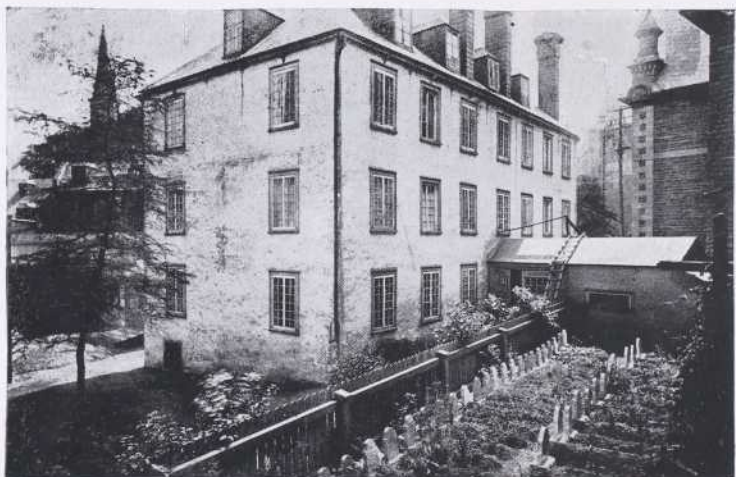
que les concepts distincts de l'intelligence, que les mots d'école: spiration active, et passive, par exemple, et elle écrira ce qu'on vient de lire.»

A la Pentecôte de 1627, nouveau ravissement, nouvelle visite de Dieu. C'est une des plus sublimes faveurs où puisse être élevée une âme mortelle, selon l'historien Charlevoix ⁶. Écoutons encore une fois Marie Guyart nous raconter ses ascensions mystiques.

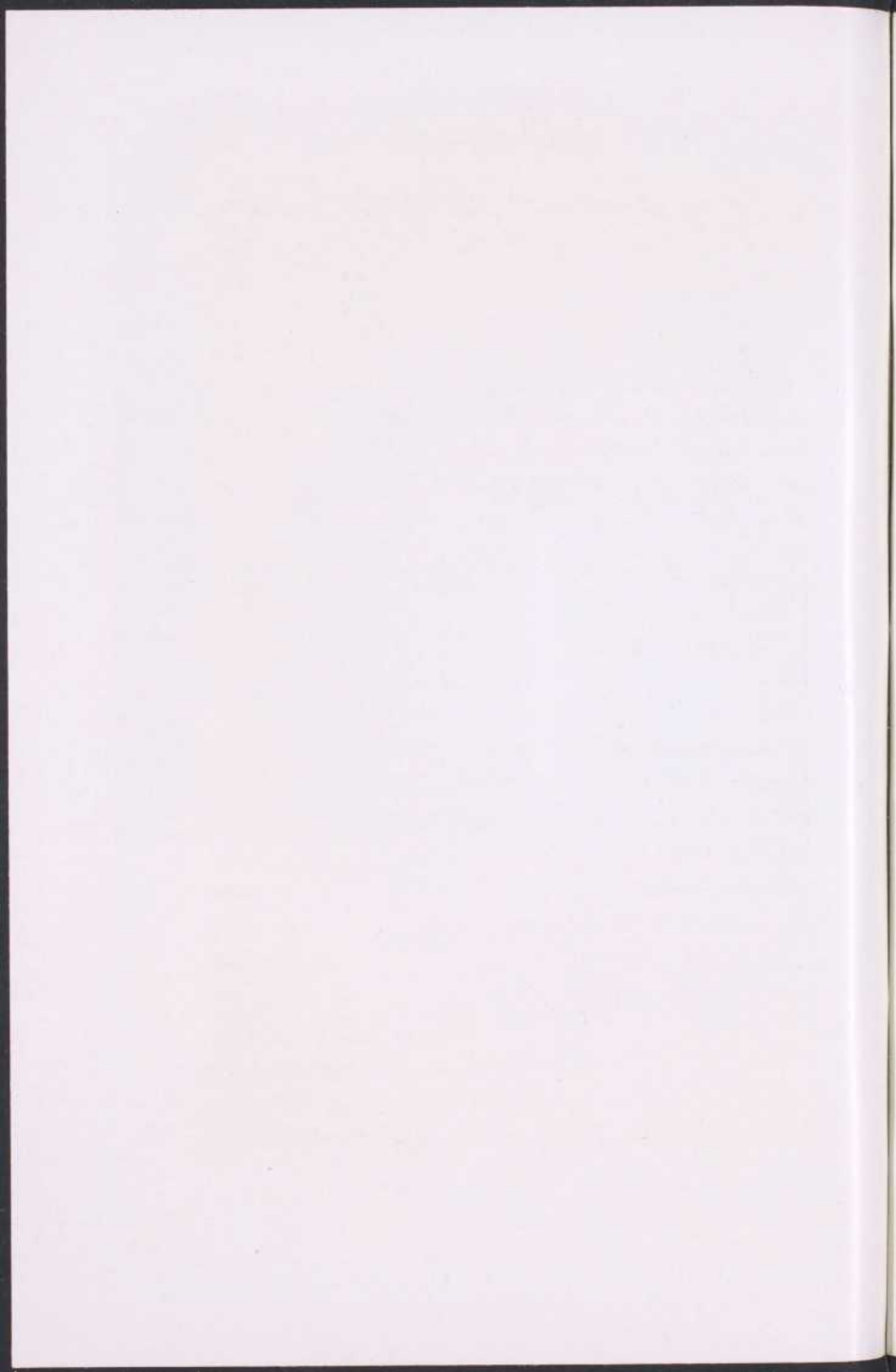
« Un matin, que j'étais en oraison... la vue de la très auguste Trinité me fut encore communiquée et ses opérations manifestées, mais d'une façon plus élevée et plus distincte que la première fois. L'impression que j'en avais eue auparavant avait opéré

dogmes nouveaux. Mais il va trop loin, ce nous semble, lorsqu'il écarte aussi résolument toute révélation des vérités connues dans l'Eglise, mais encore ignorées de Marie. Marie a lu des traités spirituels avant son ravissement; mais ses lectures n'ont été ni aussi nombreuses ni surtout aussi fortes qu'il l'insinue... Jusque-là, Dieu avait été pour elle surtout Notre-Seigneur Jésus-Christ: c'est dans le Verbe Incarné qu'elle l'avait prié et goûté. Elle savait l'existence du mystère de la Sainte Trinité; elle en connaissait les formules essentielles qui le traduisent aux fidèles. Mais les avait-elle pénétrées par sa réflexion personnelle? Il ne semble pas, si l'on songe à l'état de passivité où elle était habituellement tenue. Avant son ravissement, les Trois Personnes Divines, dans les articles du Symbole, n'étaient guère plus pour elle que des notions familières, ou si l'on veut, des réalités, mais très voilées. Après, elles furent des réalités personnelles, vivantes, immédiates. »

6. *La Vie de la M. Marie de l'I.*, édition de 1735, p. 99.



Maison de Madame de la Peltrie



son principal effet dans l'entendement, et il me semble que la divine Majesté ne me l'avait faite que pour m'instruire et me disposer à ce qu'elle me voulait faire ensuite; mais, en cette occasion, quoique l'entendement fût aussi éclairé et même davantage qu'en la précédente, *la volonté emporta le dessus, parce que la grâce présente était pour l'amour et par l'amour*, mon âme se trouva toute en sa privauté et en la jouissance d'un Dieu d'amour.

« Étant donc comme abîmée en la présence de cette suradorable Majesté... *la personne sacrée du Verbe divin me donna soudain à entendre qu'il était vraiment l'Époux de l'âme qui lui est fidèle*. J'entendais cette vérité avec certitude, et la connaissance qui m'en était donnée m'était une préparation prochaine de la voir effectuée en moi. En ce moment, cette adorable personne s'empara de mon âme, et, l'embrassant avec un amour inexplicable, l'unit à soi et la prit pour son épouse. Rien de ce qui peut tomber sous les sens n'approche de cette divine opération, mais il faut s'exprimer selon notre façon grossière de parler, puisque nous sommes composées de matière. Ce fut par des touches divines et par des pénétrations de lui en moi, et... par un retour réciproque de moi en lui, de sorte que n'étant plus à moi, je

demeurais toute à lui par intimité d'amour et d'union, et, étant en quelque sorte perdue à moi-même, je ne me voyais plus, étant devenue lui-même par ma perte. Néanmoins, par de petits moments, je me connaissais, et avais la vue du Père Éternel et du Saint-Esprit, et ensuite de l'unité des trois personnes. Lorsque j'étais dans les grandeurs et dans les amours de ce divin Verbe, je me voyais comme impuissante de rendre mes hommages au Père et au Saint-Esprit, parce qu'il tenait toutes mes puissances captives en lui, qui était mon Époux et mon Amour, qui la voulait toute pour lui... Il me permettait néanmoins de porter mes regards, de fois à autre, au Père et au Saint-Esprit.»

A la suite de ces opérations de l'Eprit de Dieu en elle, son âme se trouvait tantôt mue par son Vainqueur, tantôt languissante, tantôt en suspension. L'Esprit-Saint la menait où il voulait, sans qu'elle pût résister. Elle écrit: « Depuis ce temps-là, j'ai lu avec attention *le Cantique des Cantiques...* et je ne puis rien dire qui y ait plus de rapport; mais le fond expérimental fait bien d'autres impressions que ne fait le son des paroles: ce sont des mouvements divins que la langue humaine ne peut exprimer, une privauté, une hardiesse, des revanches, des rapports et des retours

d'amour inexplicables de l'âme dans le Verbe et du Verbe dans l'âme. » ⁷

*

* *

Et sans doute cette action de Dieu dans les âmes nous bouleverse. Mais il fallait bien l'écouter en silence, avec un infini respect, raconter en 1654, près de trente ans après l'événement, cette admirable visite de Dieu dans son âme. Quand elle écrivait ces lignes, il y avait déjà quinze ans qu'elle vivait à Québec, d'abord sur l'eau, au pied de la montagne, puis pas très loin du fort Saint-Louis, dans des occupations variées et multiples. Sans aller jusqu'à croire que Marie de l'Incarnation fut autant et plus occupée que sainte Thérèse d'Avila, il est certain que la vie était dure en Amérique de 1639 à 1672. Le vent pénétrait dans l'humble maison et enlevait à la bougie dont on se servait toute sa lumière; la pluie passait à travers le toit, et les doigts gelaient aux pauvres Ursulines tassées près de l'unique poêle du monastère. Et si les artistes pour naître et créer leurs chefs-d'œuvre réclament un air ambiant favorable, il semble que Marie Guyart a été sevrée de bonne heure de cette paix nécessaire au plein épanouissement mystique. Mais la toute-puissance divine fait ce qu'elle veut,

7. *Relation* de la V. Marie de l'I., 1654, Cf. Dom Jamet, t. 2, p. 260.

quand elle le veut, de la manière qu'elle le veut.

D'ailleurs, quoique prévenue par Dieu dès 1607, alors qu'elle n'était qu'une petite fille de huit ans, elle avait admirablement répondu aux premiers attouchements divins. En 1625 et 1627, et aussi le lundi 17 mars 1631, elle avait touché les hauts sommets. Entre-temps était venue l'entrée chez les Ursulines de Tours (25 janvier 1631), malgré les larmes désolées de son petit Claude, qui n'avait pas encore ses douze ans; là, derrière les grilles du monastère, la jeune religieuse avait subi les dures aridités et les accablantes tentations que n'épargne jamais Dieu à ceux qu'il aime. *La nuit obscure* des sens et de l'esprit l'envahit et l'étreint. Un jour elle vit en songe une terre lointaine qui lui criait sa détresse, qui l'appelait, qui la voulait, et c'était une effusion de l'esprit apostolique qui avait enflammé son cœur. Elle n'a certes pas cherché à résister à l'esprit qui était en elle, elle n'a pas couvert sa voix, elle n'a pas éteint la lumière qui brillait en son âme, elle s'est bien gardée d'étouffer la flamme allumée au plus intime de son être. Dès le premier moment, Marie Guyart avait aperçu et voulu le devoir sublime que son Époux lui présentait. Les retardements inévitables à pareille entreprise, aller en Nouvelle-France évangéliser les sauvages, n'ont pas diminué son enthousiasme divin. Bien mieux, durant les trente-trois années vécues à Québec, pas un instant nous ne la sur-

prenons triste ou mélancolique, émettant un regret ou une plainte. Sans doute, cette persévérance s'explique par les consolations mêmes de la vie apostolique: « Ce que nous avons vu dans ce monde nouveau nous a fait oublier tous nos travaux, nos croix, nos fatigues. » *Que d'épreuves lancinantes pourtant !*

Mais surtout la vie intérieure est toujours en elle qui l'occupe en réalité tout à fait. C'est à cause de cette vie intime qu'elle aime l'autre vie, la vie extérieure commandée par le Maître. Une des caractéristiques de notre héroïne, c'est l'accord souverain entre les deux vies qu'il lui faut mener de front. Son fils a écrit de sa mère que « jamais Marthe et Marie ne furent mieux d'accord en quoi que ce fût, et la contemplation de l'une ne mettait aucun empêchement à l'action de l'autre. »

*

* *

Quelle différence et — à en juger avec nos infimes lumières — quelle supériorité de Marie Guyart sur Barbe Avrillot, l'épouse de Pierre Acarie, la première Marie de l'Incarnation, l'introductrice des Carmélites en France, morte elle-même en 1618, sœur converse, à Pontoise, au sein du Carmel réformé, *bienheureuse* depuis 1791. Gardons-nous cependant de ne pas l'aimer, cette première Marie de l'Incarnation, celle de Paris.

Après la naissance de son troisième enfant — songez qu'elle en mit six au monde — les états mystiques la saisissent; de toute part bientôt on la recherche, elle devient *la conscience* de Paris. François de Sales et Bérulle s'honorent de la visiter et de la consulter, car elle possède à un haut degré *le discernement des esprits*. Henri IV lui envoie le Jésuite Pierre Coton, son intime conseiller. Elle est une des puissances de la capitale. Duval, son historien et son contemporain, écrit d'elle que « de son temps, il ne se faisait rien de notable pour la gloire de Dieu qu'on ne lui en parlât ou qu'on n'en prît son avis. » Elle avait ce don magnifique de les révéler à elles-mêmes les âmes qui s'offraient à elle pour se donner à Dieu.

Mais voyez par ailleurs l'infirmité qui accompagne ses dons. « Elle était prévenue continuellement de si abondantes faveurs du ciel, Dieu était si présent en son âme, que si elle ne s'en fût détournée, elle fût souvent tombée en extase, et ravie hors d'elle-même. » Ses relations avec Dieu étaient si intimes que son visage en devenait lumineux. Et lorsqu'elle s'occupait de choses temporelles, il ne fallait pas l'interrompre, car alors elle perdait le fil de ses actions ou de ses discours, et elle ne savait plus de quoi il s'agissait. Au premier *Ave* de son chapelet, très souvent un recueillement intérieur la saisissait, elle n'était plus

à elle. La prière vocale lui était extrêmement difficile, et la lecture lui était ordinairement impossible. Au milieu de ses extases, elle ne peut pas toujours s'empêcher de *crier*.

Ces traits qui accompagnent la sainteté authentique chez la première Marie de l'Incarnation, marquent une réelle infériorité. Car il ne faut pas croire « que les phénomènes extatiques constituent l'essentiel de l'état mystique, et appellent notre admiration; ils n'en sont que les concomitants, les suites, la rançon. Ils sont dus à la faiblesse, à l'imperfection, à l'insuffisante spiritualisation de l'instrument humain, et ils diminuent avec les progrès de cette spiritualisation. » Ainsi parle le Père L. de Grandmaison ⁸, et tous les théologiens disent de même. « L'extase, et je restreins ce nom présentement aux phénomènes d'inhibition, d'insensibilité temporaire, n'est pas un honneur ni une puissance: elle est un tribut payé à la nature humaine. Aussi peut-elle être imitée, ou, pour mieux dire, produite par des causes de tout ordre. »

Il n'empêche que cette première Marie de l'Incarnation, pour imparfait que soit son mysticisme, lorsqu'elle se mêle d'écrire ses révélations — elle a d'ailleurs très peu écrit, c'est la plus silencieuse des grandes mystiques — est d'une lucidité, d'une suite logique, d'une fertilité en conceptions, qui

8. *Études*, 5 mai 1913.

nous paraissent supérieures. Parce que sa grâce est plus à notre portée, nous aurions une certaine *pente* à la préférer à la seconde Marie de l'Incarnation.

J'en donnerais un seul exemple, et uniquement pour faire mieux resplendir le visage de Marie Guyart par comparaison avec Barbe Avrillot. « Jetant l'œil sans un dessein sur un crucifix — elle écrit à Bérulle, son directeur — l'âme fut touchée si subitement, si vivement, que *je* ne pus pas même l'envisager davantage extérieurement, mais intérieurement. Je m'étonnai de voir cette seconde personne de la très sainte Trinité accommodée de cette sorte pour mes péchés et ceux des hommes. Il me serait du tout impossible d'exprimer ce qui se passa en l'intérieur, et particulièrement l'excellence et dignité de cette seconde personne. Cette vue était si efficace et avait tant de clarté, qu'elle (mon âme) ne pouvait consentir et comprendre, qu'ayant tant d'autres moyens pour racheter le monde, il avait voulu ravilir une chose si digne et si précieuse; jusqu'à ce qu'il plût au même Seigneur soulager les angoisses auxquelles elle (mon âme) était — et je crois que si cela eût duré plus longtemps, elle ne l'eût pu porter — l'informant si particulièrement et efficacement et surtout avec tant de clarté, qu'elle ne pouvait nullement douter que ce fût lui qui donnait le jour à ces ténèbres, et l'enseignait, comme ferait

un bon père, son enfant... Il me souvient bien que l'âme admirait sa sagesse, sa bonté, et particulièrement l'excès de son amour envers les hommes. La joie et la douleur tout ensemble faisaient divers effets et rendaient l'âme fertile en conceptions. Que ne disait-elle pas à ce Seigneur qui lui était si efficacement présent! Quels besoins oubliait-elle! Quels désirs et quels souhaits! Quels remerciements!... Oh! combien elle lui demandait l'efficace de ce qu'il avait opéré pour notre salut. Les douleurs aux extrémités dont nous nous sommes plainte depuis tant d'années (les stigmates) furent rendues douces et suaves, quoique douloureuses. Bref, je ne saurais dire comme j'étais; cela dura le temps de l'oraison du matin qui fut bien de quatre ou cinq heures.»

Le lecteur moyen sera pris par la densité, la fertilité de cette extase telle que narrée. Très vite «il aura remarqué la vive justesse de cet esprit» concret; même la précision de la langue et son réalisme ne lui auront pas échappé. «Chez elle, tout l'être humain, conceptions, images, sentiments, et sensations, agit, souffre et palpète d'un bel accord sous la divine étreinte.»⁹

Et c'est tout cela qui nous remue, qui nous bouleverse, qui nous ravit.

9. H. Bremond, *Histoire du sentiment religieux*, t. 2, p. 232.

Cela n'empêche en rien — absolument parlant, et autant que nous pouvons en juger — que notre Marie de l'Incarnation ne soit supérieure à la première par la sublimité des états mystiques en même temps que par l'extrême simplicité de ses états, par le fait qu'elle s'y trouve dépouillée de tout le créé à la façon de saint Jean de la Croix, par l'immatérialité de ses visions, enfin par l'union surprenante de la contemplation la plus élevée avec une vie d'action et de distraction extérieures dont l'histoire offre peu d'exemples chez les saintes.

*

* *

Les procès préparatoires à l'introduction de la cause de la Servante de Dieu furent ouverts à Rome en 1867, à la demande de son Excellence Mgr Baillargeon, archevêque de Québec; depuis le 10 juillet 1911, nous en sommes au décret sur l'héroïcité des vertus. De nouveaux miracles, dus à l'intercession de la Vénérable Ursuline, sont seuls nécessaires pour que N. T. S. Père le Pape procède à la proclamation de sa béatification.

En vérité, nous ne voyons pas pourquoi le bon Dieu ne glorifierait pas son admirable servante. Elle a tous les caractères distinctifs de la sainteté. Sa grâce est marquée au coin de la plus sûre doctrine catholique. Très jeune, elle aperçoit l'utilisation qu'il faut faire de la confession sacramen-

telle, les yeux de l'esprit s'ouvrent, et tous ses péchés lui sont représentés en gros et en détail, avec une distinction et une clarté souveraines. La vue du péché lui fait horreur, mais en même temps elle sent que le Sang béni du Christ l'en lave. Et elle demeure une créature nouvelle, et elle confesse que ses justices — ce qu'elle croyait être ses justices — n'étaient que des iniquités auprès de Dieu. Déjà elle constate en elle une merveilleuse *pente* au bien, et le plus grand plaisir de cette enfant de douze ans, c'est d'entendre la parole de Dieu, d'assister aux sermons qui se donnent dans les églises de Tours. « J'avais les prédicateurs en si grande vénération que, quand j'en voyais quelqu'un par les rues je me sentais portée d'inclination à courir après lui, et à baiser les vestiges de ses pieds. Je ne trouvais rien de plus grand que la parole de Dieu. »

Elle a l'instinct de la prière intime. « Je me sentais attirée à traiter de mes petits besoins avec Notre-Seigneur, ce que je faisais avec une grande simplicité, ne me pouvant imaginer qu'il eût voulu refuser ce qu'on lui demandait humblement. » Et puis, rapprocher l'ordre mystique de l'ordre moral lui apparaît comme une garantie absolument requise pour que soit prise au sérieux la vie mystique. C'est le caractère essentiel de sa doctrine, c'est une préoccupation capitale chez elle. La soumission au directeur, et la haine du péché à pro-

portion de l'élévation mystique: voilà les deux principes cardinaux sur lesquels roule toute sa vie intérieure: y a-t-il rien de plus essentiellement catholique, de plus fondamentalement sanctifiant, de plus éloigné de tout illuminisme? Une fois ces principes assurés, toutes voiles dehors, que l'Esprit de Dieu les emplisse, voguons sur la haute mer, *duc in altum*, laissons faire Dieu.

Mais voici venir les soupirs de l'âme blessée du saint amour, ayant encore le dard sacré dans la plaie, qui souffre pour s'unir à son Vainqueur. Ce sont les soupirs, de jour, de nuit, ce sont les élans continuels par lesquels l'âme étend ses ailes vers des choses qu'elle entrevoit confusément très grandes et immenses. Et par moments, une inquiétude, qui stimule sans accabler, et qui est l'une des notes les plus sûres de la vraie contemplation. Et tout cela c'est le premier pas de la course.

Pénétrons une dernière fois avec notre chère Ursuline, mais prudemment, dans les profondeurs dont elle nous fait part. « Je sentais mon âme dans son fond se lier de plus en plus à ce Dieu-Charité, et la force et la douceur se rencontraient dans ce redoublement d'union. C'était lui qui tenait mon âme dans cette heureuse captivité, et mon âme acquiesçait à cette opération. »¹⁰

« Étant unie à la sacrée Personne du Verbe,

10. *Méditations*, p. 132. Cf. H. B., p. 144.

l'âme est dans la source qui lui imprime toute vérité et qui la fait vivre de ses influences. L'âme a vie en lui et de lui d'une façon ravissante. La moindre pensée du Verbe incarné embrase l'âme, qui y voit tant de vérité, de certitude, de sainteté, qu'elle n'a pas besoin de raisonnements ni de réflexions pour en connaître davantage. »

Le fond de son état: « idées indistinctes, goût insensible, expérience certaine: en d'autres termes, contact plus ou moins étroit de l'âme profonde avec la réalité plus ou moins immédiatement sentie. » Avec cela aucun engourdissement de la volonté, aucune pente vers le quiétisme réprouvé. Elle répète souvent que la contemplation ne suspend pas la vie morale, mais qu'elle l'assure, la purifie, l'exalte, lui donne une intensité supérieure à toute autre. « Cet état, écrit-elle à son cher fils Claude, le 7 septembre 1648, met l'âme dans une espèce de nécessité de la fidèle pratique de l'imitation de Jésus-Christ. L'âme, dans sa paix, voit tout d'un coup en son Jésus les vertus divines qu'il a pratiquées; elles les voit dans un attrait très doux, qui la porte à suivre dans ses actes son divin prototype; et enfin elle ne peut et ne veut être qu'un continuel holocauste à la gloire de Dieu. »

Et dans cette même lettre elle trace ces lignes qui sont comme la charte du plus pur mysticisme: « Il y a donc deux choses en cette imitation de

Jésus-Christ, savoir la pratique extérieure des maximes de l'Évangile et la familiarité intérieure de Jésus. Je n'aurais jamais cru que la vie la plus sublime consiste en cela, si je n'en étais assurée par une voie que je ne puis écrire sur ce papier; car dans l'apparence il y a des temps d'extase et de ravissement qui sembleraient être quelque chose de plus sublime; mais non, notre Jésus, sa sainte Mère, et les saints Apôtres nous sont des témoins fidèles du contraire. Quoique toutes ces choses soient bonnes et saintes quand elles proviennent de l'esprit de Dieu, ce n'est rien en comparaison des susdites vertus ni des dispositions intérieures de grâce dont j'ai parlé, et qui sont toute ma vie, ma force, et mon soutien.»

En vérité, de telles paroles me ravissent et m'attachent irrévocablement; elles me font croire à l'intime vertu de cette femme. C'est le langage de la vérité, de la sincérité, de la droiture, de la franchise: ce langage imprime dans le cœur la plus pénétrante conviction.

*

* *

On l'a dit, Marie de l'Incarnation a écrit sans en avoir l'intention directe, *une véritable apologie pour le mysticisme*. « Non qu'elle ait rendu intelligible l'expérience qu'elle décrivait; il eût fallu

pour cela qu'elle nous eût fait participer à cette expérience ineffable, ce qui, manifestement, n'était pas en son pouvoir. Mais elle éclaircit les malentendus; elle réfute les objections qui encombrèrent les abords du problème. Nul peut-être n'aura mieux montré que la quiétude n'a rien qui doive épouvanter les amis de l'intelligence; rien non plus qui menace d'énervier la volonté; rien qui ne ruine les folles prétentions des illuminés. Bref, elle nous permet de ramener toute la controverse aux deux seules questions qui méritent d'être discutées; premièrement, au-dessus ou en dehors de la connaissance proprement intellectuelle, qui se termine à des concepts abstraits, existe-t-il, oui ou non, une connaissance réelle, une intuition directe, qui, sans l'intermédiaire des images et des concepts, établirait entre le réel, quel qu'il soit, et nous, une sorte de contact immédiat, d'adhésion ou de possession? Secondement, peut-il arriver, arrive-t-il en effet que la réalité même, si j'ose dire, et non pas l'idée de Dieu se présente à cette connaissance, accepte de descendre à ce contact, s'imprimant ainsi dans le fond de l'âme, la possédant, la purifiant, la sanctifiant? Sur le premier de ces points, le rationalisme fermé, hérissé du *Discours sur la méthode*, celui de Nicole, battu en brèche depuis toujours, et aujourd'hui autant que jamais, finira bien, semble-t-il, par capituler tôt ou tard. Sur le second, il paraît également difficile que les croyants ne se

mettent pas enfin d'accord, — c'est déjà fait —, sauf à définir, s'ils le peuvent, cette « expérience immédiate de Dieu », avec plus d'exactitude que ne l'ont fait les docteurs et les mystiques du passé. Marie de l'Incarnation n'avait pas à discuter des principes qu'elle tient pour évidents, ou pour démontrés, ou pour révélés par Dieu même. En quelque sorte, elle fait mieux. Elle les vit devant nous, mais avec tant de sens et de clairvoyance, avec une sincérité si manifeste, avec une certitude si tranquille et si raisonnée que, selon le mot de Charlevoix, *elle emporte conviction.* » ¹¹

Cette conclusion de l'auteur de *l'Histoire littéraire du Sentiment religieux en France depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours*, nous la faisons bien nôtre. Et nous pensons qu'elle contient la grande leçon de la vie de la vénérable Marie de l'Incarnation, le service sans parallèle que Marie Guyart a rendu aux âmes d'élite de toute la terre.

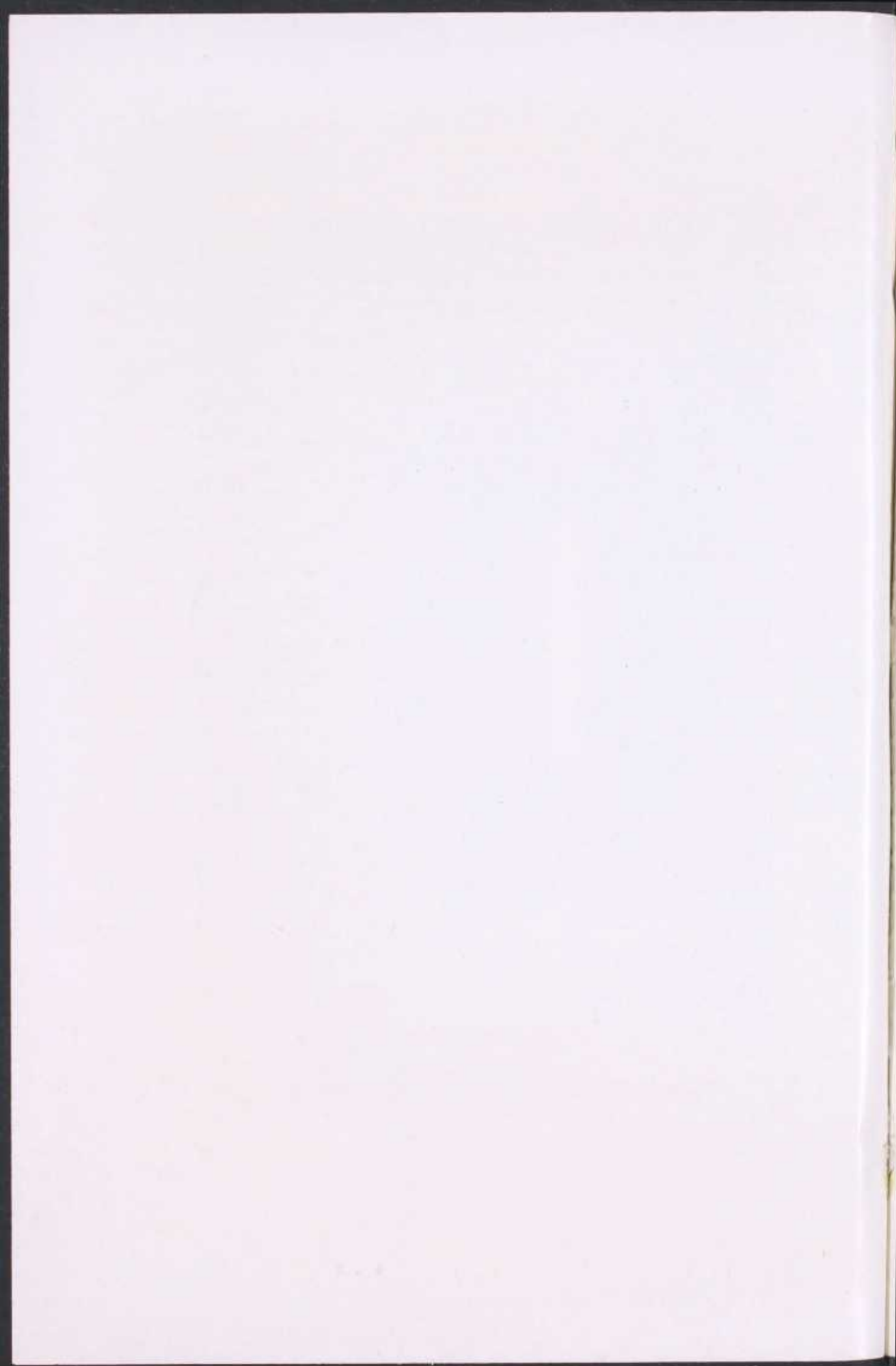
*

* *

Il est glorieux d'avoir traversé les mers, d'avoir été la première femme religieuse à braver les vagues lourdes et profondes de l'Atlantique pour évangéliser les sauvages, d'avoir rapproché de Dieu

11. H. Bremond, t. 6, p. 175.





les fondateurs de la colonie, d'avoir partagé leurs travaux, encouragé leurs efforts, soutenu leurs cœurs défaillants, de leur avoir procuré de vaincre sur la terre d'Amérique et de fonder un empire colonial français qui ne devait pas mourir. Mais quelque chose de plus foncièrement grand existe: c'est de «sentir son cœur doucement attentif et aspirant à Dieu», c'est de se voir «pressée par de continuels élans d'amour», c'est d'être l'âme privilégiée choisie par Dieu même pour ressentir «l'approche amoureuse du Verbe Incarné». Que cette femme ait eu l'âme «attachée à son Dieu, comme au centre de ses repos et de ses plaisirs», et qu'elle ait pu nous le dire dans une langue claire et neuve, qu'elle nous ait fait goûter l'intérieur de Dieu, voilà la merveille qui surpasse toutes les merveilles. Dieu l'ayant tant aimée sur la terre, il est impossible — nous semble-t-il — qu'il ne l'ait pas glorifiée dans son ciel. Quel fils de France ne fera pas d'ardentes prières pour que le Tout-Puissant la glorifie à nouveau sur la terre canadienne?



TABLE DES ILLUSTRATIONS

Mère Marie de l'Incarnation	Frontispice
Botoni, 1878.	
Ancien monastère des Ursulines à Tours . . .	30
Les premières Ursulines de Québec prenant soin des enfants indiens	46
Premier monastère des Ursulines en 1642 . .	78
Mère Marie de Saint-Joseph	94
L'Oratoire Saint-Augustin	110
Madame de la Peltrie	126
Maison de Madame de la Peltrie	158
La Mère Marie de l'Incarnation	174
Poilly, 1724.	

TABLE DES MATIERES

Avertissement	7
-------------------------	---

CHAPITRE PREMIER

Marie de l'Incarnation d'après sa correspondance	13
--	----

Le grand moyen de comprendre les âmes d'élite: la correspondance. — Les deux cent vingt-neuf lettres de Marie Guyart, seconde image de sa vie. — Source inépuisable pour notre histoire. — Valeur littéraire de premier ordre. — Quelques longues lettres. — Les pires épreuves de la Vénérable. — Son humilité héroïque.

CHAPITRE DEUXIÈME

Marie de l'Incarnation d'après la deuxième partie de sa correspondance	57
--	----

Ses sentiments à l'endroit de son fils Claude et de sa nièce Marie Buisson. — Les dangers qu'il y a à vivre au Canada. — Ses treize états d'oraison. — Son opinion sur Mgr de Laval. — Les confidences fondamentales sur son état mystique. — Son état physique.

CHAPITRE TROISIÈME

Marie de l'Incarnation en l'année 1639	101
--	-----

La correspondance et le voyage.
Tours, Paris, Québec.

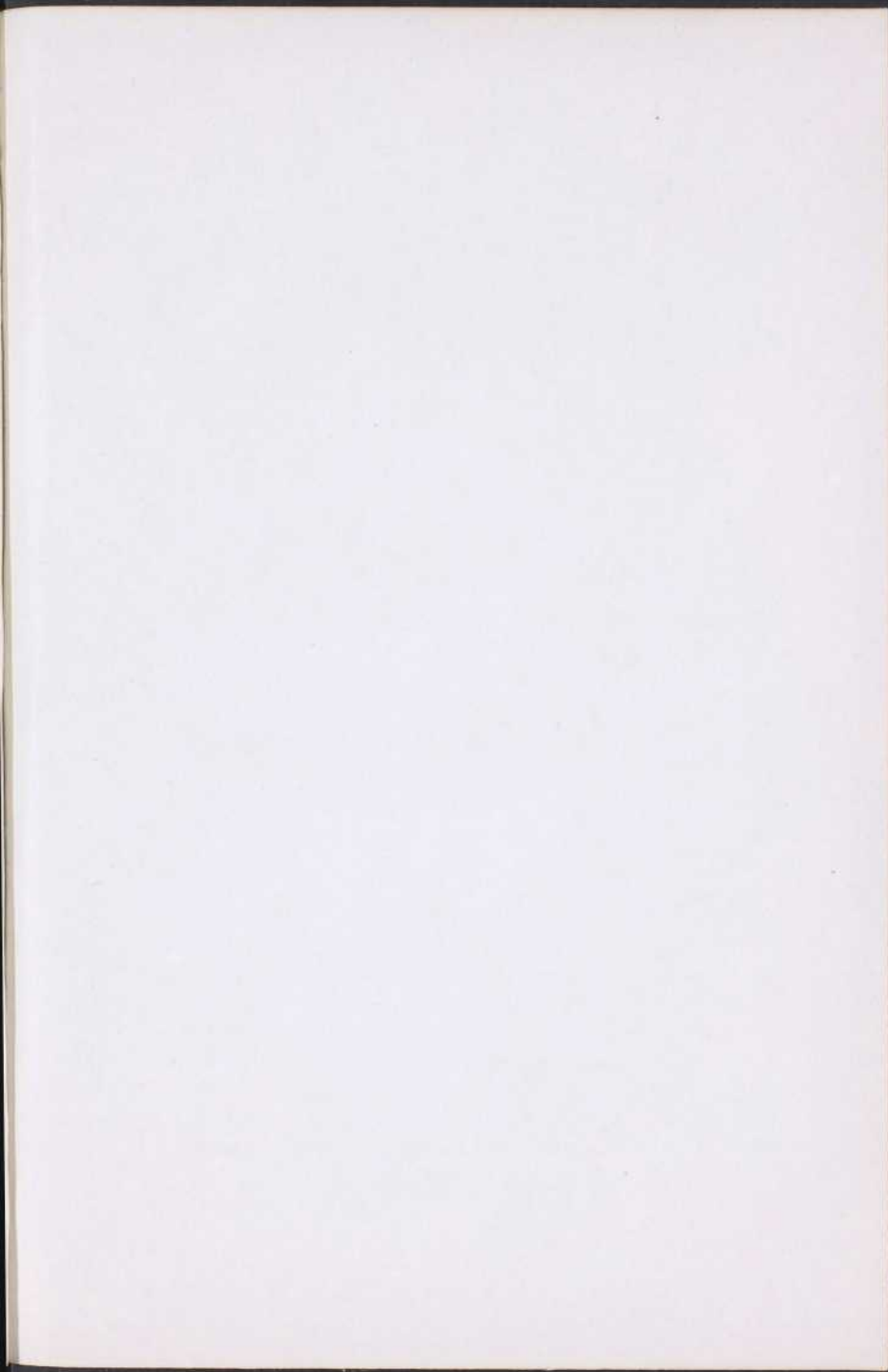
CHAPITRE QUATRIÈME

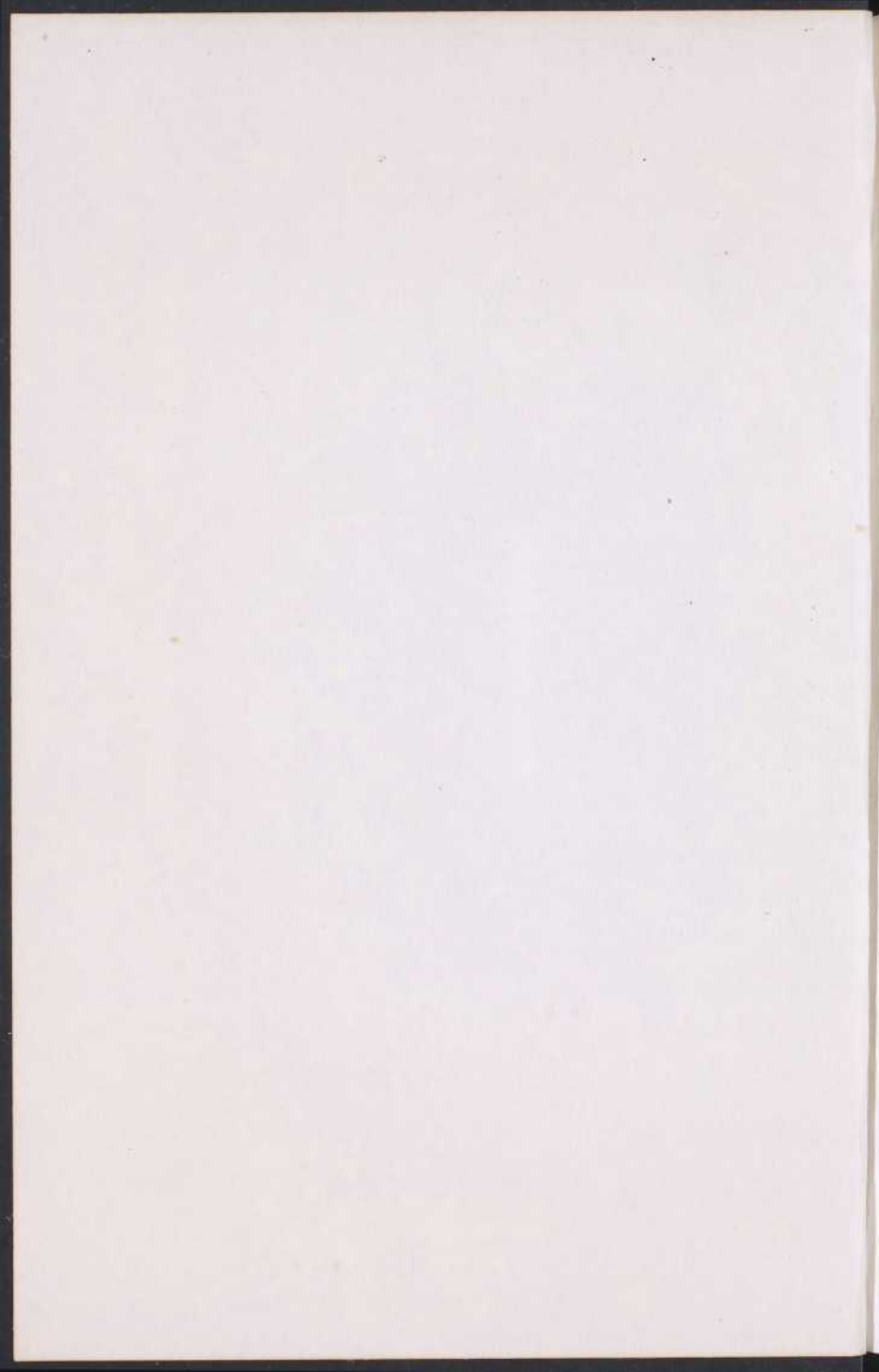
Le sentiment religieux au Canada	143
Marie de l'Incarnation, mystique.	

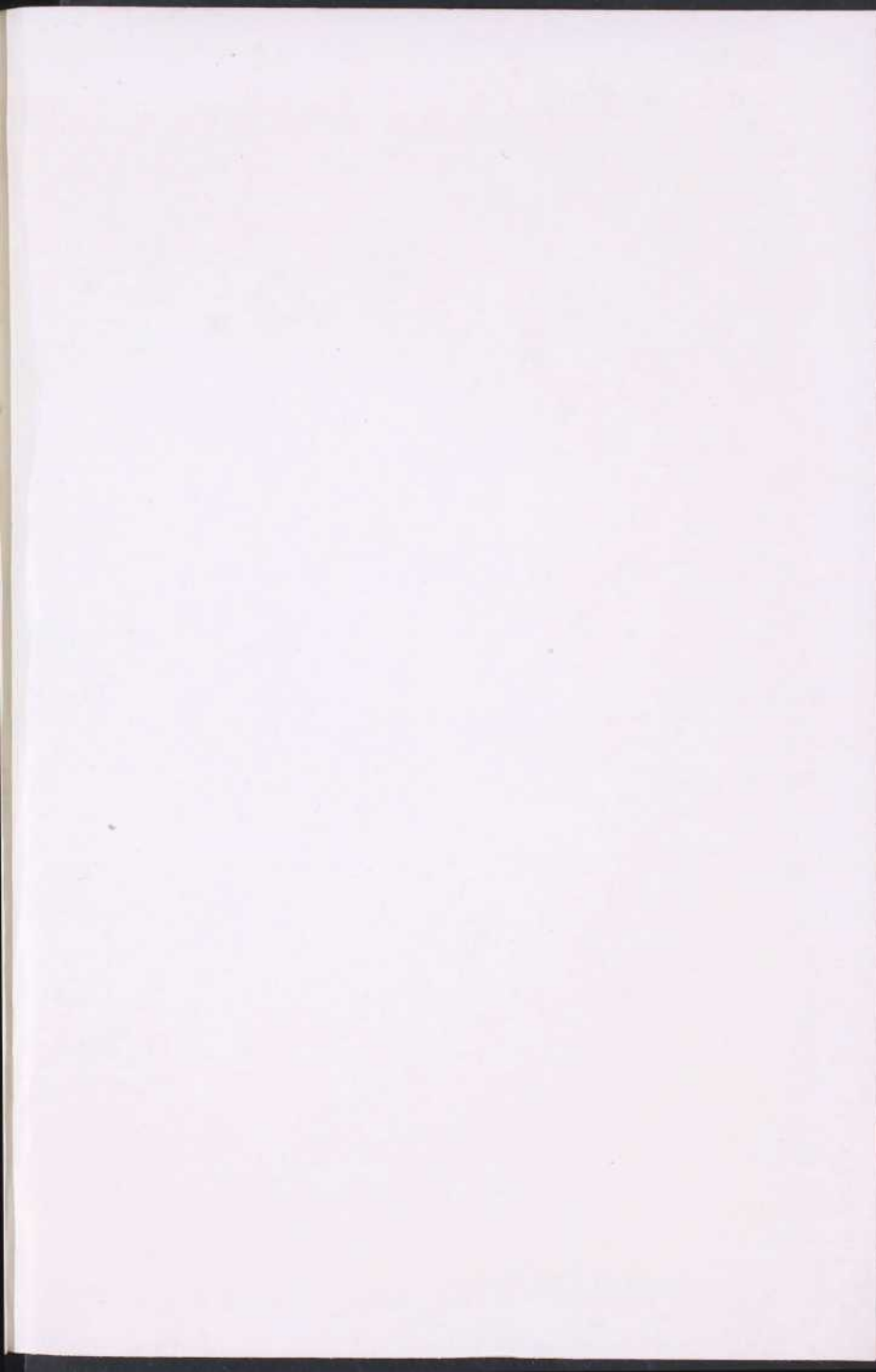
Table des illustrations	177
-----------------------------------	-----

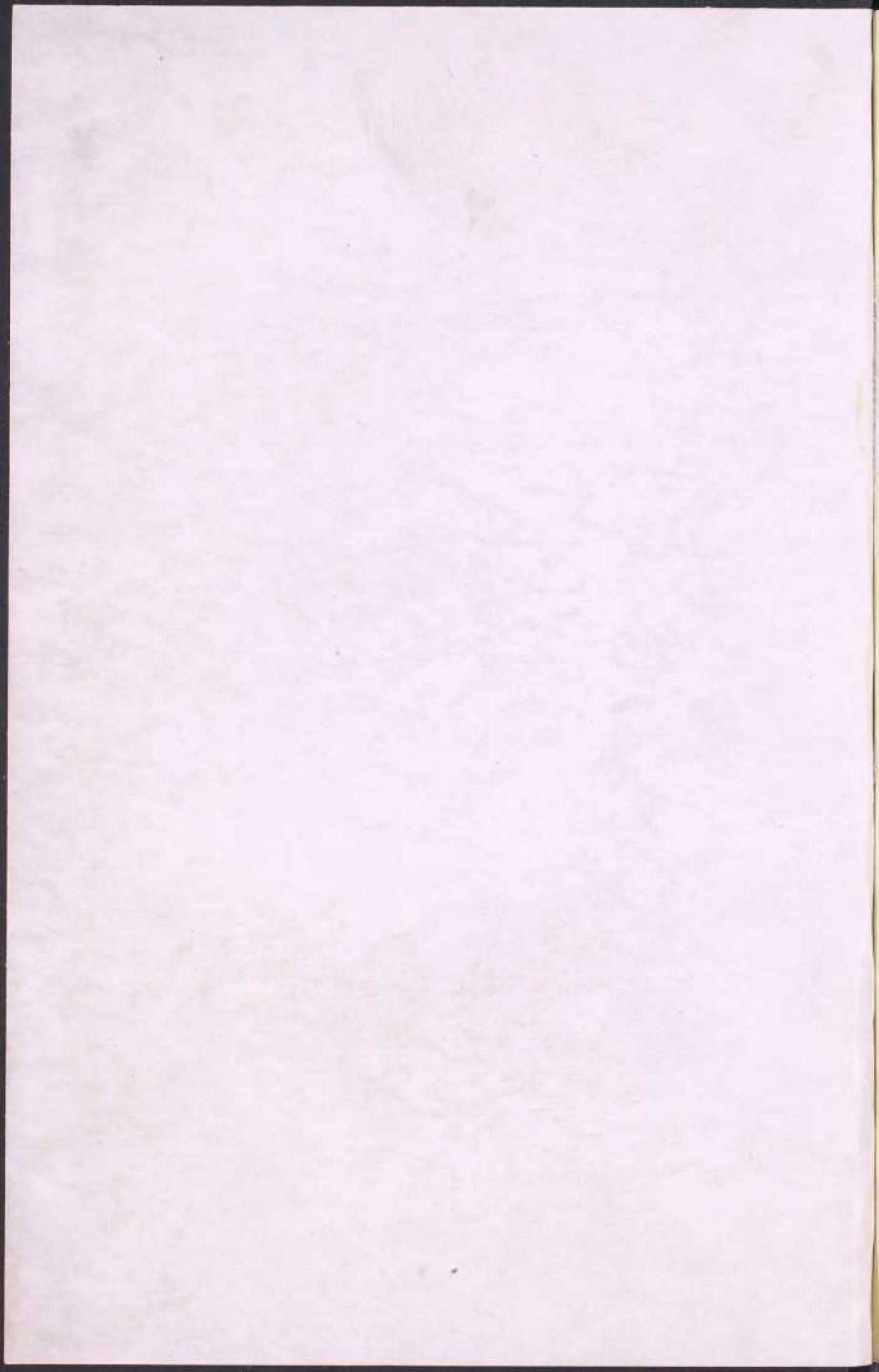
Achevé d'imprimer et de relier
dans les ateliers de la
Librairie Beauchemin Limitée
Montréal
le 22 février 1939.

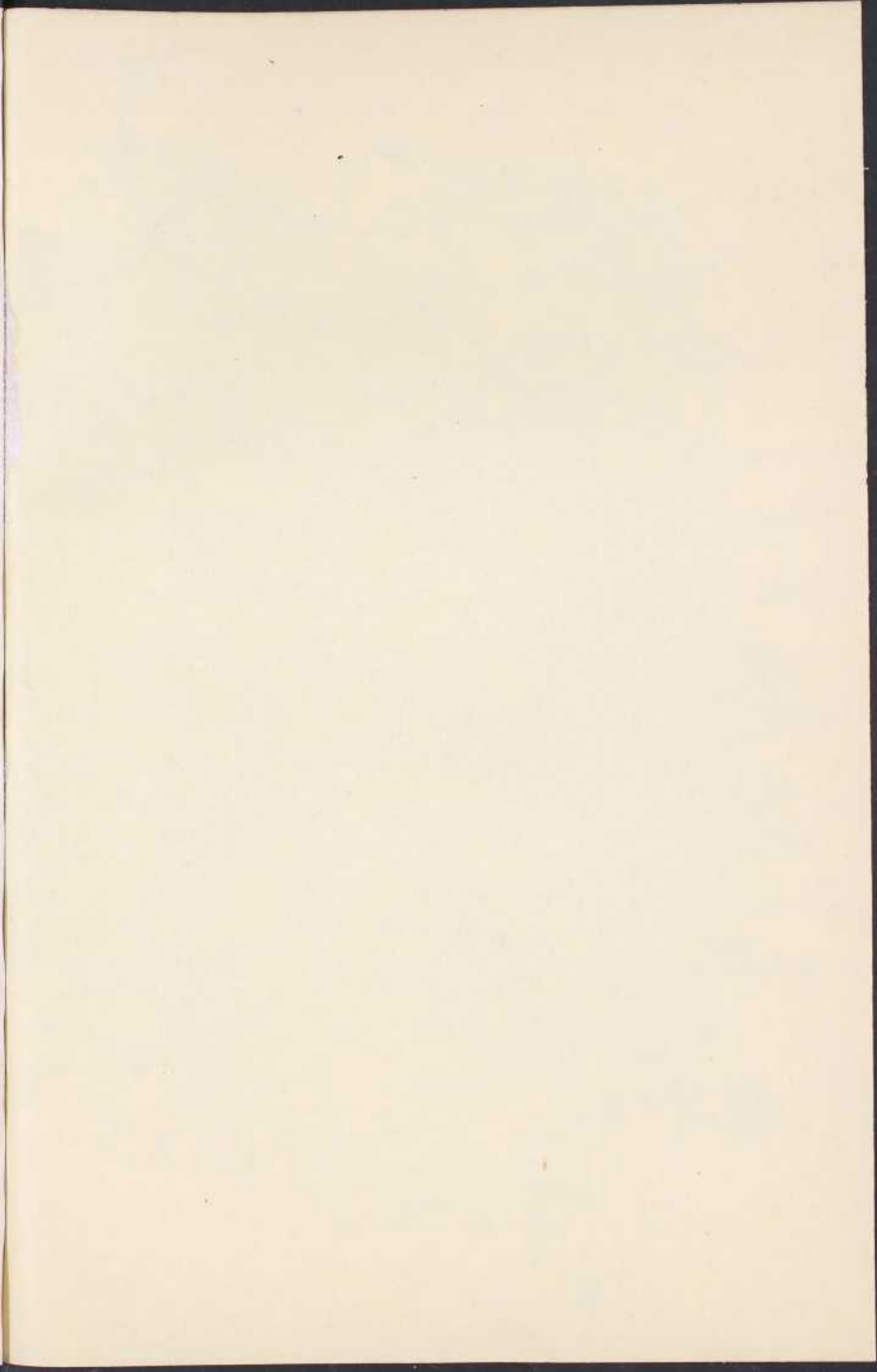
Imprimé au Canada. — Printed in Canada.

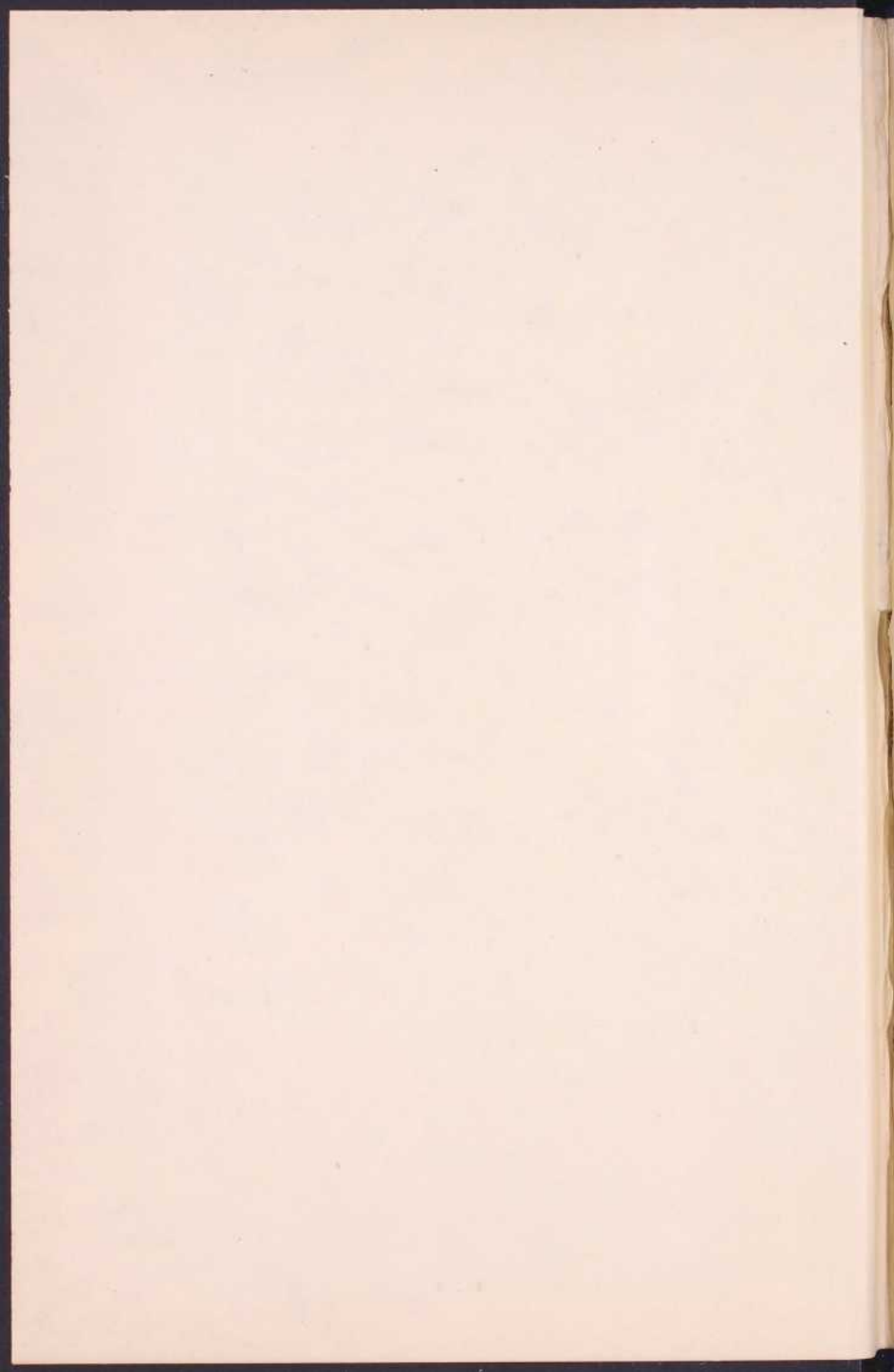














BNQ



000 381 463

27
M
18